



# Etude sur Les dynamiques de Volontariat International d'Echanges et de Solidarité

## En Rhône-Alpes

*Mars - Juillet 2010*

Réalisée par :  
Marjorie Tahon, stagiaire

Sous la direction de :  
Pierre REVEL  
Chargé de mission France Volontaires  
Antonio SILVEIRA  
Chargé de mission RESACOOOP



6 rue Truillot  
BP 220 – 94203 Ivry sur Seine Cedex  
01 53 14 20 30  
[www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)



19, rue d'Enghien  
69 002 Lyon  
04 72 77 87 67  
[www.resacoop.org](http://www.resacoop.org)

## SOMMAIRE

<b>Sommaire .....</b>	<b>1</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>I. La demande initiale : réaliser un état des lieux des VIES en Rhône-Alpes.....</b>	<b>5</b>
<b>A. Deux partenaires pour l'état des lieux .....</b>	<b>5</b>
1. France Volontaires, ex-AFVP .....	5
2. Résacoop, un acteur clé de la région Rhône-Alpes .....	6
<b>B. Les VIES : quelques explications .....</b>	<b>6</b>
1. Volontariats d'initiation et d'échange .....	7
2. Volontariats d'échange de compétences.....	7
3. Volontariats de Solidarité Internationale.....	8
4. Les autres types de volontariat .....	8
<b>C. Objectifs de l'état des lieux : améliorer les pratiques !.....</b>	<b>9</b>
<b>D. La méthodologie utilisée .....</b>	<b>10</b>
1. Un comité de pilotage constitué d'acteurs variés.....	10
2. La cible de l'enquête : structures et individus .....	11
3. Des outils adaptés à chaque cible .....	11
4. La séance de restitution : échange et réflexion .....	11
<b>II. Les structures et volontaires enquêtés .....</b>	<b>13</b>
<b>A. Des structures variées .....</b>	<b>13</b>
1. Répartition géographique : le Rhône et l'Isère particulièrement actifs .....	13
2. Type de structures : le secteur associatif largement représenté .....	14
3. Missions et rôles des structures.....	15
<b>B. Les volontaires rencontrés .....</b>	<b>17</b>



<b>III. Résultats de l'enquête .....</b>	<b>19</b>
<b>A. Les volontaires internationaux d'échange et de solidarité .....</b>	<b>19</b>
1. Les types de volontariat les plus courants.....	19
2. Qui sont les volontaires ? .....	21
<b>B. Missions de volontariat : de la recherche d'information à la concrétisation .....</b>	<b>24</b>
1. Information, communication et orientation des candidats.....	24
2. Formations et préparation au départ .....	28
3. Définition et contenu des projets .....	31
4. Réalisation de la mission .....	34
<b>C. Côté finances.....</b>	<b>38</b>
1. Qui paye quoi ?.....	38
2. Des financements publics pour certains types de VIES .....	39
<b>D. Des remarques, des attentes .....</b>	<b>41</b>
1. Quels besoins sont exprimés ?.....	41
2. Quelques remarques & questionnements.....	48
<b>IV. Recommandations .....</b>	<b>54</b>
1. INFORMATION - COMMUNICATION .....	54
2. ACCESSIBILITE .....	55
3. FORMATION.....	55
4. MISE EN RESEAU .....	55
5. VALORISATION.....	55
6. QUALITE DES PROJETS .....	56
7. MOYENS FINANCIERS, HUMAINS, TECHNIQUES.....	56
<b>Conclusion .....</b>	<b>57</b>



<b>Annexes .....</b>	<b>58</b>
<b>Annexe 1 - Liste des sigles et abréviations .....</b>	<b>59</b>
<b>Annexe 2 - Charte commune aux VIES.....</b>	<b>61</b>
<b>Annexe 3 - Loi sur le statut de VSI.....</b>	<b>63</b>
<b>Annexe 4 - Questionnaire destiné aux organisations .....</b>	<b>66</b>
<b>Annexe 5 - Guide d'entretien avec les anciens volontaires.....</b>	<b>75</b>
<b>Annexe 6 - Carnet d'adresses des structures enquêtées.....</b>	<b>76</b>
<b>Annexe 7 - Document de support utilisé pour la restitution.....</b>	<b>83</b>
<b>Annexe 8 - Recensement des dispositifs de financement.....</b>	<b>86</b>
<b>Annexe 9 : zoom sur les week-ends de préparation.....</b>	<b>99</b>
<b>Annexe 10 - Bibliographie indicative .....</b>	<b>101</b>



## INTRODUCTION

Partir à l'international pour découvrir d'autres cultures, pour se rendre utile, pour mieux se connaître... Le volontariat international séduit de plus en plus de nos concitoyens. Ils sont toujours plus nombreux aujourd'hui à souhaiter s'investir, d'une façon ou d'une autre, dans un projet de solidarité internationale ou d'échange interculturel. Les formes d'engagement se diversifient : chantiers internationaux de bénévoles, missions de retraités bénévoles, volontariat de solidarité internationale ou encore congés de solidarité et voyages-découverte de la solidarité internationale... De quoi permettre à chacun de trouver ce qui lui correspond le mieux.

Face à ce désir d'engagement de plus en plus répandu, la plateforme France Volontaires a été créée, en décembre 2009, sur le socle de l'Association Française des Volontaires du Progrès, avec pour objectif de développer qualitativement et quantitativement les différentes formes d'engagement des volontaires qui partent chaque année.

Afin de répondre au mieux aux besoins des acteurs de solidarité internationale, des études ont été entreprises dans trois régions françaises, dont la Région Rhône-Alpes, dans le but de mieux connaître les acteurs et les pratiques liées aux Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES). D'ici 2012, des études de ce type seront menées dans l'ensemble des régions françaises.

Cinquante-trois structures rhônalpines ont participé à cet état des lieux permettant d'obtenir une vision non exhaustive mais qualitative des acteurs et des pratiques liés aux Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité en Rhône-Alpes.

La première partie de ce document rappelle la demande initiale et explique la méthodologie utilisée. La seconde partie présente les structures enquêtées. Ensuite, les résultats obtenus dans le cadre de l'enquête sont exposés dans la troisième partie. La quatrième et dernière partie propose quelques recommandations, à partir des suggestions des uns et des autres, débattues pendant une séance de restitution.



# I. La demande initiale : réaliser un état des lieux des VIES en Rhône-Alpes

## A. Deux partenaires pour l'état des lieux

France Volontaires, qui est à l'initiative de cet état des lieux des Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES), s'est naturellement tournée vers Résacoop, acteur incontournable de la Solidarité Internationale en Rhône-Alpes pour la réalisation de l'enquête. Les deux structures ont établi une convention de partenariat en vue de réaliser ce travail dans les meilleures conditions.

### 1. France Volontaires, ex-AFVP

Le 9 décembre 2009, l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), créée en 1963, est devenue France Volontaires.

Les membres de France Volontaires se regroupent en quatre collèges :

- \* Le collège de ministères et organismes publics : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, Agence Française de Développement.
- \* Le collège des associations et fondations : 29 membres fondateurs dont Bioforce Développement, Cotravaux, Handicap International, Service de la Coopération au Développement. Plus récemment, le CCFD est également devenu membre de France Volontaires. Retrouvez la liste intégrale des membres sur [www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org).
- \* Le collège des collectivités territoriales et de leurs organisations représentatives : Cités Unies France (CUF), Région Centre, Région Réunion, Conseil Général de l'Eure, Conseil Général du Finistère, Ville de Saint-Dié des Vosges, Ville de La Possession.
- \* Le collège des personnalités qualifiées

France Volontaires, tout en poursuivant la mission d'envoi de Volontaires de Solidarité Internationale de l'AFVP, se voit dotée d'une nouvelle mission d'intérêt général : contribuer au développement qualitatif et quantitatif des différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international. Son rôle est ainsi de promouvoir et valoriser les différentes formes de volontariat et d'engagement à l'international, d'accompagner les associations d'envoi de volontaires dans leurs missions de mobilisation, préparation, suivi, gestion et réinsertion des volontaires, de dynamiser le secteur des VIES et de concourir au renforcement des politiques publiques.



## 2. Résacoop, un acteur clé de la région Rhône-Alpes

Résacoop (Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération Internationale) a pour rôle de conseiller et d'accompagner les organisations de la région, engagées dans des actions de coopération et de solidarité internationale avec les pays du Sud.

Par la mise en réseau et l'incitation au dialogue et au partage d'expériences entre les acteurs rhônalpins, Résacoop a pour objectif l'amélioration quantitative et qualitative de la coopération avec les pays en développement. Ses missions d'information, de conseil et de formation sont destinées à l'ensemble des structures ou individus désireux de s'investir dans le champ de la solidarité internationale, quels que soient leurs statuts.

Pour mener à bien ses missions, Résacoop met à disposition différents outils. Un portail internet donne accès à la base de données, issue du recensement des acteurs rhônalpins. Plus de 1000 projets de coopération y sont répertoriés. Plusieurs publications paraissent en outre, dont la Lettre de Résacoop, un bulletin de liaison diffusé tous les trois mois. La structure propose également diverses formations destinées à renforcer les compétences des acteurs en matière de conception, gestion et financement de projets. L'équipe est par ailleurs disponible pour recevoir les porteurs de projets et les accompagner dans leurs initiatives.

La structuration de Résacoop en Groupement d'Intérêt Public (GIP) depuis 2006, permet d'associer différents types d'acteurs, dont les collectivités locales, les ONG, les organismes publics ou privés. Les membres du GIP apportent les moyens humains et financiers qui permettent de développer les activités de Résacoop.

Pour réaliser cet état des lieux, un comité de pilotage a été mis en place et le « Chantier jeunes et solidarité internationale » animé par RESACOOOP a également été sollicité. Il s'agit d'un groupe d'échange, de réflexion, de construction et de mise en œuvre d'actions collectives, fondé sur la mutualisation des savoirs et savoir-faire. Il réunit des organisations rhônalpines autour d'un intérêt commun : l'implication des jeunes dans le champ de la coopération et de la Solidarité Internationale.

### B. Les VIES : quelques explications

Les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) touchent toutes les tranches d'âges ; ils ne concernent pas uniquement les jeunes. Par ailleurs, le champ des VIES est large et concerne non seulement les actions visant le développement des pays du Sud, mais aussi les projets de rencontre et d'échanges éducatifs sur la solidarité internationale et le secteur de l'urgence-humanitaire. L'exemple des JSI-VVSI illustre cela.

Le terme de volontariat désigne surtout une démarche, et non un statut : il s'agit en fait de s'engager dans une mission d'intérêt général, réalisée à temps plein, pour une durée prédéfinie et limitée (courte ou longue). Certains volontaires peuvent être indemnisés, notamment dans le cas des services volontaires de longue durée. D'autres ne le sont pas et pourraient donc être qualifiés de volontaires-bénévoles.

Les VIES sont regroupés dans trois grands types ou familles : volontariats d'initiation et d'échange, volontariats d'échange de compétences et volontariats de solidarité internationale (VSI).



Une Charte des VIES<sup>1</sup> a été signée le 1<sup>er</sup> octobre 2009, avant même le lancement de France Volontaires. Les associations qui adhèrent à cette charte partagent des valeurs et des principes communs. Elles s'engagent notamment à respecter les droits, les cultures, les croyances des populations. Les échanges et les actions de solidarité doivent par ailleurs être inscrits dans un souci de réciprocité, de partenariat, de prise en considération des acteurs les plus défavorisés afin de contribuer au renforcement des solidarités locales et globales. Enfin, les associations signataires ont pour objectif commun de valoriser l'engagement libre et responsable des volontaires en leur donnant l'occasion de mettre à disposition leurs compétences pour des actions d'intérêt général non rémunérées, de développer leur ouverture d'esprit, ainsi que leur participation à la vie citoyenne dans leur pays d'origine, en intégrant l'expérience qu'ils ont acquise des réalités internationales<sup>2</sup>.

## 1. Volontariats d'initiation et d'échange

Les volontariats d'initiation et d'échange regroupent toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales.

- \* **Rencontres de solidarité internationale**, dont chantiers internationaux de bénévoles, programmes Jeunesse et Solidarité Internationale (JSI) et programmes Ville Vie Vacances et Solidarité Internationale (VVVSI). Le plus souvent, les rencontres de solidarité internationale concernent les départs en groupe dans des pays du Sud, avec des séjours articulés autour de travaux ou d'ateliers. Dans le cas des JSI et VVSI, les jeunes participent à l'élaboration du projet ; ce n'est pas forcément le cas pour d'autres chantiers tels que ceux proposés par Cotravaux.
- \* **Echanges avec accueil réciproque**, souvent organisés dans le cadre de jumelages.
- \* **Voyages-découverte de la solidarité internationale** pendant lesquels les volontaires peuvent rejoindre, à leur propre initiative, une association locale, par exemple.

## 2. Volontariats d'échange de compétences

Les volontariats d'échange de compétences concernent toute personne active ou en retraite souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir-faire professionnel.

- \* **Mécénat de compétence** : Une entreprise propose à ses salariés de mettre à disposition leur savoir-faire professionnel, pour une mission de solidarité internationale, pendant leurs heures de travail.
- \* **Congé de solidarité** : Ce type de volontariat se rapproche du mécénat de compétence. La différence est que les volontaires mettent à disposition leurs compétences, avec le soutien de leur employeur, en dehors de leurs heures de travail, pendant leurs congés payés.

---

1 Voir annexe 2 : Charte commune aux VIES

2 Extrait de la Charte commune aux VIES



- ✱ **Missions de retraités bénévoles** : Il s'agit de missions confiées à des personnes retraitées par des associations spécialisées. Le plus souvent, celles-ci mettent en œuvre leurs compétences professionnelles. L'exemple le plus courant est celui des professeurs à la retraite, qui partent pour des missions d'enseignement au Sud.

Notons par ailleurs qu'il existe le « congé de solidarité internationale ». C'est le droit pour tout salarié de bénéficier d'un congé d'une durée maximale de 6 mois, afin de participer à une mission à l'étranger pour le compte d'une association à but humanitaire ou d'une organisation de solidarité internationale agréée. Il ne s'agit pas d'un type de volontariat à part entière car, au sein de leur congé solidaire, les volontaires peuvent être Volontaires de Solidarité Internationale ou encore volontaires-bénévoles ou même salariés.

### 3. Volontariats de Solidarité Internationale

« Partir en tant que Volontaire de Solidarité Internationale (VSI), c'est partir avec une ONG, pour une action de proximité, dans un engagement solidaire avec les pays du Sud ou d'Europe de l'Est, dans tous les domaines d'intervention (urgence, réhabilitation, développement).<sup>1</sup> »

La loi du 23 février 2005<sup>2</sup> prévoit un statut spécifique pour les VSI ; elle leur offre des garanties sur les conditions de préparation, de réalisation et de retour de la mission.

### 4. Les autres types de volontariat

D'autres dispositifs, ne faisant pas directement partie des familles présentées ci-dessus, ont été intégrés à l'enquête.

- ✱ **Volontariat long terme hors cadre** : cela concerne les missions volontaires de longue durée (plusieurs mois à plusieurs années), hors statut VSI.
- ✱ **Service Volontaire Européen (SVE), hors Union Européenne** : Ce dispositif est réservé aux jeunes de 18 à 30 ans. Il permet de réaliser une mission d'intérêt général, non lucrative, en réalisant un acte de solidarité concret. Une petite proportion des SVE partent vers les pays du Sud, et notamment au Maghreb.
- ✱ Notons également qu'un dispositif alternatif a été conçu plus spécifiquement pour les Jeunes Avec Moins d'Opportunités (JAMO) : il s'agit du SVE court terme, limité à une durée de 3 semaines à 6 mois.
- ✱ **Stages étudiants** : L'élargissement du champ de l'enquête aux stages étudiants a fait débat parmi les personnes enquêtées, la question étant de savoir si des stagiaires (ayant l'obligation de réaliser un stage) sont vraiment des « volontaires ». Certains acteurs estiment que oui, dans la mesure où ces stagiaires choisissent par eux-mêmes de partir au Sud... Le débat reste ouvert.

1 Définition du CLONG-Volontariat : [www.clong-volontariat.org](http://www.clong-volontariat.org)

2 Voir annexe 3 : Loi du 23 Février 2005 relative au statut de VSI



- \* **Service civique** : Ce nouveau dispositif, en cours de mise en œuvre, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit de réaliser une mission d'intérêt général, pendant une durée comprise entre 6 et 12 mois. Parmi les 8 thématiques proposées, il existe « développement international et action humanitaire ». Du fait de l'actuelle mise en œuvre du dispositif, il était impossible de l'intégrer à cet état des lieux, même si des actions pilotes ont déjà été menées par des associations françaises en dehors du territoire national, et notamment en Haïti.

### C. Objectifs de l'état des lieux : améliorer les pratiques !

La mission confiée à France Volontaires est de participer à l'amélioration quantitative et qualitative des VIES en France. Pour ce faire, l'association suit trois grands principes d'intervention : partenariat, complémentarité et subsidiarité.

Les engagements solidaires à l'international sur le territoire de Rhône-Alpes sont d'une grande diversité, mobilisent de nombreux acteurs et sont encouragés par de nombreux dispositifs, à la fois d'orientation, d'accompagnement et de financement. Le développement qualitatif de ces volontariats sur le territoire régional implique d'avoir dans un premier temps un état des lieux des dynamiques à l'œuvre, et de pouvoir en tirer des enseignements pour structurer des partenariats forts au service d'un développement quantitatif et qualitatif des VIES.

Afin de pouvoir disposer d'un éclairage plus précis sur les différentes formes de VIES en Rhône-Alpes, Resacoop et France Volontaires ont établi quatre objectifs principaux pour l'enquête :

- \* Etablir un panorama quantitatif des pratiques d'accueil, d'envoi et de suivi-accompagnement des VIES ;
- \* Dresser un état des lieux des différents dispositifs d'information, de formation, d'accompagnement et de financement existant sur le territoire régional ;
- \* Repérer les forces et les faiblesses des pratiques actuelles ainsi que les améliorations suggérées par les acteurs ;
- \* Identifier les complémentarités et partenariats possibles entre les acteurs au service de l'amélioration collective des pratiques.



## D. La méthodologie utilisée

La méthodologie a été définie d'un commun accord par France Volontaires et Résacoop. Elle est axée sur différents aspects, dont la constitution d'un comité de pilotage.

### 1. Un comité de pilotage constitué d'acteurs variés

Afin d'améliorer le suivi de l'enquête et de prendre certaines grandes décisions quant à la méthodologie, les outils ou encore la cible de l'enquête, un comité de pilotage a été constitué. Plusieurs structures clés ont ainsi été réunies par France Volontaires et Résacoop. Différents acteurs ont pris part à ces comités : organismes publics, collectivités territoriales, ONG, associations, etc.

Le comité de pilotage s'est réuni régulièrement, à l'occasion de plusieurs séances permettant de faire avancer l'état des lieux par des débats ou des suggestions des uns et des autres.

Les membres intégrés dans le comité de pilotage étaient :

- \* Bioforce Développement
- \* CADR – Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes
- \* COTRAVAUX Rhône-Alpes
- \* Conseil Régional Rhône-Alpes
- \* CRAJEP Rhône-Alpes – Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
- \* CRIJ Rhône-Alpes – Centre Régional d'Information Jeunesse
- \* DRJSCS Rhône-Alpes – Direction Régionale de la Jeunesse et de Sports et de la Cohésion Sociale
- \* Handicap International
- \* AFPICL-CRD – Centre de Ressources et de Documentation de l'Université Catholique de Lyon, centre RITIMO
- \* SCD – Service de Coopération au Développement
- \* Résacoop – Réseau Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération



## 2. La cible de l'enquête : structures et individus

La priorité a été donnée aux organisations, celles-ci pouvant fournir une vision plus globale que les volontaires pris individuellement. De plus, la mission de France Volontaires consistera, à terme, à soutenir ces organisations.

Afin d'intégrer des structures variées à l'enquête, un premier recensement a été réalisé, en utilisant la base de données de Résacoop. Plus de 200 organisations avaient été identifiées, parmi lesquelles des ONG, des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire, des collectivités locales, des organismes d'information ou encore des administrations. La liste a été réduite à 150 structures, tout en veillant à ce que tous les départements et tous les types d'organisations soient représentés, de même que les différents positionnements possibles par rapport aux VIES : envoi/accueil/suivi, financement, information.

Compte tenu du temps imparti, l'échantillon d'anciens volontaires a été réduit et n'a intégré que 8 personnes, ayant vécu des expériences de VIES de types différents. Toutefois, grâce aux autres études régionales en cours, un échantillon plus représentatif sera à terme disponible

## 3. Des outils adaptés à chaque cible

L'état des lieux devant englober à la fois les organisations et les anciens volontaires, il a été décidé de créer des outils différents pour ces deux types d'acteurs.

Les documents utilisés pour recueillir des informations ont été rédigés et validés dans le cadre des comités de pilotage. Deux documents ont été retenus : un questionnaire destiné aux organisations et un guide d'entretien avec les anciens volontaires<sup>1</sup>.

Le questionnaire a été rempli dans le cadre de rendez-vous, pour une partie des structures, et via internet, pour l'autre partie. En effet, le temps imparti ne permettait pas de rencontrer toutes les organisations. Pour Les organisations ayant un rayonnement large, le RDV a été privilégié.

Quant aux rencontres avec les volontaires, il s'agissait d'entretiens semi-directifs. Les personnes racontaient leur expérience comme bon leur semblait et les points qui n'avaient pas été abordés spontanément faisaient alors l'objet de questions identifiées dans un guide-fil d'entretien. Une prise de notes au fil de l'entretien a permis de retranscrire ceux-ci, sous la forme de récit.

## 4. La séance de restitution : échange et réflexion

Une séance de restitution<sup>2</sup> a été organisée le 29 Juin à Lyon. Toutes les structures ayant répondu au questionnaire y ont été invitées. Après une présentation des résultats de l'enquête, obtenus après dépouillement des questionnaires, un moment d'échange et de dialogue a permis de recueillir différentes suggestions et préconisations. Sur les 53 structures invitées, 22 ont participé à cette restitution.

---

1 Voir annexes 4 et 5 : Questionnaire organisations / Guide d'entretien avec les volontaires

2 Voir annexe 7 : Document de support pour la restitution



### ***En bref... La demande initiale***

*L'état des lieux s'est réalisé dans le cadre d'un partenariat de France Volontaires avec Résacoop, acteur principal de la région Rhône-Alpes.*

*Cet état des lieux concerne les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité, regroupés en 3 grandes familles :*

- Volontariats d'initiation et d'échange*
- Volontariats d'échange de compétences*
- Volontariats de Solidarité Internationale*

*L'objectif principal est l'identification des acteurs et des pratiques liés aux VIES en Rhône-Alpes, afin de pouvoir ensuite contribuer à l'amélioration qualitative et quantitative de ces volontariats.*

*Les publics visés sont les organisations d'une part, et les anciens volontaires d'autre part. Les outils retenus lors des comités de pilotage sont adaptés à ces deux cibles : questionnaires pour les organisations et guide d'entretien pour les volontaires.*

*Le terme de volontariat est ici utilisé pour désigner une démarche qui n'est pas nécessairement associée à un statut.*



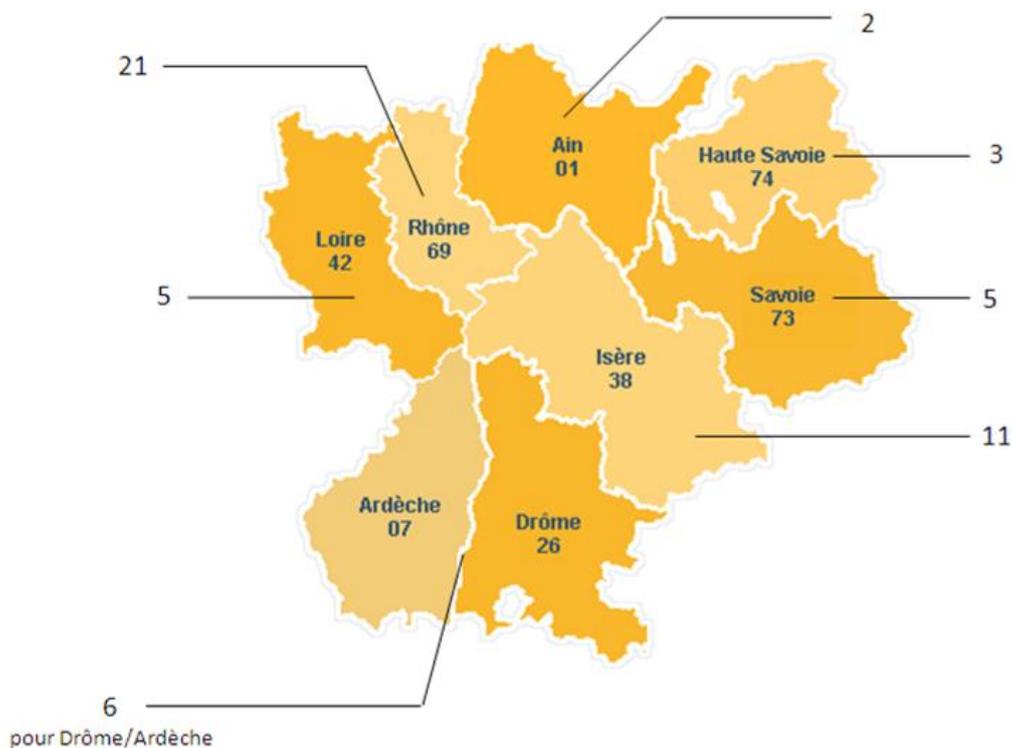
## II. Les structures et volontaires enquêtés

### A. Des structures variées

Sur plus de 150 structures contactées, 53 ont participé à l'enquête<sup>1</sup> soit 35%. Toutefois, il s'agit là d'une moyenne qui masque une forte disparité ; en effet, le taux de réponse suite à une sollicitation par rendez-vous dépasse les 75%, alors que comme souvent le taux de réponse par courriel est beaucoup plus faible, de l'ordre de 15%. Sur l'ensemble des structures enquêtées, 37 structures (soit près de 70%) ont été rencontrées dans le cadre d'un entretien, et 16 ont renvoyé le questionnaire par mail. Les autres structures ont indiqué ne pas être concernées par les VIES ou n'ont pas donné de réponse. Dans certains cas, l'absence de réponse est liée au fait que la personne en charge de la question des VIES n'a pas pu être identifiée.

\*\*\* TOTAL : 53 structures enquêtées ; plus de 75% de réponses pour les structures sollicitées par rendez-vous et 15% de réponses pour les structures contactées par courriel

#### 1. Répartition géographique : le Rhône et l'Isère particulièrement actifs



La majorité des structures enquêtées sont localisées dans le Rhône, département où est implantée la ville de Lyon. De nombreuses associations, ONG et autres structures y ont leur siège.

On peut par ailleurs constater le dynamisme de l'Isère et notamment de la ville de Grenoble, avec 11 structures enquêtées. Notons que les départements du Rhône et de l'Isère sont les départements les plus peuplés ; il semble donc normal que le nombre de structures y soit plus important.

<sup>1</sup> Voir annexe 6 : Liste et coordonnées des structures enquêtées



Par contre, les départements plus ruraux, tels que l'Ain ou la Haute-Savoie comptent moins de structures incluses dans l'état des lieux. Quant-à la Savoie et à la Loire, ce sont des départements plutôt ruraux qui sont malgré tout assez dynamiques.

Les départements de la Drôme et de l'Ardèche fonctionnent souvent de pair et les structures rencontrées (principalement à Valence et Romans-sur-Isère) sont actives dans les deux départements. Ceci justifie le regroupement Drôme-Ardèche pour l'enquête.

La répartition géographique des structures enquêtées reflète assez bien le constat qu'a fait Résacoop pour son baromètre. Le tableau ci-dessous présente (en %) le nombre de projets de SI mis en place sur le territoire de chaque département.

1 944 projets répertoriés par Résacoop	
Rhône	46%
Isère	19%
Drôme-Ardèche	13%
Loire	6%
Savoie	6%
Haute Savoie	6%
Ain	4%

53 structures enquêtées pour l'état des lieux	
Rhône	41%
Isère	20%
Drôme-Ardèche	11%
Loire	9%
Savoie	9%
Haute Savoie	6%
Ain	4%

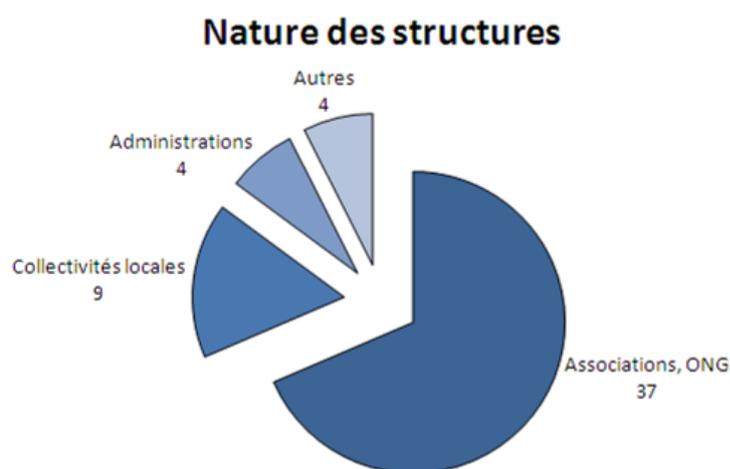
## 2. Type de structures : le secteur associatif largement représenté

La majorité des structures enquêtées (39) sont des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire.

Parmi les 9 collectivités locales, on compte principalement des villes. Les Conseils Généraux et le Conseil Régional sont également représentés.

Pour ce qui est des 4 administrations, il s'agit de services déconcentrés de l'Etat, et notamment des Directions Départementales de la Cohésion Sociale. Les structures « autres » sont un Groupement d'Intérêt Public (Résacoop), deux entreprises et une université.

Concernant la taille des structures, la moitié des associations rencontrées sont de petite taille et comptent moins de 3 salariés. Le plus souvent, il n'y a qu'un salarié, titulaire d'un contrat CUI, CAE ou Service Civil Volontaire et une dizaine de bénévoles actifs. 12 associations ont plus de 3 salariés et 20 bénévoles. Il s'agit notamment d'ONG dont le siège est en Rhône-Alpes ou d'antennes d'ONG nationales.



	0 salarié	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	+ de 5 salariés
- de 20 bénévoles	6	7	1	1
+ de 20 bénévoles	2	3	6	6

### 3. Missions et rôles des structures

Pour cet état des lieux, plusieurs rôles ou missions pouvant être exercés par les différentes structures ont été définis.

#### \* Envoi, accueil ou suivi/appui de VIES

Les organismes d'envoi se chargent de proposer une expérience de volontariat à un individu ou à un groupe. Il n'est pas systématiquement à l'origine du projet sur lequel les volontaires vont intervenir.

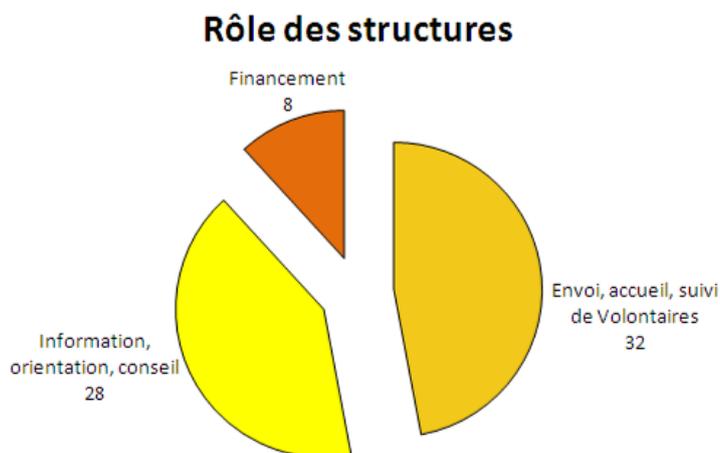
Les organismes d'accueil sont ceux qui ont pour rôle d'accueillir des VIES. Il s'agit par exemple d'une association de chantiers internationaux de bénévoles qui organise un chantier en France ou encore d'associations de pays du Sud accueillant un volontaire de solidarité internationale ou un volontaire-bénévole sénior.

Quant aux organismes de suivi/appui, ils concernent notamment les structures qui passent par des associations agréées d'envoi de volontaires pour envoyer des VIES au Sud. C'est par exemple le cas de l'ADOS (Association Ardèche Drôme Ourosogui Sénégal) qui compte dans son équipe des Volontaires de Solidarité Internationale envoyés par l'intermédiaire du SCD (Service de Coopération au Développement) ou de France Volontaires.

#### \* Financement

Ces organismes mettent en place des dispositifs ou programmes pour financer des VIES. Ce sont le plus souvent des collectivités locales, des fondations ou des administrations. Citons en exemple le dispositif national Envie d'Agir relayé par les Directions Départementales de la Cohésion Sociale.

#### \* Information, orientation, conseil



On entend ici les organismes qui renseignent les candidats au volontariat et qui proposent éventuellement un accompagnement méthodologique ou des formations (préparations au départ, notamment). Le Réseau Information Jeunesse (CRIJ, BIJ, PIJ) ou le réseau Ritimo, de même que Bioforce Développement en sont de bons exemples.

Sur les 51 structures enquêtées, la plupart jouent plusieurs rôles. Ainsi, il est fréquent que



les structures d'envoi ou d'accueil fassent également de l'information, orientation, conseil. De même, la plupart des structures de financement proposent un accompagnement méthodologique sur le montage du projet ou, au minimum, renvoient vers d'autres interlocuteurs compétents.

Ainsi, **32 structures pratiquent l'envoi, l'accueil ou le suivi de VIES**. La majorité d'entre elles font de l'envoi. Cela concerne principalement des rencontres de solidarité internationale, qu'il s'agisse de chantiers internationaux de bénévoles ou de séjours en groupe, articulés autour de la participation à des travaux ou à des ateliers. Ainsi, il est assez fréquent pour des associations de taille modeste ou des collectivités locales d'organiser ce type d'activité. Citons par exemple les séjours organisés par l'association Afri'Carriat Energie (Ain), au cours desquels quelques élèves du lycée Carriat de Bourg-en-Bresse participent à la mise en service de pompes solaires au Burkina Faso. Quelques organismes envoient par ailleurs des Volontaires de la Solidarité Internationale.

Les organismes qui accueillent des volontaires sont plus rares et le nombre de personnes accueillies reste faible. Il s'agit essentiellement des associations de chantiers (Concordia, Jeunesse et Reconstruction, Etudes et Chantiers) et de quelques collectivités impliquées dans des jumelages ou des coopérations décentralisées, notamment les villes de Vienne et de Chambéry.

Quant aux organismes de suivi-appui, il s'agit de quelques associations et de quelques rares collectivités faisant appel au SCD ou à France Volontaires pour envoyer des VSI. Il est par ailleurs assez fréquent que des structures confient l'organisation de leurs rencontres de solidarité internationales à des associations de chantiers. Au cours de l'enquête, l'ADCAVL a ainsi été mentionné par 3 organisations (2 associations et 1 collectivité).

Concernant le **financement de VIES, 8 organismes** proposent des bourses destinées principalement aux jeunes.

Quant au volet **information, orientation, conseil, 28 structures** informent régulièrement des candidats au volontariat. Parmi ces structures, on compte 5 réseaux départementaux (Ain, Isère, Drôme-Ardèche, Loire, Savoie) et un réseau régional (Résacoop), dont le rôle vise à renforcer les capacités des organisations à concevoir et mettre en œuvre des actions qui contribuent durablement au développement des pays du Sud. Ils contribuent d'autre part à la mise en réseau des initiatives locales et à l'ouverture internationale des habitants des départements de la région Rhône-Alpes.



## B. Les volontaires rencontrés

Le tableau ci-dessous présente le profil des huit volontaires rencontrés.

Type de VIES	Sexe	Age	Lieu de résidence	Durée du VIES	Pays de destination	Catégorie socio-professionnelle
<b>Volontariat d'initiation et d'échanges</b>						
Accueil avec échange réciproque	M	27	Vienne	12 jours	Tunisie	A la recherche d'un emploi
Chantier international de bénévoles	F	24	Grenoble	2 semaines	Arménie, Mongolie	Employée dans une association culturelle
JSI	F	20	Chambéry	3 semaines	Burkina Faso	Etudiante - LEA
Voyage découverte	F	23	Lyon	1 mois	Cameroun	Illustratrice pour enfants
<b>Volontariat d'échange de compétences</b>						
Volontariat long terme hors cadre	M	29	Saint Etienne	6 mois	Honduras	Urbaniste
Mission sénior bénévole	F	61	Saint Etienne	2 et 3 mois	Liban, Niger, Egypte, Madagascar	Retraitée de l'Education Nationale
<b>Volontariat de Solidarité Internationale</b>						
VSI	F	26	Lyon	1 an	Burkina Faso	Psychomotricienne
<b>Autres</b>						
Stage	F	23	Chambéry	3 mois	Palestine	Etudiante - SI

Les trois familles de VIES sont représentées. Quatre volontaires sont partis dans le cadre d'un volontariat d'initiation et d'échanges, deux pour un volontariat d'échange de compétences, une en tant que VSI et une en tant que stagiaire.

Six femmes et deux hommes issus de 4 départements de la région Rhône-Alpes ont été rencontrés. Sept d'entre eux ont entre 20 et 30 ans, et une seule volontaire est âgée de plus de 60 ans.

Concernant la durée de leur séjour, les quatre jeunes ayant participé à un volontariat d'initiation et d'échange sont partis pour une courte durée, comprise entre 12 jours et un mois. Quant-aux personnes ayant réalisé un volontariat d'échange de compétences, leur mission a duré entre 2 et 6 mois. La volontaire de solidarité internationale a participé à une mission d'un an et la stagiaire est partie pour 3 mois. Le court, le moyen et le long terme sont donc tous représentés.



### *En bref... Les structures enquêtées et les volontaires rencontrés*

- ✧ Sur 150 structures contactées, 53 ont répondu au questionnaire ; 70% d'entre elles ont été rencontrées ; 30% ont été contactées par mail ; plus de 75% de réponses suite à une sollicitation par rendez-vous contre 15% de réponses suite à une sollicitation par courriel.*
- ✧ Une majorité de ces organisations sont localisées dans les départements du Rhône et de l'Isère et sont de nature associative.*
- ✧ Les collectivités et administrations sont également représentées, mais dans une moindre mesure.*
- ✧ La plupart des organisations ont plusieurs rôles. Il est fréquent que les structures d'envoi/accueil/appui soient également structures d'information/orientation/conseil. Il en est de même pour les organismes de financement.*
- ✧ Les réseaux départementaux ont tous été rencontrés pour l'état des lieux, de même que le réseau régional.*
- ✧ 8 anciens volontaires rencontrés, 8 types de VIES différents, 8 profils très variés.*



### III. Résultats de l'enquête

Le nombre de structures et de volontaires enquêtés est insuffisant pour avoir valeur statistique. L'objectif de l'état des lieux est d'ailleurs davantage d'établir un panorama qualitatif. Afin qu'aucun malentendu ne survienne, les pourcentages n'apparaîtront pas dans les résultats, et notamment sur les graphiques.

#### A. Les volontaires internationaux d'échange et de solidarité

Cette partie met en évidence les types de volontariats les plus représentés et présente le profil des VIES envoyés, accueillis, financés ou accompagnés par les structures enquêtées.

##### 1. Les types de volontariat les plus courants

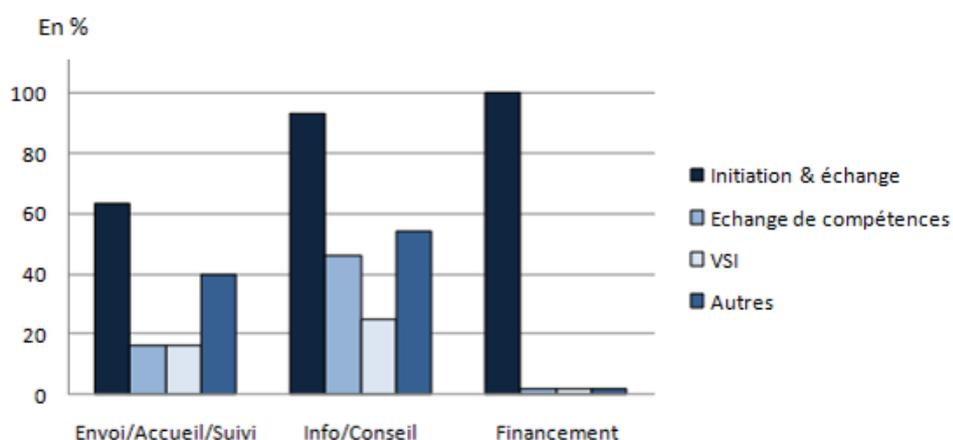
Comme cela a été présenté dans la partie I, il existe plusieurs familles de volontariat. Chacune de ces familles ne rencontre pas le même succès et ne concerne pas toutes les structures enquêtées.

###### a. Le succès des volontariats d'initiation et d'échange

Comme le montre le graphique précédent, la famille la plus représentée dans cet état des lieux est celle des volontariats d'initiation et d'échanges. En effet, les rencontres de solidarité internationale (dont les chantiers internationaux de bénévoles) et les voyages-découverte concentrent la majorité des demandes d'information et de financements et représentent en outre la plus grande part des envois/accueils/suivis de VIES.

Ainsi, plus de 90% des structures d'information, orientation, conseil sont concernées par le volontariat d'initiation et d'échange. Quant aux organismes financeurs, cette famille de VIES concentre la totalité de leur activité.

**Nombre de structure concernées par chaque type de VIES**



La catégorie « Autre » (SVE hors Union Européenne et stages) reste la moins représentée.

Les volontariats d'échange de compétences sont moins nombreux et concernent essentiellement des personnes en activité ou retraitées. D'une manière générale, elles ne sont pas les plus intéressées par le volontariat, les jeunes étant le public le plus représenté.

Le nombre annuel de demandes d'information varie d'une structure à l'autre. Il oscille entre une dizaine pour les plus petites associations et 80 pour les structures plus importantes (du type de Résacoop ou Pays de Savoie Solidaires). Pour certains organismes spécialisés, comme le Réseau Information Jeunesse, RITIMO, Bioforce Développement, Humacoop ou RIVES, le nombre de demandes peut atteindre plusieurs centaines par an. Il est cependant difficile de savoir combien de demandes aboutissent et se concrétisent par un VIES.

### *b. Quelques chiffres*

Selon des données transmises par Observo, l'observatoire des actions collectivités, bénévoles et volontaires mis en place par COTRAVAUX, 79 Rhônalpins ont participé, pour l'année 2009, à un chantier international de bénévoles organisé dans un pays en développement. C'est la zone Afrique-Moyen Orient qui reste la plus prisée, pour un tiers des volontaires. L'Amérique Latine puis l'Asie sont également populaires et ont accueilli près de 40 Rhônalpins en 2009. L'Europe de l'Est en reçoit moins d'une dizaine.

97 participants issus des pays en développement sont venus en Rhône-Alpes pour prendre part à un chantier, dont près de 40% venant de Turquie et un tiers en provenance de l'Europe de l'Est.

Notons par ailleurs que 62 chantiers ont été organisés en 2009 sur le territoire de la région.

En ce qui concerne les volontariats d'initiation et d'échange, 10 projets ont été financés, dans l'Ain, par le dispositif Projets Jeunes d'Envie d'Agir, 8 dans la Loire, 15 en Savoie et 12 dans l'Isère. Les données pour les autres départements n'ont pas été transmises. Envie d'Agir ne finance pas exclusivement les projets de solidarité internationale, mais d'une manière générale, c'est ce thème qui est le plus fréquent. La plupart des projets sont portés par des groupes (de 2 à 10 personnes), ce qui n'est pas le cas des volontariats d'échange de compétence ou des VSI.

En 2009, 186 projets ont bénéficié de l'Aide aux Projets Citoyens des Jeunes du Conseil Régional Rhône-Alpes (120 en 2008 et 92 en 2007). Toutefois, tous ces projets ne sont pas relatifs à la solidarité internationale. D'autres thématiques existent : lien social, environnement et développement durable, et culture. Le montant moyen de l'aide attribuée est de 1500€ environ.

Même si tous les projets ne sont pas soutenus, ces chiffres sont un indicateur intéressant permettant d'avoir une idée du nombre d'initiatives de jeunes à l'international. Notons cependant qu'il est difficile de connaître le nombre exact de ce type d'initiatives, certains jeunes partant en autonomie seuls sans passer par un organisme d'accompagnement ou de financement.



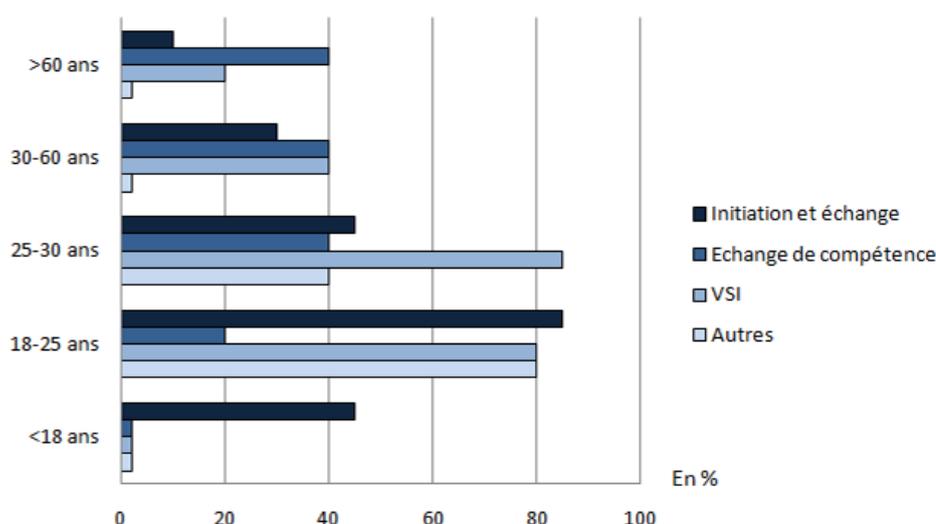
## 2. Qui sont les volontaires ?

Les réponses recueillies dans les questionnaires permettent d'avoir quelques informations sur le profil des VIES. On remarque alors que ce profil varie d'une famille de VIES à une autre.

### a. Age : une majorité de 18-25 ans

Le tableau ci-dessous présente le nombre (en %) de structures d'envoi ou de suivi de volontaires, déclarant être concernées par telle ou telle tranche d'âge. Il apparaît clairement que les 18-30 ans sont les plus nombreux.

**Envoi/Suivi : âge des volontaires**



D'une manière globale, la tranche d'âge la plus concernée par les VIES est celle des **18-25 ans**. Ces jeunes, souvent étudiants, constituent le public le plus intéressé et la grande majorité des demandes les concernant. Ils sont surtout impliqués dans les volontariats d'initiation et d'échange, et la grande majorité des stagiaires appartient à cette tranche d'âge. On les retrouve également, mais dans une moindre mesure, dans les Volontariat de Solidarité Internationale.

Les **25-30 ans** sont, au contraire, le public le plus touché par les VSI. Ils s'impliquent également dans le volontariat d'initiation et d'échange, surtout dans le cadre de voyages-découverte de la solidarité internationale, dans lesquels ils sont plus autonomes.

Les **mineurs** semblent moins intéressés et moins de demandes émanent de ce public. De plus, il est plus difficile, pour les structures d'envoi, de les faire partir au Sud, et ce pour des questions administratives, dans la plupart des cas. D'ailleurs, peu de chantiers internationaux de bénévoles permettent aux moins de 18 ans de se rendre en Afrique, Asie ou Amérique Latine. Cela arrive occasionnellement dans le cadre d'échanges avec accueil réciproque ou de rencontres de solidarité internationale, organisées autour de travaux de construction, par exemple ou bien avec les JSI-VVSI accessible à partir de 15 ans. Les mineurs sont davantage concernés par les activités se déroulant en France, notamment par les chantiers internationaux de bénévoles.

La tranche d'âge des **30-60 ans** est plus active dans le domaine des volontariats d'échange de compétences. Ces personnes partent généralement faire du mécénat de compétences, souvent dans le cadre de la coopération décentralisée. Depuis une dizaine d'années, la pratique des congés de solidarité émerge.

C'est également le cas des seniors de **plus de 60 ans**, largement représentés dans cette famille de VIES. Ils s'engagent le plus souvent dans des missions de retraités bénévoles, au sein d'associations dédiées aux seniors et spécialisées sur certaines problématiques (Agir ABCD, GREF, etc.).

Il est par ailleurs intéressant de mentionner qu'une portion, certes très réduite, des 30 ans et plus participe à des chantiers internationaux de bénévoles. Cela est encouragé par Cotravail, qui cherche à promouvoir les chantiers intergénérationnels.



### ***b. Genre : les femmes plus concernées que les hommes***

Les femmes semblent globalement plus intéressées par la solidarité internationale et l'échange interculturel que les hommes. Les structures faisant de l'information/orientation/conseil indiquent en effet que la plupart des demandes émanent de femmes. Quant aux structures d'envoi, elles ont majoritairement affaire à des femmes ; les volontaires masculins sont moins nombreux mais représentent tout de même une proportion non négligeable, de l'ordre de 30 à 40%.

Cette majorité féminine reflète une tendance plus générale : dans les métiers du social, on a une surreprésentation féminine, pouvant atteindre 95% dans certaines branches.

Pour les VSI, la mixité est plus équilibrée et on approche des 50% de femmes et 50% d'hommes. Une étude menée par le CLONG-Volontariat en 2004<sup>1</sup> indique que depuis la disparition du statut de coopérants du service national, en 1998, la féminisation du volontariat s'est accélérée ; 52% des VSI sur le terrain en 2002 étaient des femmes.

Chez certaines structures impliquées dans le volontariat d'initiation et d'échanges, le taux de volontaires masculins atteint 100%. Cela s'explique par la nature de la structure : il s'agit par exemple d'une association rattachée à un lycée professionnel ou d'une association faisant appel à des étudiants de polytechnique. Ces deux cursus sont généralement davantage fréquentés par des hommes que par des femmes.

Cette forte représentation masculine, assez exceptionnelle, se retrouve également pour les structures travaillant avec des jeunes avec moins d'opportunités (JAMO). Pour ce public, les garçons sont plus touchés par les VIES que les filles. Selon certaines structures enquêtées, le milieu social peut être une explication à cela : il semble plus facile d'avoir accès à l'information et à la mobilité pour les garçons, les filles étant moins encouragées par leur entourage dans ce type de démarches.

### ***c. Niveau d'études et expérience : des profils très variables***

Le niveau d'études et le nombre d'années d'expérience des volontaires varient beaucoup en fonction du type de volontariat.

Pour les volontariats d'initiation et d'échange, qui visent principalement un public jeune, les volontaires n'ont généralement aucune expérience professionnelle. Quant à leur niveau d'études, il peut aller d'aucune qualification à bac +5. Les rencontres de solidarité internationale (type séjour de groupe mis en place par une structure, axé sur la participation à des travaux ou des ateliers) concernent souvent des jeunes sans qualification ou des bacheliers. Par contre, pour les voyages-découverte à l'initiative des jeunes (qui partent en autonomie), les étudiants (bac +2 à bac +5) sont les premiers concernés. En effet, le public semble plus confiant pour concevoir, mettre en place et réaliser un projet de solidarité internationale. Les chantiers internationaux de bénévoles regroupent des volontaires ayant des profils très variés, allant du jeune mineur sans qualification au retraité ayant derrière lui toute une carrière professionnelle.

Les volontariats d'échange de compétences visent des publics qualifiés et expérimentés. Le mécénat de compétence concerne bien souvent des personnes hautement diplômées et jouissant de plusieurs années d'expérience professionnelle. Quant aux missions bénévoles seniors, les volontaires sont par exemple des

---

1 Source : Le Volontariat de Solidarité Internationale : un parcours de citoyenneté – Résultats de l'enquête sur les VSI de retour de mission, CLONG Volontariat, 2004.



enseignants à la retraite (GREF) ou des cadres retraités (ECTI) bénéficiant bien entendu de longues années d'expérience et d'une formation relevant de l'enseignement universitaire, voire des grandes écoles.

Enfin, les VSI sont globalement des jeunes diplômés (bac +4/5) avec parfois quelques années d'expérience ; tout dépend des compétences nécessaires à la mission et des exigences des organisations d'envoi.

Les stages concernent essentiellement des étudiants de master (bac +4/5). Les Services Volontaires Européens, même s'ils n'exigent a priori aucun niveau de qualification, touchent surtout des jeunes diplômés (licence, voire master). Ce n'est pas le cas du SVE court terme, réservé aux JAMO généralement peu qualifiés.

#### ***d. Lieu de résidence : privilégier la proximité !***

D'après les informations recueillies, les candidats aux VIES s'adressent prioritairement aux structures de proximité géographique. Ainsi, les volontaires envoyés dans le cadre de volontariats d'initiation et d'échange sont le plus souvent originaires de la ville ou du département d'implantation de la structure. La difficulté d'accéder à l'information pour les personnes habitant en zones rurales a été mentionnée par plusieurs organisations. Cela se traduit par un engagement volontaire moins fréquent de la part de ce public.

Pour ce qui est des associations d'envoi de VSI ou des organisations de chantiers internationaux de bénévoles, elles reçoivent fréquemment des demandes venues des autres départements de la région, et même d'autres régions de France. Certains volontaires de solidarité internationale sont également de nationalité étrangère. Ils viennent notamment d'Europe Occidentale, du Canada, d'Australie ou encore d'Afrique, pour quelques uns, la loi sur le VSI de 2005 ayant supprimé tout critère de nationalité. Mais ces volontaires de nationalité étrangère sont très minoritaires.

Concernant l'accueil en France de VIES, les pays d'origine des volontaires sont généralement les pays d'Europe de l'Est ou du Maghreb. Plusieurs structures ont souligné la difficulté de faire venir des habitants des pays du Sud ; les attributions de visas étant particulièrement limitées.

### ***En bref... Qui sont les volontaires ?***

*Des profils variables d'un type de VIES à l'autre...*

*✿ Âge : majorité de 18/30 ans*

*✿ Genre : forte représentation féminine, présence masculine dans les structures intervenant auprès de Jeunes Ayant Moins d'opportunités (JAMO) ou d'établissements principalement fréquentés par des hommes*

*✿ Niveau d'étude et expérience professionnelle : très variable selon le type de volontariat*

*✿ Lieu de résidence : zone d'implantation de la structure concernée (sauf pour les VSI)*



## B. Missions de volontariat : de la recherche d'information à la concrétisation

Le parcours des VIES peut se décomposer en plusieurs phases : recherche d'information, définition du projet, formation et préparation au départ, réalisation de la mission.

### 1. Information, communication et orientation des candidats

#### a. L'échange et la discussion pour informer

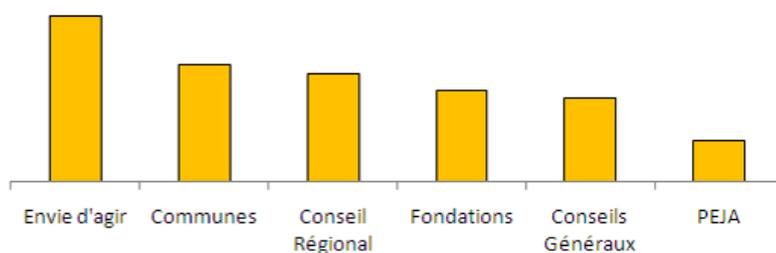
Les structures spécialisées dans l'information indiquent le plus souvent que la communication avec les candidats aux VIES prend place au cours d'un échange. Ainsi, la transmission d'information se fait généralement par oral, soit individuellement, lorsque les personnes viennent se renseigner auprès de la structure, soit collectivement, pendant des forums ou autres réunions d'information.

Les structures s'appuient parfois sur des documents pour guider les personnes intéressées. Il s'agit généralement de brochures mises à disposition par des organismes d'envoi (Concordia, Etudes et Chantiers, SCD). Dans quelques cas, les productions de RITIMO ont été citées, de même que certaines publications du SCD ou encore du CCFD (« Un visa pour le voyage »).

Pour ce qui est des jeunes intéressés par un voyage-découverte de la solidarité internationale, la majorité des structures d'information proposent un accompagnement méthodologique. Quelques-unes indiquent aider les porteurs de projets dans la recherche de partenaires locaux.

Les structures informent aussi les futurs volontaires des financements existants. Envie d'agir est le dispositif le plus connu et quasiment toutes les structures l'ont mentionné. Les bourses proposées par les communes (type « coup de pouce ») sont assez bien connues des structures d'information. Les aides du Conseil Régional et des Conseils Généraux sont moins bien repérées et le PEJA (Programme Européen Jeunesse en Action) n'a été cité que par quelques structures.

#### Financements cités



Un recensement des principaux dispositifs de financement des initiatives de jeunes en lien avec la solidarité internationale a par ailleurs été réalisé<sup>1</sup>.

#### b. Orienter les futurs volontaires : des relais assez bien identifiés

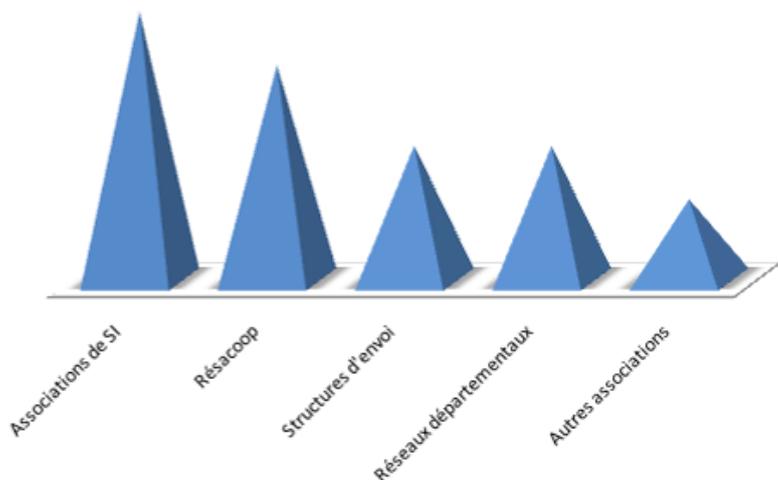
La grande majorité des structures enquêtées indiquent qu'elles renvoient les intéressés vers Internet, notamment l'espace jeune du site web de Résacoop. Une structure a mentionné le portail de France Volontaires ; le site internet étant récent et en cours de construction, il reste pour l'instant assez méconnu.

<sup>1</sup> Voir annexe 8 : Recensement des dispositifs de financement en région Rhône-Alpes



La plupart du temps, les structures d'information renvoient les candidats vers d'autres acteurs. Cette mise en réseau quasi-systématique permet aux futurs volontaires de pouvoir rencontrer plusieurs types d'interlocuteurs.

## Orientation



Les structures qui orientent les candidats vers des associations de solidarité internationale sont nombreuses. Elles conseillent généralement aux jeunes de se rapprocher de telle ou telle association, parce que cette dernière est active dans le pays visé par les volontaires ou parce qu'elle intervient dans le même domaine. Il arrive également, mais beaucoup moins fréquemment, que les jeunes soient renvoyés vers des associations qui ne mènent pas d'activités de SI. C'est par exemple le cas de D'jallaba qui conseille aux jeunes souhaitant intervenir dans des écoles au Sud, de rejoindre des associations de soutien scolaire.

Parfois, les structures d'information renvoient directement les jeunes vers les structures d'envoi, notamment en ce qui concerne les chantiers internationaux de bénévoles et les VSI. Concordia, Etudes et Chantiers, le SCD et France Volontaires ont été cités, ainsi que plusieurs ONG envoyant des volontaires de solidarité internationale (HI, MSF, etc.). Rappelons ici que le statut de VSI est aussi bien utilisé par les urgentistes que par les associations orientées vers le développement ou la coopération.

Résacoop est un acteur bien identifié en Rhône-Alpes, et les trois quarts des structures enquêtées l'indiquent aux personnes intéressées. Les réseaux départementaux jeunesse et solidarité internationale sont pilotés soit par des associations ou collectifs d'associations (Savoie, Loire, Drôme-Ardèche), soit par les directions départementales de la cohésion sociale (DDCS). Même s'ils semblent parfois un peu moins bien repérés, ils constituent également un centre ressource vers lequel les futurs jeunes volontaires sont renvoyés.

Sur les 8 anciens volontaires rencontrés dans le cadre de l'enquête, cinq connaissent (au moins de nom) Résacoop, même s'ils n'ont pas fait directement appel à la structure. Ils ont entendu parler de la structure dans le cadre de leurs études, par le bouche à oreille, ou en cherchant sur internet. Par contre, une des personnes interviewées envisage de s'adresser à Résacoop pour avoir un accompagnement dans la mise en place de son futur projet de rencontre interculturelle. Les réseaux départementaux sont également bien connus de ces volontaires : les deux personnes venant de Chambéry connaissent Pays de Savoie Solidaires et celles venant de Saint-Etienne ont déjà entendu parler de Solicoop 42.

### LES RESEAUX DEPARTEMENTAUX JEUNESSE ET SOLIDARITE INTERNATIONALE

- ✧ Rézo (piloté par Pays de Savoie Solidaires) pour la Savoie
- ✧ RJSI 42 (Réseau Jeunesse et Solidarité Internationale, piloté par Solicoop 42 et l'UFCV) pour la Loire
- ✧ ADOS et Romans International pour Drôme-Ardèche
- ✧ Res'AIN (piloté par la DDCS) pour l'Ain
- ✧ RJSI 38 (Réseau Jeunesse et Solidarité Internationale, piloté par la DDCS) pour l'Isère



Le Rézo en Savoie est particulièrement actif et les jeunes sont quasi-systématiquement renvoyés vers cette structure. La Savoie a été le premier département dans lequel un réseau multi acteurs s'est structuré ; cela explique en partie le dynamisme et l'ancrage du Rézo. Les réseaux de Loire et Drôme-Ardèche sont plus récents et sont actuellement en structuration, de même que le RJSI 38. Quant au Rés'AIN, il ne s'agit pas d'un réseau spécifique à la solidarité internationale ; il a également une vocation culturelle et artistique. La DDCS a cependant indiqué son souhait d'améliorer le réseau et éventuellement de le restructurer ou de mettre en place un réseau spécifique à la SI. L'utilité et l'efficacité de ces réseaux départementaux ont été soulignées par de nombreuses structures au cours de l'enquête.

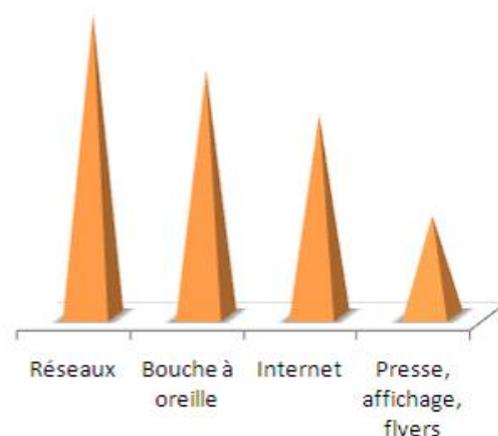
Un travail, mené actuellement par Résacoop, est en cours pour structurer un réseau du même type dans le Rhône. Quant à la Haute-Savoie, ce projet n'est pas à l'ordre du jour, mais sera envisagé prochainement par Résacoop.

### c. Recrutement et sélection : l'utilisation des réseaux...

Pour recruter leurs volontaires, les structures d'envoi utilisent plusieurs moyens de communication.

L'approche réseau est privilégiée. Ce terme implique que la structure d'envoi passe par l'intermédiaire d'autres structures pour communiquer sur ses activités. Le plus souvent, il s'agit d'associations. Mais parfois, ces « structures relais » sont des centres sociaux ou des établissements scolaires, des collectivités ou des organismes d'information. Ainsi, plusieurs structures concernées par les volontariats d'initiation et d'échange indiquent qu'elles sont entrées en contact avec des futurs VIES par l'intermédiaire du Réseau Information Jeunesse ou via le centre social implanté dans leur ville.

### Moyens de communication



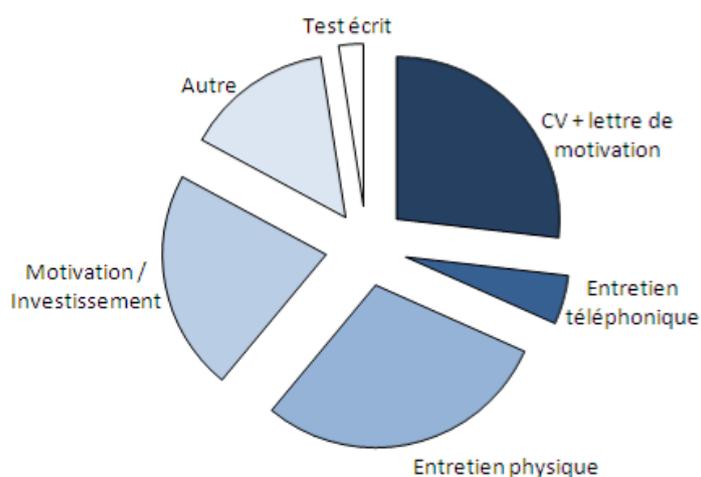
Le bouche à oreille joue également un rôle important, de même que les échanges informels, au cours de forums, par exemple.

Internet est incontournable en matière de communication ! De nombreuses structures d'envoi utilisent leur site web pour informer les utilisateurs de leurs activités et des possibilités de volontariat.

Quant aux publications dans la presse et à l'édition d'affiches et de flyers, il s'agit d'un moyen de communication moins répandu, assez peu utilisé par les structures enquêtées.

Sur les 8 anciens volontaires rencontrés pour l'état des lieux, 4 sont passés par Internet pour obtenir des

### Sélection des VIES



informations sur les VIES et trouver une mission. Pour 3 personnes, c'est plutôt le bouche à oreille et l'approche réseau qui ont fonctionné. Quant au 4<sup>ème</sup> ancien volontaire, il a eu entendu parler du séjour de volontariat lors d'un forum organisé par la municipalité.

Comme le montre le graphique ci-dessus, les méthodes classiques de recrutement (CV, lettre de motivation et entretien) sont assez fréquentes, surtout pour les VSI. Les structures qui rencontrent les futurs volontaires sont assez nombreuses, y compris pour les volontariats d'initiation et d'échange. Ces entretiens sont souvent informels et prennent la forme d'un échange.

La motivation et l'investissement des futurs volontaires au sein de la structure ou pour la conception du projet sont des critères récurrents pour la majorité des structures d'envoi de volontaires d'initiation et d'échange. Il n'y a pas vraiment de sélection organisée pour ce type de volontariat ; la sélection se fait naturellement, par la présence ou l'absence des candidats lors des réunions d'information ou de préparation.

Quant aux autres méthodes de sélection, la rédaction d'une lettre de motivation en anglais ou la recommandation par un référent ont été citées. Deux structures d'envoi concernées par les VSI ont également indiqué recruter des ex-stagiaires, cela permettant d'avoir des volontaires connaissant déjà bien la structure.

Les entretiens avec les anciens volontaires confirment ces pratiques liées aux différents types de VIES.

## *Conclusion de la première partie*

### *En bref... Information, orientation, sélection*

- ✿ Information aux volontaires basée sur la communication orale et l'échange informel*
- ✿ Orientation fréquente des candidats vers Résacoop et les réseaux départementaux ou vers des associations de SI*
- ✿ Un mode de sélection « classique » (CV, lettre de motivation & entretien) pour les Volontariats d'Echange de Compétences et VSI / Une sélection moins formelle et des critères plus souples pour les Volontariats d'Initiation et d'Echange*



### a. La préparation au départ : une pratique courante

La grande majorité (93%) des structures d'envoi indiquent qu'une préparation au départ est prévue pour les volontaires. Les structures ne prévoyant pas ce temps de préparation organisent toutefois une réunion d'information qu'elles jugent insuffisante, au cours de laquelle le projet est présenté et le planning du séjour proposé.

Il existe deux cas de figure pour la préparation au départ : soit elle est effectuée par la structure d'envoi, soit elle est confiée à des organismes extérieurs.

Dans le cas d'une organisation en interne, la préparation est généralement réalisée par des personnes issues de la structure, ayant une bonne expérience de terrain dans le pays concerné. C'est souvent le cas des petites associations organisant des rencontres de solidarité internationale : un bénévole de longue date intervient auprès des futurs volontaires afin de leur présenter quelques éléments de l'environnement culturel, politique ou économique du pays dans lequel ils vont partir. Dans le cas de départs de groupes, il arrive que les structures d'envoi travaillent la dynamique de groupe, en organisant par exemple, des journées ou demi-journées de cohésion. De même, l'aspect technique du projet est souvent abordé.

Dans le cas du volontariat d'échange de compétences, un module de préparation est proposé par les structures enquêtées mais n'est pas systématique. En effet, il s'agit parfois de volontaires expérimentés et habitués à la rencontre interculturelle, jouissant d'une certaine maturité. Ils ne jugent pas toujours nécessaire de suivre une préparation. Pourtant, même si les volontaires ont une expérience professionnelle riche, il n'est pas évident qu'ils aient également une expérience de la solidarité internationale. Peut-être ont-ils déjà voyagé dans des pays du Sud, mais cela n'implique pas nécessairement qu'ils aient une bonne connaissance de ces pays. C'est d'ailleurs une des limites de la classification des VIES en trois grandes familles distinctes. Des personnes jouissant d'une grande expérience professionnelle peuvent finalement vivre leur première expérience de la solidarité internationale et pourraient être situées dans la catégorie « Volontariats d'initiation et d'échanges » plus que dans « Volontariats d'échange de compétences ». La préparation au départ semble donc importante pour ces volontaires, autant que pour les jeunes.

La préparation au départ peut également être proposée par une structure extérieure. En Rhône-Alpes, les réseaux départementaux organisent, en partenariat avec le CCFD, plusieurs weekends. Il en existe pour l'instant dans quatre départements : Rhône, Savoie, Loire, Isère. Ces weekends ont lieu une fois par an, au printemps, et regroupent essentiellement des jeunes qui ont prévu de partir au Sud et dont le projet est en cours de construction. Dans ce genre de weekends, la préparation est plus générale et moins personnalisée. On aborde moins les caractéristiques des pays pour se concentrer sur les bases de l'interculturalité et de la rencontre et sur la démarche de projet dans le cadre de la solidarité internationale.

Parmi les anciens volontaires rencontrés, tous ont été, d'une façon ou d'une autre, préparés au départ dans un pays du Sud. Les volontaires d'initiation et d'échange ont suivi une préparation organisée par la structure avec laquelle ils sont partis (association de chantiers internationaux, collectivité, association étudiante) ou par un intervenant extérieur. Une de ces personnes a participé à un weekend de préparation au départ (voir annexe 9), organisé en Savoie. Le VSI et le volontaire parti 6 mois aux Honduras ont tous les deux suivi le module d'une semaine proposé par le SCD. Quant à la volontaire-bénévole sénior, elle a bénéficié d'une formation en interne, mise en place par le GREF. La stagiaire a été préparée au départ dans le cadre d'un module intégré à son master (orienté vers la solidarité internationale). Chacun de ces anciens volontaires a expliqué que leur préparation avait été intéressante et bénéfique et qu'elle leur avait permis de mieux vivre la rencontre avec une autre culture.



L'association Etudiants et Développement a également été mentionnée ; elle intervient notamment dans la préparation des étudiants en médecine, via l'association ACTES.

Les organismes d'envoi de VSI organisent leurs propres formations, qui sont généralement plus longues et plus complètes. Ainsi, le SCD demande à ses volontaires de participer à un stage d'une semaine, ainsi qu'à un ou plusieurs modules complémentaires.

Enfin, pour les SVE, la formation est organisée par le PEJA, au niveau national. Selon certaines structures enquêtées, cette formation n'est pas suffisamment axée sur l'interculturalité ; les SVE dans des pays du Sud étant plutôt rares, la formation proposée n'est, semble-t-il, pas tout à fait adaptée à ces derniers.

### ***b. Un accompagnement au retour en évolution***

Si les structures organisant des préparations au départ sont nombreuses, celles proposant un accompagnement au retour sont assez rares.

La plupart du temps, un débriefing est organisé. Il permet aux volontaires d'échanger sur leurs expériences et de faire un bilan succinct de ce qu'ils ont vécu. C'est également ce qu'ont mentionné les volontaires rencontrés. Lorsqu'ils sont partis dans le cadre d'une structure française (ou européenne), une réunion-bilan assez succincte a eu lieu. Elle n'a d'ailleurs pas toujours été jugée très utile. Pour les volontariats d'initiation et d'échange, une restitution a souvent lieu. Elle est souvent exigée par les financeurs et peut prendre la forme d'une exposition photos, d'une conférence ou d'un reportage vidéo. Des soirées festives permettent parfois aux volontaires de présenter collectivement leurs travaux.

De la même manière que pour les weekends de préparation au départ, le CCFD et certains réseaux départementaux organisent des temps de rencontre dédiés au retour. En Savoie et en Isère, des weekends complets sont proposés, tandis que dans le Rhône, il existe une soirée de retour. Solicoop 42 a par ailleurs le projet de mettre en place un weekend dans la Loire.

Ces temps permettent de croiser différents regards et cette relecture d'expériences semble très profitable aux volontaires.

Dans le cas de VSI, comme prévu par la loi, les organismes d'envoi organisent des sessions de débriefing pendant lesquelles ils rencontrent les volontaires. Des entretiens individuels, des ateliers d'aide à la recherche d'emploi ou des bilans de compétences sont également prévus. Le VSI rencontré confirme cela, de même que la personne partie en volontariat long terme, hors cadre VSI.

C'est aussi le cas des SVE ; ils bénéficient d'un accompagnement post-mission qui leur permet une meilleure réinsertion sociale et professionnelle, par la valorisation de l'expérience vécue.

Plusieurs structures ont expliqué qu'elles ne prévoyaient pas d'accompagnement spécifique mais qu'elles étaient prêtes à réagir en cas de demande des volontaires.

Les volontaires rencontrés ont fait part des difficultés du retour. Leurs témoignages mettent en évidence le fait qu'il est bien souvent plus difficile de rentrer que de partir. Ainsi, Emilie, ancienne VSI explique qu'elle a eu du mal à se réinsérer dans le système français : elle a eu des difficultés à réintégrer ses réseaux d'amis et à retrouver un emploi. Pour son hébergement, elle s'est vue contrainte de retourner vivre quelques temps chez ses parents, ce qui lui est apparu comme quelque chose de difficile, après plusieurs années d'indépendance. D'autres anciens volontaires ont mentionné qu'à leur retour, ils avaient tendance à ne voir que les mauvais côtés de notre société ;



cela s'est parfois traduit par une attitude de rejet et une impression de ne pas être compris par l'entourage. Une formation plus approfondie au retour aurait probablement permis à certains de mieux vivre cette période difficile.

### *c. Des formations variées proposées par de nombreuses structures*

Outre ces préparations au départ et ces quelques formes d'accompagnement au retour, plusieurs formations sont par ailleurs proposées. Résacoop organise notamment des formations axées sur la conception de microprojets de SI et sur l'établissement de dossiers ou de budgets de cofinancements.

En octobre 2010, la DDCS de la Drôme organisera, en partenariat avec l'ADOS, Romans International et RIVES, une session de deux jours de formation, à destination des accompagnateurs de projets de solidarité internationale, afin de sensibiliser à la complexité spécifique de ces projets, de baliser les principales étapes de l'accompagnement et de favoriser le travail en réseau des acteurs.

Des organismes spécialisés mettent en place diverses formations plus spécifiques et complètes ; on peut citer le CIEDEL, Bioforce ou encore la PIHC (Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération) ou Humacoop.

Deux fois par an, Résacoop édite une plaquette qui recense les formations proposées par les différents organismes de Rhône-Alpes.<sup>1</sup>

#### *En bref... Avant le départ puis au retour : préparation, formation*

- ✿ Des préparations au départ quasi-systématiques (sauf dans le cas des séniors) mais dont le contenu varie (de la simple réunion d'information à des modules complets abordant de nombreux aspects) & qui n'est pas toujours adapté (cas du SVE Monde notamment).*
- ✿ Des formations au retour beaucoup plus rares, sauf pour les VSI et les SVE où elles sont obligatoires.*
- ✿ A noter : des weekends départ et retour sont organisés dans plusieurs départements.*
- ✿ Diverses formations plus spécifiques sont proposées par plusieurs organismes : Bioforce, Résacoop ou Humacoop..*

<sup>1</sup> Plaquette à télécharger sur le site de Résacoop : [www.resacoop.org](http://www.resacoop.org)



#### a. Zone géographique privilégiée : l'Afrique de l'Ouest en tête de liste

La grande majorité des VIES ont lieu en Afrique de l'Ouest, francophone. Toutes les structures enquêtées ont mentionné cette zone. Mais l'Asie (avec notamment l'Inde) et l'Amérique Latine sont également deux destinations privilégiées. Depuis peu, l'Europe de l'Est rencontre un vif intérêt des volontaires et beaucoup de jeunes réalisant un volontariat d'initiation et d'échange choisissent cette zone. Notons cependant qu'avec l'appellation VIES, on s'intéresse aux projets réalisés avec des populations appartenant à d'autres espaces que celui de l'Union Européenne.



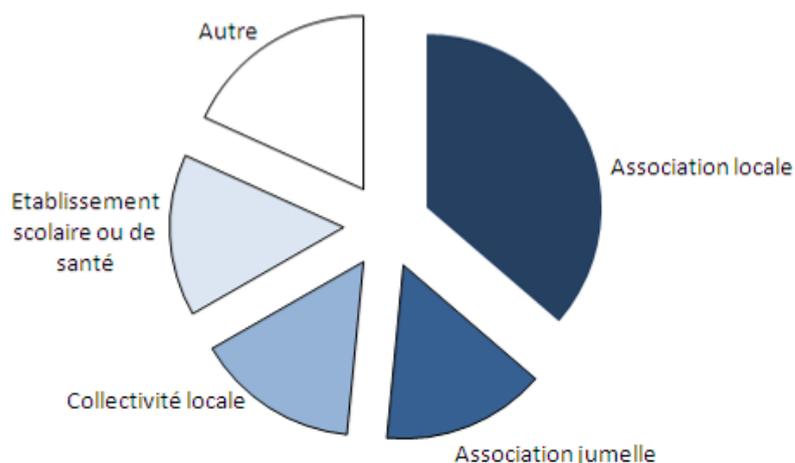
Plusieurs structures (notamment des organismes d'envoi de VSI et les collectivités territoriales mettant en œuvre des programmes de coopération décentralisée) ont par ailleurs mentionné Haïti, sans que cela ait nécessairement un lien avec le séisme de ce début d'année. Madagascar est aussi fréquemment mentionné.

Par contre, le Maghreb et le Moyen-Orient ne sont pas des zones privilégiées, et rare sont les structures qui les ont mentionnées.

Les zones d'intervention les plus fréquentes correspondent aux données synthétisées dans le baromètre de Résacoop. Sur près de 2000 projets et partenariats menés par des rhônalpins, 55% se déroulent en Afrique (principalement Afrique de l'Ouest francophone et à Madagascar). Notons par ailleurs que la Région Rhône-Alpes a mis en place des programmes de coopération décentralisée avec 4 pays africains : Burkina Faso, Mali, Sénégal et Madagascar. Ces pays sont des destinations privilégiées pour l'envoi de volontaires.

#### b. Partenariat : une notion connue de tous

##### Partenariats



Toutes les structures d'envoi enquêtées indiquent que les actions menées par leurs volontaires sont définies dans le cadre de partenariats avec des acteurs des pays du Sud.

Le type de partenariat le plus fréquent est tissé avec des associations locales, implantées dans la ville ou le village où aura lieu la mission du volontaire.

Parfois, il s'agit d'associations jumelles ; c'est le cas des associations « doubles » ayant un siège en Rhône-Alpes et un autre siège au Sud, géré en général par des locaux.

Les collectivités locales sont d'autres partenaires

assez fréquents des structures d'envoi, notamment des comités de jumelage.

Enfin, il existe aussi des partenariats avec des établissements scolaires, des établissements de santé ou encore des orphelinats. C'est certes moins courant, mais plusieurs structures ont mentionné ce cas.

Par « autre », on entend notamment des partenariats avec des antennes d'associations ou d'ONG françaises basées au Sud, ou des personnes individuelles. Ainsi, parmi les partenaires cités, on compte un écrivain malien et des enseignants. Deux structures ont par ailleurs indiqué avoir des partenariats avec des entreprises locales.

Dans le cas des associations de chantiers internationaux de bénévoles, qui sont à la fois structure d'envoi et structure d'accueil, il existe des réseaux (Alliance et CCSVI, Comité de Coordination du Service Volontaire International) permettant aux associations de se mettre en lien. Quant au Service Volontaire Européen, cela fonctionne avec une base de données globale à laquelle les structures d'envoi et les structures d'accueil ont accès. L'offre rencontre ainsi la demande.

### *c. Définition du projet : implication du partenaire ou de la structure d'accueil*

Le projet sur lequel les VIES interviennent est le plus souvent défini au sein de ces partenariats, d'un commun accord entre la structure d'envoi et le partenaire. Il est très fréquent que le partenaire soit en même temps la structure d'accueil. Des cadres partenariaux plus complexes peuvent exister, dans le cadre de VSI en coopération décentralisée, par exemple.

D'après les informations recueillies, il existe deux types de pratiques concernant chacune à peu près la moitié des structures enquêtées.

Tout d'abord, il arrive que le projet soit imaginé par la structure d'envoi puis proposé au partenaire. Parfois, les futurs volontaires participent à la définition du projet, mais ce n'est pas très fréquent. Cela arrive principalement pour les rencontres de solidarité internationale, pour lesquelles les jeunes peuvent exprimer leurs attentes.

Le deuxième cas de figure concerne les structures qui répondent à une demande émanant du partenaire, parfois identifiée lors d'une précédente mission.

Il est assez fréquent que les projets s'inscrivent dans le cadre d'une coopération décentralisée établie entre deux villes. Cela concerne principalement les missions organisées par les collectivités locales (Ville de Chambéry, Ville de Romans-sur-Isère ou Conseils généraux).

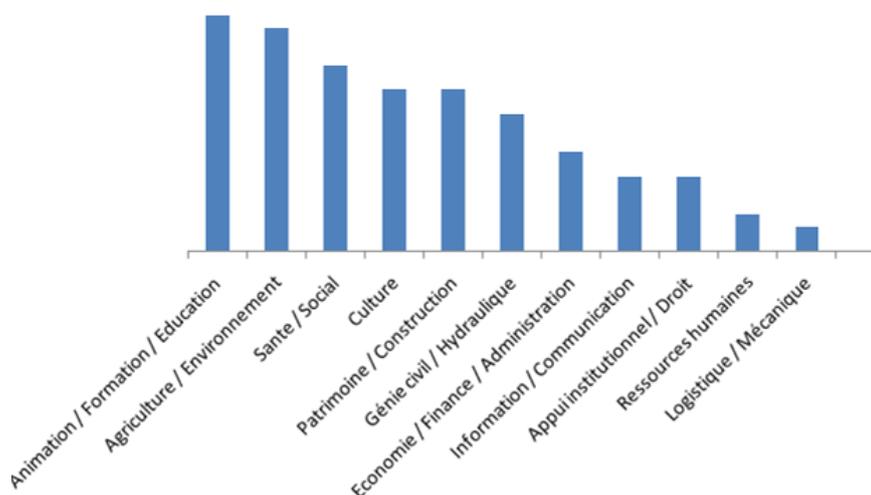
Plus rarement, certains projets sont mis en place à la suite d'un appel à projets formulé par les institutions.

Les missions sont menées avec des locaux ; seule une structure d'envoi de VSI a indiqué que ses volontaires rejoignaient des équipes françaises et travaillaient de fait avec elles.

### *d. Des domaines d'intervention variés*

Les champs d'intervention des VIES sont très variables.

**Domaines d'intervention des VIES**



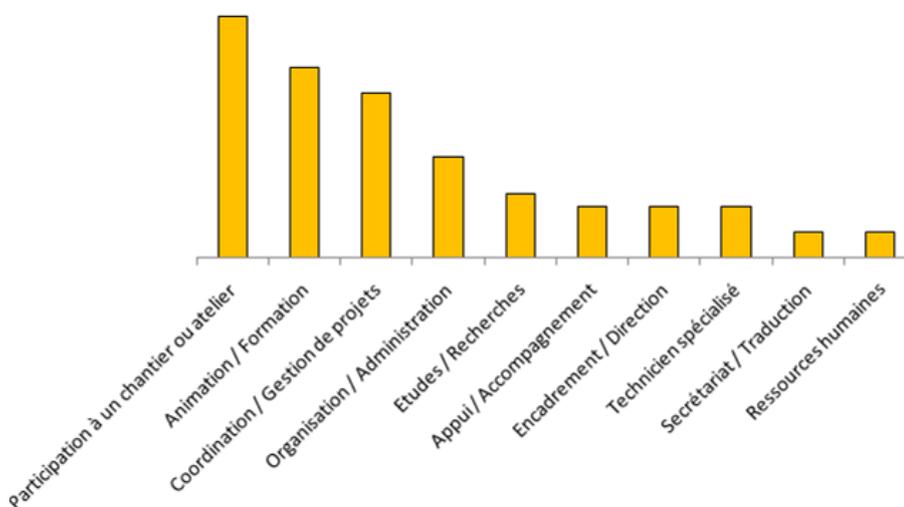
Les volontariats d'initiation et d'échange interviennent davantage dans les domaines de l'animation, de l'environnement, de la construction et du patrimoine.

Les VSI ont une palette d'intervention plus large et sont tout autant concernés par l'hydraulique et le génie civil que par l'appui institutionnel ou la formation.

Quant aux volontariats d'échange et de compétences, les champs d'intervention concernent l'économie, la finance, l'administration) et surtout le domaine de l'éducation.

La culture est également une thématique récurrente qui concerne les différentes formes de VIES.

### Fonction des VIES



Une grande partie des VIES ont participé à un chantier ou atelier. Cela correspond au nombre important de structures d'envoi concernées par les volontariats d'initiation et d'échanges.

Les fonctions d'animateur-formateur sont également courantes et concernent tous les types de VIES.

Pour les fonctions en lien avec la coordination et la gestion de projets, ainsi que l'organisation et l'administration, il s'agit essentiellement des familles de volontariat d'échange de compétences et de VSI.

On remarque que peu de VIES ont occupé des fonctions en rapport avec les ressources humaines ou la recherche.

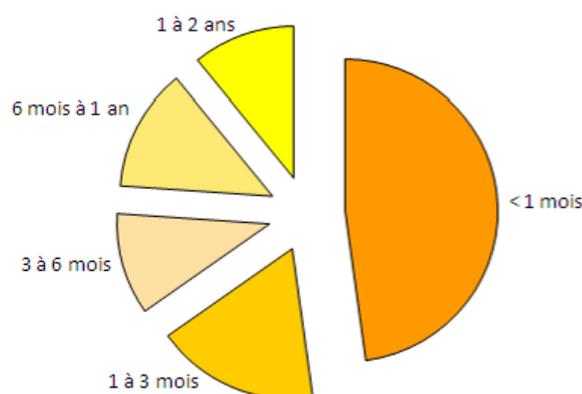
Notons par ailleurs que les structures ont évoqué une fonction qui ne faisait pas partie des choix proposés dans le questionnaire : appui et accompagnement. En effet, elles sont plusieurs à avoir spécifié que leurs volontaires intervenaient dans le but de renforcer les compétences locales et qu'ils n'occupaient pas une fonction que pourrait exercer un acteur local.

Les volontaires rencontrés ont participé à des missions très variées ; Eudes s'est vu confier la planification urbaine d'une ville au Honduras tandis que Léah animait des ateliers de création artistique avec des jeunes burkinabés et que Mijo intervenait au sein d'établissements scolaires pour aider à la formation des professeurs. En règle générale, chacun met à profit ses compétences dans un domaine précis et les missions des uns et des autres correspondent parfaitement à leurs capacités.

#### e. Les courtes durées privilégiées

La durée des VIES varie d'un type de volontariat à un autre. Ainsi, quasiment tous les volontariats d'initiation et d'échange durent

### Durée des VIES



moins d'un mois. Par contre, les VSI ont tous une durée comprise entre 1 et 2 ans (durée maximum prévue par la loi). Pour ce qui est des SVE, la durée légalement fixée est comprise entre 2 et 12 mois. Mais les jeunes avec moins d'opportunités (JAMO) peuvent partir pour une durée plus courte (à partir de 2 semaines).

### *En bref... La définition du projet*

- ✿ *Les projets sont systématiquement définis dans le cadre de partenariats avec les acteurs du Sud (des associations le plus souvent).*
- ✿ *Les domaines d'intervention sont variés et concernent des problématiques différentes : éducation, santé et environnement sont les plus courantes.*
- ✿ *Les fonctions les plus fréquentes sont la coordination, la gestion de projets, la formation et l'animation. Concernant les volontariats d'initiation et d'échange, les jeunes participent généralement à un chantier ou un atelier.*
- ✿ *Durée : une majorité de missions courtes (moins d'un mois).*

## 4. Réalisation de la mission

### *a. Suivi des volontaires*

Pendant la phase de réalisation, le suivi effectué par les structures d'envoi est très différent, selon qu'il s'agisse de volontariats d'initiation et d'échange, de VSI ou de volontariats d'échange de compétences.

Le suivi des chantiers internationaux de bénévoles est double. Il porte d'une part sur les volontaires-bénévoles, et d'autre part sur la réalisation et l'avancement du chantier. Ainsi, les chargés de suivi se préoccupent de la qualité des relations avec les partenaires et de la gestion budgétaire, mais aussi du bien-être des volontaires-bénévoles et de la satisfaction des différents acteurs. Les visites de terrains sont régulières pour les chantiers organisés en France. Des animateurs sont présents sur les chantiers internationaux ; ils sont rattachés à la structure d'accueil. Dans le cas de l'envoi de volontaires-bénévoles dans des pays du Sud, il n'y a donc sur place que des animateurs locaux. Une évaluation finale permet d'avoir le ressenti des participants et fait partie intégrante du suivi.

Pour certaines structures d'envoi de volontariats d'initiation et d'échange, notamment lorsque les volontaires sont jeunes ou en difficultés sociales, un accompagnateur part avec le groupe de volontaires ; il est chargé de l'animation de la vie quotidienne et sert de référent aux volontaires. C'est par exemple le cas pour certains JSI ou VVSI. L'accompagnateur est généralement en lien (par Internet ou par téléphone) avec la structure d'envoi et le suivi est donc facilité.

Dans le cas des voyages-découverte, il n'y a pas de suivi des volontaires, ces derniers faisant le choix de partir en autonomie.



Dans le cas des volontariats d'échange de compétences, les volontaires peuvent parfois être mis en lien avec un correspondant local. Il est le référent et gère les aspects pratiques de la mission du volontaire. Le suivi est assez succinct, étant donné que l'intervention dure, en principe, moins d'un mois. Un ou deux échanges téléphoniques ou par mail ont lieu, au maximum. Par contre, la majorité des structures concernées par ce type de VIES demande aux volontaires de rédiger un rapport final.

Compte-tenu de la durée de leurs missions, les volontaires de solidarité internationale bénéficient généralement d'un suivi plus complet. Un suivi régulier des activités permet d'avoir une vue globale de l'évolution du projet. Il s'agit le plus souvent d'un suivi ressources humaines habituel. L'expérience du VSI rencontré confirme cela : Emilie bénéficiait, pendant sa mission au Burkina, d'un suivi régulier de la part du SCD et était entourée, sur place, de plusieurs personnes locales ou expatriées. Un suivi psychologique est parfois proposé ; le bien-être du volontaire et son état psychologique étant une des clés de la réussite d'un projet.

Le suivi se fait généralement par internet et par téléphone. La fréquence des échanges est variable et peut aller d'une fois par mois à plusieurs fois par semaine. Les VSI doivent par ailleurs rédiger un rapport qui leur permet de rendre compte de leurs activités. Ils ont souvent un référent sur place ; c'est soit le partenaire, soit un expatrié, soit les deux. Les visites de terrain sont plus rares mais quelques structures en prévoient.

Le SCD a par ailleurs mis en place un nouveau système de suivi : des bénévoles anciens volontaires sont en contact avec les volontaires en cours. Ces bénévoles connaissent généralement le pays dans lequel se trouvent les volontaires qui leur sont confiés. Ils ont des contacts réguliers avec eux et peuvent ainsi apporter un regard extérieur et un soutien chaleureux.

En fin de séjour, des entretiens formels et des bilans permettent d'avoir une vision d'ensemble de la mission écoulée. Ils sont systématiques.

Enfin, concernant les SVE et les stages, le suivi semble assez régulier, avec des contacts mensuels via Internet, essentiellement. Dans tous les cas, la structure d'accueil est le référent du jeune ; c'est elle qui est chargée du suivi quotidien. A la différence des pays européens, qui possèdent tous une agence du PEJA avec des personnes disponibles pour rencontrer les SVE, dans les pays du Sud, il n'y a pas cette possibilité.

### *b. Quelques aspects d'ordre pratique...*

Tous les volontaires partant dans le cadre d'un VSI, d'un mécénat de compétence, d'un SVE ou d'un stage reçoivent une fiche de mission où sont déclinées les différentes tâches à accomplir.

En revanche, s'agissant des volontariats d'initiation et d'échange, il n'y a pas de fiche de mission à proprement parler. Certaines structures d'envoi mettent au point une charte ou un règlement que les volontaires s'engagent à respecter. Ces documents précisent notamment le comportement à avoir. Il s'agit davantage d'un engagement moral. Plus rarement, un guide de la conduite à tenir en cas de problème est fourni ; il recense par exemple les numéros de téléphone utiles.

Il n'y a généralement pas de procédure précise en cas de problème pendant la mission. Seule l'assurance personnelle du volontaire ou une assurance rapatriement souscrite par la structure d'envoi sont mentionnées.

Quant au logement des VIES, il est collectif (dans des écoles, par exemple) pour les départ en groupe et individuel pour les départ isolés. Quelques structures ont mentionné un accueil en famille, mais ces cas sont peu fréquents. Le tourisme alternatif a été cité une fois : les volontaires sont logés dans un campement de tourisme solidaire et équitable.

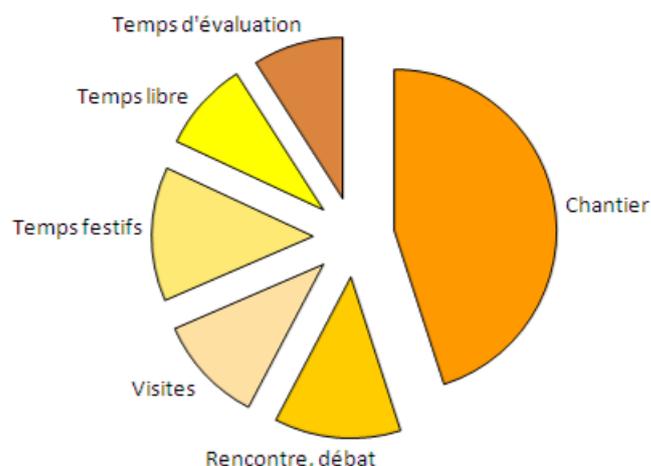


### c. L'organisation du temps

Outre la mission proprement dite, qui occupe la majeure partie de leur temps, les volontaires ont souvent des activités annexes durant leur séjour au Sud.

Dans le cas des chantiers internationaux de bénévoles et autres rencontres de solidarité internationale, le temps consacré au chantier en tant que tel est plus réduit et on accorde beaucoup de place aux autres activités. En moyenne, les volontaires travaillent du lundi au vendredi, pendant 5 à 6 heures par jour. Certains organismes limitent cette durée à 3 heures quotidiennes. Le reste du temps est dédié aux rencontres et échanges entre les participants et avec les populations locales. Le programme des activités inclut souvent des visites et sorties culturelles réalisées parfois avec le groupe d'accueil, des temps festifs, des temps d'évaluation et du temps libre.

## Programme d'activité des chantiers



### \*\*\* ZOOM SUR LES CHANTIERS INTERNATIONAUX DE BENEVOLES \*\*\*

\*\*\* Dans le cadre de cet état des lieux, il a été possible de passer deux jours sur un chantier international de bénévoles organisé par Concordia en Rhône-Alpes.

\*\*\* 11 volontaires-bénévoles issus de 8 pays participaient aux trois semaines de chantier : 2 Canadiennes, 2 Mexicains, 2 Coréennes, 1 Slovaque, 1 Suisse, 1 Finlandais, 1 Serbe et 1 Français. Deux jeunes, habitant la commune sur laquelle le chantier s'est déroulé, se sont joints au groupe. Deux animateurs encadraient les volontaires-bénévoles. Les matinées étaient consacrées au chantier ; il s'agissait de participer à l'organisation d'un triathlon. Des visites et activités diverses étaient organisées les après-midis.

\*\*\* La majorité des volontaires-bénévoles avait déjà participé à un ou plusieurs chantiers dans d'autres pays, notamment dans le leur. Ils se sont inscrits via des associations dans leurs pays respectifs et n'ont apparemment rencontré aucune difficulté dans la recherche d'un volontariat.

\*\*\* Les motivations des volontaires-bénévoles sont le voyage et la découverte de la France. Rencontrer des jeunes venant des quatre coins du monde, dans une ambiance de « colonie de vacances » est également une source de motivation. Cinq volontaires-bénévoles ont également mentionné l'apprentissage du français ou le besoin de pratiquer cette langue ; ils prennent alors en compte leur avenir professionnel. Deux volontaires-bénévoles ont expliqué que le chantier était pour eux un moyen d'occuper du temps libre. L'un avait obtenu son diplôme plusieurs mois auparavant et ne trouvait pas de travail, et l'autre (un habitant de la commune) venait « d'abandonner son job ». Une personne a indiqué que sa participation à un chantier était une première étape, avant de partir pour des volontariats plus longs et moins « encadrés ». Une autre a expliqué que le chantier lui servait de point de départ dans un pays étranger, et permettait de rassurer ses parents, avant de passer du temps, seule, à la découverte du nouveau pays.

\*\*\* Si la plupart des bénévoles se disent plus « ouverts » à leur retour, deux personnes m'ont expliqué que seuls des jeunes ouverts d'esprit pouvaient participer à un chantier et que cette expérience n'avait que peu d'impacts sur les participants excepté une meilleure connaissance des



pays (celui dans lequel se tient le chantier et ceux d'où viennent les volontaires). En revanche, les jeunes m'ont indiqué que les chantiers ont des conséquences sur les populations locales. Ainsi, les villageois se montreraient plus tolérants et moins méfiants à l'égard des étrangers, lorsqu'un chantier a eu lieu dans leur commune.

### *En bref... La phase de réalisation des volontariats*

- ✿ Un suivi très différent d'un type de VIES à un autre : présence d'un accompagnateur/animateur pour les chantiers et autres rencontres de SI, correspondant ou référent local, suivi approfondi pour les VSI.*
- ✿ Fiches de missions: systématiques dès lors que le volontaire se voit confier des tâches spécifiques et qu'il travaille en autonomie.*
- ✿ Organisation du temps flexible et programme diversifié, notamment pour les chantiers, avec des activités annexes.*



## C. Côté finances...

L'aspect financier est important pour les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité et il est intéressant de comprendre comment sont financées les missions, pour les différents types de VIES.

### 1. Qui paye quoi ?

#### *a. Les volontariats d'initiation et d'échange*

Dans le cas des volontariats d'initiation et d'échange, les frais sont généralement à la charge des volontaires. Léah, une ancienne volontaire rencontrée, est partie pour un voyage-découverte de la solidarité internationale, pendant un mois, au Burkina. Pour le financer, elle a mis en place, avec les autres participants, des activités d'autofinancement, comme la participation à des brocantes ou l'organisation d'un tournoi sportif. Elle a également pu bénéficier de bourses (cf. partie b sur les financements publics).

Ainsi, les organismes de chantiers organisent l'hébergement, les repas et parfois le transport, à partir de la somme versée par le jeune, à son inscription. La structure d'accueil participe également aux frais, en mettant par exemple à disposition un lieu d'hébergement. Les cofinanceurs sont souvent la DRJSCS et les Collectivités locales.

Lorsque les séjours sont organisés par des collectivités, la prise en charge des volontaires est parfois totale et la participation financière du jeune n'est que symbolique, ce qui est important pour la participation de jeunes issus de familles aux revenus modestes. C'est le cas pour trois des quatre collectivités rencontrées. Elles font alors appel à plusieurs cofinanceurs, parmi lesquels les conseils généraux, le conseil régional, le MAEE ou encore des fondations et sponsors. Vincent a participé à un de ces séjours, dans le cadre d'un échange avec accueil réciproque ; il explique que cette prise en charge par la collectivité lui a permis de vivre une telle expérience. Il n'aurait probablement pas pu partir, s'il avait dû financer lui-même son séjour. Dans le cas des JSI-VVSI, la participation financière directe des jeunes est également réduite.

Quant aux associations organisant ponctuellement des rencontres de solidarité internationale, la prise en charge est moins importante et l'auto-financement par le volontaire couvre la grande majorité des frais relatifs à la mission de volontariat. Les jeunes peuvent par contre faire appel à des financeurs extérieurs (voir partie suivante sur les financements publics).

#### *b. Les volontariats d'échange de compétences*

Concernant les volontariats d'échange de compétences, toutes les structures enquêtées indiquent que la prise en charge des volontaires est totale et que ces derniers n'autofinancent généralement pas leur mission.

Il n'y a aucune somme d'argent versée aux volontaires, mais l'hébergement, les repas, les transports sont pris en charge, à la fois par la structure d'envoi, la structure d'accueil (qui est souvent le partenaire dans le projet), et l'entreprise, dans le cas du mécénat de compétences. Lorsque le mécénat de compétences s'inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée, la collectivité territoriale prend en charge les frais de mission.



### *c. Le VSI*

Pour les VSI, la prise en charge est totale et comprend une indemnité mensuelle, en plus de l'hébergement et du transport. Cela est d'ailleurs prévu par la loi du 25 février 2005.<sup>11</sup> Le montant de cette indemnité est variable. Il dépend notamment du coût de la vie dans le pays de destination. La couverture sociale et les assurances sont également prises en charge.

### *d. Les autres formes de volontariat*

Pour les SVE (de durée classique ou court terme), le PEJA prend en charge les frais liés au volontariat, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 450€. L'hébergement est prévu par la structure d'accueil.

Quant aux stages, il existe deux cas de figure. Si le stagiaire part avec une structure française, alors celle-ci prend généralement en charge le transport et l'indemnité légale prévue pour les stagiaires (lorsque le stage dure 2 mois et plus : 417.09€ par mois, pour 35h hebdomadaires). En revanche, lorsque le stagiaire rejoint directement une association au Sud, la totalité des frais liés à sa mission sont à sa charge. Les dispositifs de financement des initiatives de jeunes ne sont bien souvent pas ouverts aux stagiaires.

## **2. Des financements publics pour certains types de VIES**

### *a. Les bourses pour les initiatives de jeunes*

Cinq des collectivités rencontrées (villes de Vienne, Annecy-le-Vieux, Lyon, Bassin chambérien, Conseil Régional) ont indiqué avoir mis en place des bourses à destination des jeunes, afin de leur permettre de financer leurs initiatives solidaires à l'international. Elles financent chacune une dizaine de projets liés à la solidarité internationale par an, en moyenne.

Le montant de l'aide accordée est variable d'une collectivité à une autre, et dépend notamment de la taille de cette collectivité. En général, il est compris entre 300 et 1500€.

L'âge est un des premiers critères d'éligibilité. Les jeunes doivent généralement avoir moins de 25 ans. Il est parfois exigé qu'ils soient majeurs. L'âge de 16 ans est suffisant, pour prétendre à certains dispositifs. Dans tous les cas, le critère géographique est retenu. Il est impératif d'être domicilié (ou parfois de travailler ou étudier) sur la commune ou dans la région mettant en place les dispositifs.

Pour certains dispositifs, les jeunes doivent obligatoirement prendre contact avec une structure d'appui et d'aide au montage de projet ou doivent choisir une structure référente, parmi une liste. Cela permet aux jeunes d'améliorer la qualité de leurs projets et parfois de remettre en question certains aspects du projet. Il est également parfois demandé aux jeunes de trouver des cofinancements, afin que la collectivité ne soit pas le seul financeur du projet. Parmi les autres critères, l'utilité sociale, la qualité du partenariat ou encore l'investissement personnel des jeunes dans leur projet ont été mentionnés par les collectivités.

Les collectivités fonctionnent généralement en jury ou en comité de sélection pour attribuer les bourses. Les membres du jury sont issus du milieu associatif (MJC ou centres sociaux, CRIJ/BIJ) ou représentent l'administration et les collectivités.

---

<sup>11</sup> Voir annexe 3 : loi du 25 février 2005 relative au statut de VSI



Outre les collectivités, l'administration propose également un dispositif de financement ; il s'agit du programme Envie d'Agir, relayé par les Directions Départementales de la Cohésion Sociale (DDCS). Ce programme, non spécifique à la SI, est séparé entre les « projets jeunes », ouverts à toutes les initiatives ponctuelles, et les « défis jeunes », qui comportent une dimension professionnalisante. Les « projets jeunes » concernent davantage de monde et sont accessibles aux jeunes de 11 à 30 ans, pour un montant de 1000€ maximum.

Si les préparations au départ et formations retour ne sont généralement pas obligatoires, des restitutions sont souvent exigées par les financeurs. Elles prennent généralement la forme d'expositions photos, de conférences ou de témoignages divers. Parfois, une soirée est organisée à l'initiative de la collectivité et les jeunes sont invités à y participer pour présenter leurs projets.

Enfin, parmi les structures enquêtées, une association (Solidarité Afrique) propose aux jeunes en difficulté une aide financière pour financer leur participation à un chantier, par exemple. Le montant de l'aide est variable mais reste peu élevé (moins de 150€). Il n'y a pas de critère d'éligibilité ; les jeunes doivent par contre être motivés et s'impliquer au sein de la structure.

Notons par ailleurs que, dans le cas de stages, le Conseil Régional permet aux étudiants de pouvoir bénéficier d'une bourse. Ce dispositif (Explo'RA) n'est pas réservé au champ de la solidarité internationale ; il est ouvert à tous les types de stages mais aussi aux études dans un pays étranger (dans le cadre d'un programme d'échange). Marie, ancienne stagiaire a pu recevoir cette aide pour réaliser son stage en Palestine. Sans cela, elle aurait dû financer son séjour en intégralité.

#### *b. Les aides au financement des chantiers internationaux de bénévoles*

La DRJSCS propose par ailleurs des financements pour aider à l'organisation de chantiers internationaux de bénévoles. Ainsi, sur les 60 chantiers organisés en Rhône-Alpes en 2009, 47 ont reçu un financement de la part de la DRJSCS, pour un montant de 2000€ en moyenne. Afin de bénéficier d'un financement, les participants doivent être bénévoles, donc non indemnisés, et le chantier doit durer au minimum 8 jours. La mixité sociale, culturelle et de genre est également exigée. Le chantier doit également présenter un intérêt et doit être réalisable par des jeunes.

#### *c. Le financement de l'accueil de VIES*

La plupart des collectivités ne prévoient pas de financer l'accueil de VIES. Deux raisons peuvent expliquer cela : soit il n'y a jamais eu de demande, soit ce n'est pas l'objet du dispositif prévu. Sur les 4 villes, une seule finance parfois l'accueil de personnes issues du Sud sur leur territoire, dans le cadre de la coopération décentralisée. Il s'agit généralement de délégations composées d'élus ou de personnel soignant ou enseignant.



### *En bref... Côté finances*

- ✓ *Les frais de missions sont pris en charge par les structures d'envoi et d'accueil pour les VSI, les SVE et les volontariats d'échange de compétences, mais pas pour les volontariats d'initiation et d'échanges.*
- ✓ *Indemnités prévues dans certains cas.*
- ✓ *Existence de nombreux dispositifs de financement (bourses), notamment pour les initiatives de jeunes et pour les chantiers de bénévoles internationaux.*

## D. Des remarques, des attentes

Au cours de cet état des lieux, les structures enquêtées ont été interrogées sur leurs attentes ; elles ont également pu faire part de leurs interrogations, de leurs inquiétudes parfois, ou de certaines remarques concernant les VIES et la mission de France Volontaires.

### 1. Quels besoins sont exprimés ?

Les structures enquêtées ont fait part de plusieurs attentes vis-à-vis d'une plateforme d'appui aux VIES. En recoupant les attentes des uns et des autres, des thèmes principaux se sont dégagés. Ils sont ici priorisés, en fonction du nombre d'acteurs les ayant mentionnés.

Rappelons toutefois que les idées présentées ici émanent d'un individu ; il est par conséquent nécessaire de prendre en compte le fait qu'il ne s'agit pas toujours de l'opinion officielle de la structure représentée.

#### *a. Information*

##### **\* Une meilleure lisibilité et plus d'information**

La plupart des structures enquêtées, y compris les administrations, déplorent un manque de lisibilité concernant les VIES. Les différents types de volontariat ne sont pas tous connus et beaucoup d'acteurs disent avoir des difficultés à s'y retrouver. Ils souhaiteraient que des explications claires soient diffusées à toutes les structures susceptibles d'avoir affaire à des candidats au volontariat. Des précisions concernant les différents types de



volontariat seraient particulièrement utiles. Au cours de la séance de restitution, la nécessité de repositionner les différentes formes de volontariat les unes par rapport aux autres a été évoquée ainsi que l'intérêt de disposer d'un schéma global de présentation.

L'intérêt de mettre en place un portail internet, sur lequel on pourrait retrouver toutes les informations nécessaires (explications sur les types de VIES, outils, annuaire des structures vers lesquelles se tourner lorsqu'il s'agit d'entreprendre un projet de volontariat, etc.) a d'ailleurs été souligné. A noter que le site Internet de France Volontaires, mis en place depuis peu, commence à répondre à cette attente.

Les structures d'information sont les premières concernées par ce manque de clarté. Elles se retrouvent souvent démunies lorsqu'il s'agit d'informer sur les possibilités en termes de volontariat et se voient parfois dans l'incapacité de répondre à des demandes.

Harmoniser l'information afin que chacun dispose des mêmes éléments de base semble particulièrement important et a été suggéré par plus de la moitié des structures. Cela permettrait de pouvoir fournir une même information de qualité aux personnes intéressées.

Une ou deux structures d'information ont par ailleurs indiqué qu'il serait utile d'avoir davantage d'éléments sur les modalités d'accès aux différents types de VIES.

Sur un plan plus technique, plusieurs structures d'appui-conseil ont mentionné un besoin en termes d'outils, de documents pédagogique et de méthodes afin de pouvoir informer, accompagner et conseiller les futurs volontaires.

#### **✳ Centraliser la demande dans des guichets uniques ?**

La pertinence de la mise en place de « guichets uniques d'information » a été évoquée par trois structures actives au niveau départemental. Il s'agit de structures recevant de nombreuses demandes qu'elles ne peuvent pas traiter car elles ne sont pas spécialisées dans l'information et que ce volet ne fait pas partie de leurs missions. Elles souhaiteraient donc pouvoir renvoyer les personnes intéressées par les VIES vers un seul et même interlocuteur qui pourrait alors orienter ces personnes de manière efficace. En effet, les structures enquêtées constatent souvent que les jeunes sont renvoyés d'un interlocuteur à un autre, en quête de la bonne information. Cela leur demande beaucoup d'énergie et s'avère parfois décourageant.

Il pourrait en effet être utile de centraliser la demande, au niveau régional ou départemental, pour mieux la dispatcher en tenant compte des capacités des acteurs.

La question de la mise en place d'un guichet unique a été débattue pendant la séance de restitution. Il a été souligné qu'il existe un lien très étroit entre information et orientation. Les candidats au volontariat, lorsqu'ils cherchent de l'information (notamment auprès du réseau information jeunesse), attendent des structures qu'elles les orientent vers tel ou tel acteur. Si des guichets uniques sont créés, le risque est, qu'au delà de la simple information, ils orientent les candidats vers les mauvaises structures. La « redistribution » des candidats risque de poser des difficultés aux structures qui se verront confier des jeunes alors même qu'elles ne peuvent pas toujours répondre à leurs attentes. Elles seront alors obligées de renvoyer les candidats vers le point de départ, ce qui peut s'avérer décourageant.

D'autre part, il est fréquent que des jeunes se présentent à une structure avec un projet défini en tête. Ils savent alors à qui s'adresser et n'ont pas forcément besoin d'un intermédiaire. Ils recherchent un appui méthodologique et non pas une simple information ou orientation. Les guichets uniques ne seraient donc d'aucune utilité pour eux. Quant à ceux qui souhaitent obtenir des informations sur le volontariat international, il est primordial



d'évaluer leurs motivations avant de les orienter vers la Solidarité Internationale. Comme cela a été souligné, des réseaux départementaux fonctionnent très bien, notamment en Savoie et en Isère. Les jeunes trouvent l'information sans difficulté. La recherche de cette information fait d'ailleurs partie d'un parcours, allant de la conception du projet de volontariat à sa réalisation. C'est une étape importante qui est bénéfique aux jeunes en cela qu'elle les pousse à se démener pour trouver ce qu'ils recherchent. La démarche réseau peut par ailleurs aider à la construction ou à la maturation du projet.

De plus, il existe déjà de nombreuses structures pouvant informer ; ajouter un acteur de plus à cette liste risque de compliquer encore davantage le parcours des jeunes.

Au vu de ces remarques, la mise en place de guichets uniques semble peu appropriée.

## **\* Assurer la promotion des VIES**

Une dizaine de structures, principalement actives dans l'information, font état d'un défaut de communication... Outre l'accès à l'information, il convient de communiquer de manière plus large sur les dispositifs existants. Cela permettrait de toucher davantage de monde, et non pas de se contenter de répondre à une demande. En effet, les personnes recherchant des informations sont déjà sensibilisées à la thématique du volontariat même si les VIES peuvent aussi se réaliser en France. Promouvoir les VIES permettrait de toucher un public plus nombreux. Des interventions en établissements scolaires permettraient une meilleure diffusion de l'information.

Trois ou quatre structures proposent également d'organiser des forums ou des weekends d'information à destination des particuliers, mais aussi des entreprises (peu impliquées jusqu'à présent dans la question du volontariat, les congés de solidarité étant une pratique encore peu développée) et des collectivités locales.

Certains organismes, notamment les associations organisant des chantiers internationaux de bénévoles ont indiqué la possibilité de confier à France Volontaires la promotion de ces chantiers, ou des autres types de VIES. Une liste de toutes les structures impliquées dans ce domaine pourrait être utile. L'Association pourrait ainsi servir de relais d'information sur les diverses activités proposées par les uns et les autres.

### ***b. Accessibilité***

La question de l'accessibilité des VIES est souvent évoquée. De nombreuses structures indiquent que le volontariat touche davantage de personnes diplômées. Les jeunes avec moins d'opportunités (JAMO) sont beaucoup moins nombreux à pouvoir bénéficier d'une telle expérience que les étudiants du supérieur<sup>1</sup>. Les VIES ne doivent pas être réservés à une élite sociale et les bénéficiaires d'une expérience de volontariat à l'international devraient être à la portée de tous. Ces remarques ont principalement été formulées par des acteurs intervenant auprès des publics en difficulté et dont l'objet principal n'est pas la Solidarité Internationale.

Une structure jeunesse a abordé la question des mineurs et des difficultés administratives à les faire partir au Sud.

---

1 Pour la commission européenne, les JAMO peuvent aussi être par exemple des jeunes diplômés habitant en milieu rural isolé ou des personnes avec un handicap physique, la population dite JAMO est donc très hétérogène. Ceci dit, les jeunes sans qualification et ayant peu de ressources financières ont en effet un accès encore trop limité aux VIES.



### *c. Formation*

#### **\* Sensibilisation et formation des « professionnels »**

Selon les acteurs enquêtés, les personnes chargées de faire de l'appui à des porteurs de projets manquent parfois de compétences. Ils ne sont pas toujours en capacité de répondre à la demande en proposant un accompagnement méthodologique adapté aux projets de SI et sont en demande de formation. C'est le cas notamment des collectivités locales qui renvoient parfois vers d'autres structures.

D'autre part, selon certaines structures spécialisées dans la préparation au départ ou dans la mise en place de projets au Sud, les animateurs de centres sociaux ou MJC ou les professeurs qui encadrent des projets de groupes dans les pays du Sud ne sont pas suffisamment formés et préparés pour de telles activités. Une meilleure sensibilisation aux problématiques des pays du Sud, ainsi que des formations devraient être organisées pour ces accompagnateurs. Cette question a également été soulevée par une collectivité.

La mise en place de sessions de formation commune pour les animateurs du Nord et ceux du Sud a été évoquée par une structure. Cette option semble cependant poser quelques difficultés évidentes, d'ordre pratique...

Enfin, une formation à destination des professionnels de l'information (notamment au sein des BIJ et PIJ) permettraient à ceux-ci de mieux maîtriser le sujet et de pouvoir mieux renseigner les demandeurs. Comme l'a souligné le CRIJ, les employés des BIJ et PIJ ne sont pas toujours au courant de ce qui existe en dehors de leur localité, et bien souvent, ils ne sont pas sensibilisés aux pratiques de volontariat. Il est donc important de proposer des formations à destination de ceux-ci.

Notons également que plusieurs structures intervenant dans le mécénat de compétences ou les missions sénior bénévoles ont indiqué que leurs volontaires n'avaient besoin d'aucune formation, compte tenu de leur nombreuses années d'expérience et de leurs voyages à travers le globe. Cet aspect a été pointé du doigt par certains acteurs extérieurs car expérience professionnelle dans un domaine précis ne veut pas dire toujours expérience et connaissance de la SI et des pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine.

#### **\* Plus de sessions de préparation au départ et de formations retour**

En ce qui concerne les sessions de préparations au départ, les structures, y compris celles qui ont l'habitude d'organiser ce type de formations, estiment que leur nombre est insuffisant et qu'il serait particulièrement utile de proposer davantage d'ateliers ou de weekend. Les acteurs concernés par les échanges avec accueil réciproque et recevant des volontaires en provenance du Sud indiquent par ailleurs que ces derniers ne sont généralement pas préparés à la rencontre interculturelle et que cela est regrettable. Quant aux volontaires rencontrés lors du weekend de préparation organisé dans la Loire, ils indiquent qu'ils ont appris « par hasard » l'existence de cette formation, via le bouche à oreille, et qu'ils connaissent de nombreux futurs VIES qui n'ont jamais entendu parler de ces weekends.

La pertinence de ces formations a été soulignée par plusieurs structures. Trois acteurs ont d'ailleurs expliqué que les jeunes envoyés par leur structure avaient parfois, au cours de leur séjour, des comportements déplacés ou inadaptés. Ces difficultés pourraient être évitées ou du moins limitées par des préparations au départ plus approfondies.

Comme cela a été souligné pendant la séance de restitution, les préparations au départ permettent également de susciter la réflexion des jeunes. Ils ont parfois une vision idéalisée de la solidarité internationale et il est important de relativiser l'idée qu'ils ont de leur utilité. Les modules de préparation au départ permettent de donner une vision plus claire et plus fine et complexe de ce qu'est la solidarité internationale et du sens à donner à un



engagement solidaire. Il est important de dire aux futurs volontaires qu'ils vont recevoir plus qu'ils vont donner et que c'est finalement aussi le Sud qui aide le Nord.

Pour ce qui est des sessions de formation retour du type de « En revenant du monde », organisées en Savoie, elles sont encore moins nombreuses. Elles présentent pourtant un intérêt certain et la participation des porteurs de projets à ce type de rencontres semble bénéfique. Pendant la restitution, l'importance de la phase de retour a été soulignée.

Marie, ancienne stagiaire en Palestine, estime que l'accompagnement au retour est très important et qu'il a été insuffisant pour elle. Elle a dû faire face à de grandes difficultés d'ordre psychologique et n'a pas été suffisamment accompagnée. Il est, selon elle, primordial d'aider les volontaires à la fin de leur volontariat. C'est d'ailleurs pour elle le principal aspect à développer pour améliorer la qualité des volontariats. A son retour en Juin, elle a pris contact avec des personnes susceptibles de lui apporter du soutien, mais elle n'a pas pu participer à une session de formation retour, celles-ci ayant généralement lieu à l'automne.

Le volontariat peut se découper en trois phases : l'avant, le pendant et l'après. Concernant l'après, on attache trop d'importance aux restitutions selon certains acteurs. Les financeurs sont pourtant nombreux à exiger qu'une restitution (exposition, film, conférence ou autre) soit mise en place. Il est impératif de veiller à ce que cet aspect ne passe pas devant les phases de préparation et de réalisation du projet.

Les structures aimeraient pouvoir proposer davantage de dates aux volontaires afin que ceux-ci aient tous la possibilité de participer à une session. Pendant la restitution, certains participants ont expliqué que les collectivités qui financent des projets de SI devraient soutenir les structures qui accompagnent les jeunes au retour. Les collectivités n'ont pas toujours le temps ou les compétences pour faire cet accompagnement, qui s'avère pourtant des plus importants. La possibilité de conditionner l'octroi d'une bourse à la participation à une formation retour a été évoquée. La relecture d'expérience est une étape incontournable qui permet aux volontaires de s'approprier leur expérience. Ce temps est souvent oublié ; il est pourtant indispensable et permet de pouvoir, ensuite, valoriser l'expérience vécue. Cette relecture revêt la même importance pour tous les types de VIES, et ne concerne pas seulement les jeunes. En Savoie, un quart des jeunes accompagnés par Pays de Savoie Solidaires participent au weekend « En revenant du monde ».

Il est également indiqué que les formations existantes sont essentiellement destinées à un public jeune et que les volontaires plus âgés n'y trouvent pas forcément leur place. Des sessions seniors pourraient être une solution à ce problème. Dans ce cas, une mutualisation de l'expérience s'avérerait nécessaire, les structures n'étant pas toujours à l'aise avec un public d'adultes.

#### *d. Mise en réseau*

##### **\* Partage d'expérience et mutualisation**

Près de la moitié des acteurs rhônalpins interrogés indiquent qu'une plus grande mise en réseau serait bénéfique. Ils souhaiteraient pouvoir se rencontrer davantage et mieux se connaître. En effet, beaucoup de structures reconnaissent qu'elles mènent probablement le même type d'actions impliquant des volontaires et qu'il pourrait être intéressant de coordonner leurs efforts. Elles attendent un meilleur partage d'expérience et plus de mutualisation. Cela permettrait de pouvoir tirer des enseignements des erreurs ou des succès des uns et des autres. Cela concerne à la fois les petites associations orientées vers la solidarité internationale, mais aussi quelques structures spécialisées dans l'information et des collectivités locales.

Dans le Rhône et en Haute-Savoie, on déplore l'absence d'un réseau départemental spécialisé dans la solidarité internationale, comme il en existe dans d'autres départements.



Il a été suggéré qu'une personne clairement identifiée soit responsable de l'animation de ce réseau. Elle pourrait par exemple se déplacer de structure en structure et organiser des rencontres ou tables rondes sur des sujets particuliers, afin de créer du lien entre les membres du réseau.

### **\* Mise en commun de données**

Quatre associations ont suggéré de mettre en place une base de données commune. Celle-ci pourrait recenser les acteurs, comme ce que fait Résacoop, mais au niveau national. Elle pourrait également lister les partenaires potentiels dans les pays du Sud. En effet, la recherche de partenaires s'avère être difficile pour certaines petites structures, tandis que d'autres disposent de nombreux contacts et tissent des partenariats avec beaucoup plus de facilité.

Les différents outils utilisés par les structures pour communiquer, préparer, conseiller les porteurs de projets pourraient également être partagés, via un portail internet. RITIMO a souligné l'existence de ce type de base de données sur son site et a indiqué que des répertoires régionaux des acteurs de la Solidarité internationale sont déjà en ligne sur son site Internet portail en plus de l'annuaire national des acteurs de la solidarité internationale.

Il a également été proposé de désigner des référents régionaux (individus ou structures), spécialisés sur des thématiques définies (méthodologie, préparation au départ, recherche de partenaires, recherche de financements, etc.). Cela permettrait de savoir rapidement à qui s'adresser pour telle ou telle question.

### **\* Plus de coordination**

Un défaut de coordination a également été souligné par une dizaine de structures. En effet, les différents acteurs développent des pratiques différentes qui sont parfois en contradiction les unes avec les autres. L'exemple des structures d'envoi de VSI a été cité plusieurs fois et différents acteurs mentionnent qu'une harmonisation des pratiques ne pourrait être que positive sans aller pour autant jusqu'à l'uniformité. Ainsi, chaque organisme d'envoi de VSI a ses propres documents administratifs ; cela complique les choses pour les structures faisant appel à des volontaires par le biais de plusieurs organismes différents. Cela est qualifié comme une perte de temps et d'énergie.

#### *e. Valorisation*

Selon les structures enquêtées, les expériences de VIES ne sont pas suffisamment reconnues ce qui constitue un frein pour leur valorisation. Ainsi, il apparaît que Pôle Emploi méconnaît les différentes formes de volontariat ce qui nuit aux anciens volontaires. Un besoin pressant en termes de valorisation ressort de cet état des lieux. Presque un tiers des structures souhaiteraient une réflexion sur la manière dont elles peuvent aider les volontaires à valoriser leur expérience dans leur parcours professionnel. Elles sont un peu moins nombreuses à suggérer d'autre part que des actions de lobbying soient engagées pour faire reconnaître la dimension professionnalisante de l'engagement volontaire à l'international, qui permet de développer qualités et compétences. Un travail auprès des entreprises pourrait également être bénéfique, afin que celles-ci accordent plus d'importance et de valeur aux expériences de volontariat.



Lors de la séance de restitution, la nécessité de distinguer la dimension personnelle de la dimension professionnelle a été soulignée<sup>1</sup>. La valorisation de l'expérience vécue doit se faire sur ses deux aspects de manière distincte.

## *f. Qualité des projets*

### **\* Charte et référentiel**

Face aux pratiques très différentes des acteurs, le souhait de mettre en place une forme de labellisation a souvent été émis.

Les structures organisant des chantiers internationaux de bénévoles ont indiqué qu'aucun contrôle n'est effectué concernant ces chantiers et que cette notion recouvre des réalités très différentes.

Certaines souhaiteraient qu'un label soit créé et que le terme de « chantier international de bénévoles » ne puisse être utilisé que sous certaines conditions, incluant par exemple l'obligation de préparer les jeunes. Ce label pourrait par ailleurs intégrer des notions telles que l'éthique ou la pertinence des projets mis en place. Cela permettrait aux personnes intéressées par le volontariat d'avoir un gage de qualité et de pouvoir s'adresser à telle ou telle structure en toute confiance.

La nécessité d'une charte a également été mentionnée pour ce qui concerne les formations diverses. Ainsi, pour les préparations au départ, il pourrait être utile de définir des critères, des aspects incontournables à aborder au cours de l'atelier. La qualité des préparations au départ n'en serait qu'améliorée. Lors de la séance de restitution, il a été spécifié qu'il serait pertinent de pouvoir disposer d'un référentiel pour les différents types d'accompagnement des personnes.

Les participants à la restitution ont également mentionné qu'il fallait prêter une grande attention non seulement à la qualité du projet pour les populations du Sud, mais aussi, et peut-être même davantage pour les volontaires eux-mêmes. L'impact d'un volontariat dans le parcours des jeunes est particulièrement important.

### **\* Evaluation et contrôle qualité**

Certaines structures, notamment les petites associations, parfois gérées par des étudiants, ont également indiqué qu'elles n'étaient pas toujours en mesure d'évaluer les actions menées par leurs volontaires, n'ayant pas suffisamment de compétences ou d'expérience dans le domaine. Il s'agit principalement de petites structures qui envoient ponctuellement un groupe de volontaires pour travailler sur un projet de petite envergure. Elles aimeraient pouvoir bénéficier d'un « contrôle qualité », qui leur permettrait d'améliorer leurs activités.

Certaines collectivités ont fait part de leurs difficultés dans le montage de projets de SI. Elles indiquent qu'il est notamment difficile de connaître le sérieux ou la fiabilité des partenaires. Elles souhaiteraient pouvoir bénéficier d'un appui plus important.

Pendant la séance de restitution, la question de la qualité et de la fiabilité des partenariats a été évoquée. Il semblerait judicieux d'avoir des référents locaux à même de pouvoir vérifier cette fiabilité.

---

<sup>1</sup> On pourrait rajouter une dimension citoyenne relative à la poursuite d'un engagement...



### *g. Moyens financiers, humains et techniques*

Un manque de moyens financiers et humains est déploré par la grande majorité des structures, notamment celles qui sont de petite taille, ce qui a de lourds impacts sur la qualité de l'accompagnement proposé aux candidats aux VIES.

Certaines organisations spécialisées dans l'appui-conseil sont proches de la saturation et ne peuvent pas répondre à toutes les demandes.

Pour pouvoir augmenter leur volume d'activité, elles ont besoin de plus de financements, ce qui leur permettrait éventuellement de pouvoir disposer d'un personnel plus nombreux.

Le manque de financements est aussi incriminé pour ce qui concerne les budgets alloués aux missions par les financeurs publics (bourses) : ils ne permettent pas toujours la pérennisation des projets. De même, il est fréquent que les collectivités territoriales n'attribuent des subventions que pour les projets localisés sur leur zone de coopération. Cela est un frein pour certains volontaires qui conçoivent des projets hors-zones et qui ne reçoivent de fait pas de subvention leur permettant de les réaliser.

Par ailleurs, deux structures ont suggéré de mettre à disposition des salles et du matériel afin d'assurer un soutien logistique aux structures.

## **2. Quelques remarques & questionnements**

### *a. Des réseaux déjà existants !*

Selon les structures enquêtées, une plateforme d'appui est utile au niveau régional. Elles insistent sur l'importance de regrouper des acteurs divers, incluant des associations, des collectivités, mais aussi des entreprises. Cela permet en effet d'avoir une vision transversale et de pouvoir travailler efficacement sur des questions telles que la valorisation des VIES.

Notons cependant la nécessité de s'appuyer sur des structures déjà existantes et de renforcer leurs capacités. Aux yeux de nombreux acteurs, et notamment des réseaux départementaux et régionaux, il est inutile de créer quelque chose de nouveau, compte tenu de tout ce qui existe déjà. Le rôle de Résacoop a été souligné à maintes reprises. L'existence d'un réseau régional multi-acteurs et sa présence sur les 8 départements de la région Rhône-Alpes sont à prendre en compte.

La crainte de voir apparaître une nouvelle plateforme au niveau régional a été évoquée par certains organismes. Cette crainte est peut-être liée à la rédaction du questionnaire, dans lequel figure une question sur les attentes au niveau international, national et régional vis-à-vis de France Volontaires définie comme une « plateforme ». C'est cette formulation qui a parfois été mal interprétée.

Les structures enquêtées insistent sur l'efficacité des réseaux départementaux qui existent parfois depuis plusieurs années. Ces réseaux ont pu accumuler un ensemble de bonnes pratiques au fil du temps. Cet aspect a également été abordé lors de la séance de restitution : il existe en Rhône-Alpes un maillage structuré constitué d'acteurs efficaces et bien coordonnés. Il est nécessaire de soutenir leur développement, notamment en Haute-Savoie et dans le Rhône, où ces réseaux n'existent pas encore, et dans l'Ain, où le réseau informel existant demande à être amélioré. Renforcer les structures existantes permettrait d'améliorer la qualité de leur travail.



D'autre part, les acteurs, issus de tous les types de structures, insistent sur le rôle de France Volontaires qui doit se limiter à impulser des changements et des améliorations mais ne doit en aucun cas « faire à la place » des acteurs régionaux. Lors de la séance de restitution de l'étude en juin 2010, France Volontaires a confirmé que complémentarité et subsidiarité sont au cœur de son positionnement vis-vis des acteurs régionaux.

Certaines structures ont par ailleurs souligné le fait qu'elles bénéficiaient d'une longue expérience ; elles proposent de partager davantage leur expérience de certains pays (GREF) ou leurs compétences en matière de préparation au départ ou de formation. Ainsi, le SCD est un lieu de formation potentiel pour d'autres types de VIES (autres que le VSI).

Une nouvelle plateforme régionale dédiée à la mobilité des jeunes à l'international est néanmoins cours de construction en Rhône-Alpes. Elle sera pilotée par l'Union Régionale des Missions Locales. Cette plateforme ne concerne pas uniquement la solidarité internationale ; elle vient plutôt en complément. Elle est davantage orientée vers l'emploi et les stages à l'étranger, y compris au sein de l'Union Européenne et dans d'autres pays occidentaux.

### ***b. La qualité d'abord !***

Quelques structures spécialisées dans la SI ont fait part de leur méfiance concernant l'objectif affiché par le gouvernement de multiplier par trois le nombre de volontaires. Elles insistent sur la nécessité de se concentrer sur la qualité des VIES avant de s'attacher à en augmenter le nombre.

Les structures indiquent que les moyens financiers et humains sont déjà parfois insuffisants pour accompagner les volontaires de façon complète et efficace, et les aider à construire des partenariats solides et pérennes<sup>1</sup>. Si le nombre de volontaires augmente, les structures ne seront pas en capacité d'apporter un appui à tous. Ce manque d'accompagnement se répercutera inévitablement sur la qualité des projets. De nombreux projets manquent de pertinence et ne sont pas suffisamment réfléchis. Or, comme l'ont souligné de nombreux acteurs, il ne faut pas perdre de vue les « bénéficiaires<sup>2</sup> » en encourageant le départ à tout prix et en se concentrant uniquement sur les opportunités d'un séjour dans un pays du Sud pour les jeunes français.

Les participants à la restitution ont indiqué qu'il est important de distinguer « envie d'agir » et « besoin d'aide ». Ce n'est pas parce qu'un jeune a envie d'aider qu'il faut absolument lui trouver une mission ou créer un projet, qui ne serait pas en adéquation avec les véritables besoins des populations locales.

### ***c. Privilégier la rencontre interculturelle***

Dans la solidarité internationale, il est suggéré de valoriser la rencontre interculturelle, plus largement les échanges, et non à tout prix les projets de développement (type construction ou réhabilitation, etc.). Permettre la rencontre entre les peuples semble particulièrement important aux yeux de quelques rares acteurs, qui soulignent que le projet de SI n'est parfois qu'un prétexte pour favoriser cette rencontre.

Valoriser les voyages-découverte et la rencontre interculturelle est une position qu'ont adoptée plusieurs participants à la séance de restitution. Ils ont souligné que la rencontre pouvait être une première étape vers plus

---

1 Le plus souvent, ce n'est pas le rôle ni l'attente principale des volontaires ; la question des partenariats étant souvent prise en charge par les associations de volontariat elles-mêmes (ex avec le VSI ou avec les chantiers internationaux de volontaires-bénévoles).

2 Le terme discutable de « bénéficiaires » est utilisé ici car il a été mentionné par les structures enquêtées.



de collaboration. Ne faut-il pas d'ailleurs mieux se connaître avant de pouvoir agir ensemble ? La rencontre interculturelle ne fait-elle pas pleinement partie de la solidarité internationale ?

#### *d. Le départ à tout prix ?*

Il ne faut pas oublier qu'on peut s'engager pour la solidarité internationale, le cas échéant au travers du volontariat sans forcément partir au Sud. Les actions d'éducation au développement sont importantes et ne doivent pas être négligées, selon certaines associations d'éducation populaire. La dimension environnementale a d'ailleurs été évoquée, par un unique acteur. Plus de volontaires signifie plus de transports et donc plus de pollution...

Certains acteurs se questionnent également sur la mise en place d'un système qui inciterait les jeunes à être volontaires par défaut, pour faire face aux problèmes de l'emploi, notamment. Ils insistent sur la nécessité de rester mesuré et de ne pas trop inciter des jeunes à se lancer dans la solidarité internationale, s'ils ne sont pas spontanément intéressés et motivés. Cela pourrait avoir de lourdes conséquences sur la qualité des projets et pourrait avoir des impacts très négatifs sur les populations du Sud.

D'autre part, certains insistent sur la nécessité de valoriser le personnel local et de renforcer les structures existantes, et remettent en question l'envoi de volontaires de la solidarité internationale mais pour d'autres encore les deux ne s'opposent pas nécessairement.

#### *e. Et la réciprocité ?*

La mise en œuvre de la réciprocité en terme d'accueil est un aspect qui pose question à quelques acteurs, certes peu nombreux... Pourquoi favoriser l'envoi de volontaires et non l'accueil de personnes du Sud ? Certains estiment qu'il est nécessaire de rééquilibrer cela. Ils déplorent d'ailleurs les difficultés à faire venir des jeunes des pays en développement et la question des visas est souvent soulevée.

#### *f. Terminologie*

Enfin, il est important de mentionner quelques confusions ou ambiguïtés sur certains termes.

Le terme de « volontariat » est ambigu pour de nombreuses structures et beaucoup se disent, a priori, non concernées par ce concept. Après explications, il s'avère que les VIES sont au cœur de leurs activités. Le problème vient de la confusion entre volontariat et bénévolat d'une part, et entre VIES et VSI, et VIES et VIE (Volontariat International en Entreprise) d'autre part. Les organisations impliquées dans les volontariats d'initiation et d'échange et les volontariats d'échange de compétences, notamment lorsqu'il s'agit des voyages-découverte ou du mécénat de compétences, ne perçoivent pas immédiatement leur lien avec les VIES.

Certains ont également pointé le manque de pertinence lorsqu'il s'agit de regrouper des concepts très différents (participant à un chantier, bénévoles, stagiaires, VSI) sous la même terminologie (VIES). Ils estiment au contraire qu'il est primordial de faire des distinctions claires afin de conserver les spécificités propres à chaque type de volontariat. Pendant la séance de restitution, un participant a cependant souligné qu'à travers l'utilisation d'un terme générique, on mettait en avant la démarche du volontaire et non pas son statut. Les VIES s'articulent autour d'une seule et même démarche : l'engagement volontaire et solidaire à l'international. D'autre part, il a été expliqué qu'il n'est pas forcément utile et pertinent de catégoriser les volontariats et de mettre en avant leurs différences ; il semble au contraire plus intéressant de souligner l'intérêt et les apports des VIES dans un parcours de vie.

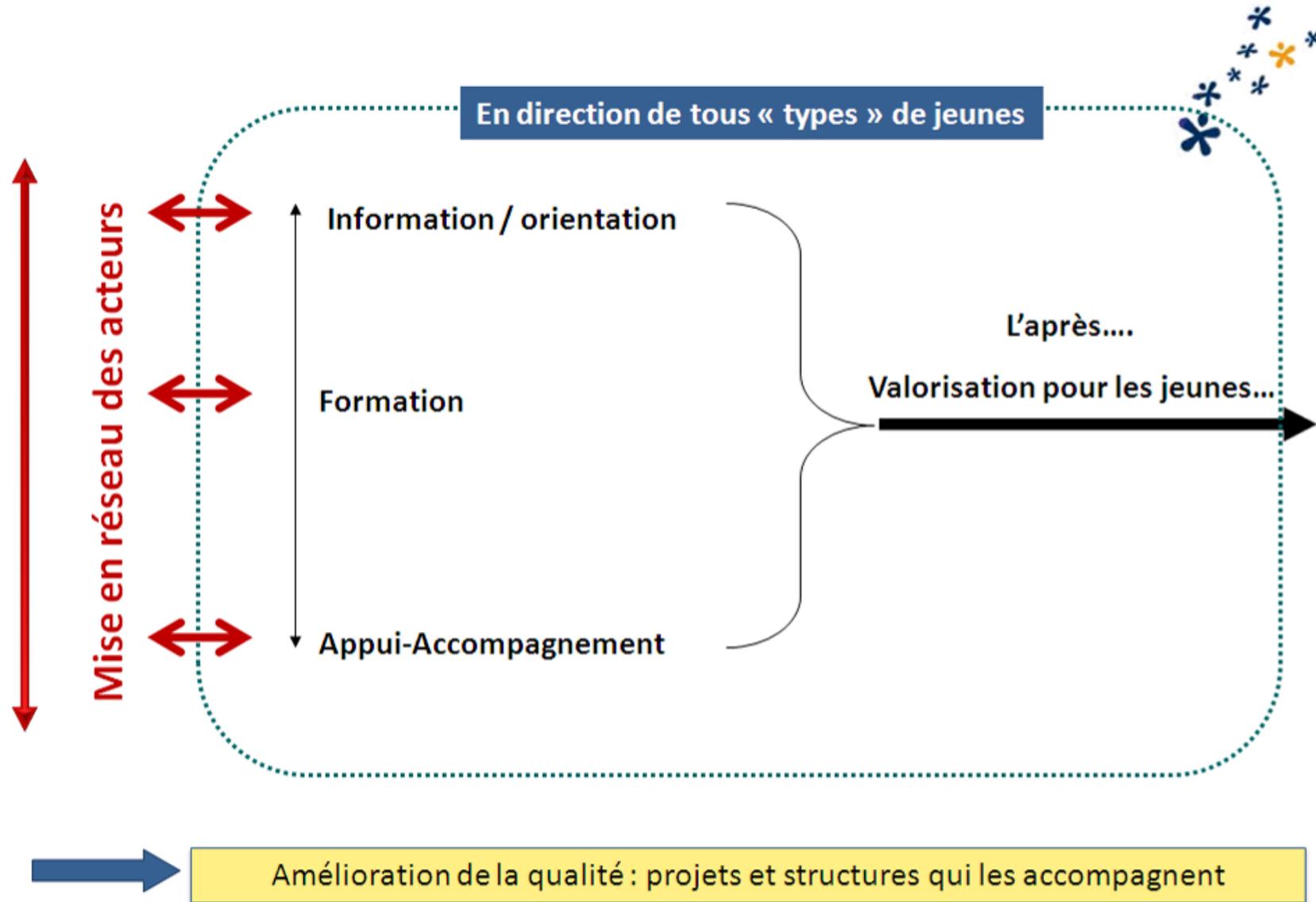


Mais d'un autre côté, construire des parcours de volontariat est-il vraiment possible sans prendre en compte les différences entre les formes de volontariat ?

Le terme « congé solidaire » pose également quelques difficultés. En effet, il a été employé dans le questionnaire pour désigner les missions de volontariat effectuées dans un cadre professionnel, pendant les congés payés. Or cette terminologie a été créée par Planète Urgence et il s'agit donc d'une « marque déposée ». Certains acteurs indiquent qu'il serait pertinent et utile de choisir un terme générique pour qualifier les partenariats tripartites employeur/salarié/organisation d'envoi de volontaires. « Congé de solidarité » a été proposé.



# Schéma de synthèse



Ce schéma est une synthèse de l'état des lieux, présenté lors de la séance de restitution. Il illustre la manière dont les acteurs rhônalpins envisagent l'amélioration des VIES.

L'objectif premier est l'amélioration qualitative des projets et des structures qui les accompagnent. Le public le plus concerné est les jeunes, de tous profils : étudiants, jeunes travailleurs, jeunes en recherche d'emploi. Ils peuvent être seuls ou en groupe (constitué en association ou non) et peuvent être issus de milieux urbain ou rural.

Les trois principales missions des structures sont l'information/orientation, la formation et l'appui/accompagnement. Concernant l'information et l'orientation, il s'agit pour les jeunes de trouver la bonne information auprès du bon interlocuteur et de s'y retrouver dans les différentes possibilités de volontariat. L'aspect formation concerne surtout la préparation au départ et l'accompagnement au retour. Quant au volet appui/accompagnement, il s'agit d'aider à la formulation des motivations et à la construction du projet (méthodologie, recherche de financements, recherche de personnes et de structures ressources, en France). L'appui est en fait une réponse à la demande d'un porteur de projet dans le cadre d'un entretien individuel ou collectif, qui s'inscrit dans le temps et s'appuie sur des compétences extérieures. Appuyer un porteur de projet, c'est accompagner son évolution.

De telles expériences, si elles sont bien accompagnées, ont des impacts non négligeables pour le jeune. Ils ont des conséquences immédiates (engagement du jeune dans la vie associative, contribution à la construction de son projet de vie, etc.) mais aussi des conséquences dans le futur (engagement citoyen, étape dans un parcours personnel et professionnel, construction identitaire, etc.). Il est donc particulièrement important de permettre l'évaluation et la valorisation de ces expériences, tant au niveau institutionnel qu'au niveau des employeurs.

C'est par la mise en réseau et la collaboration entre les différentes structures que l'objectif d'amélioration qualitative pourra être atteint. Ainsi, au niveau de l'information/orientation, il est important que les acteurs fournissent une information harmonisée aux jeunes et puissent les renvoyer vers des structures compétentes dans tel ou tel domaine. Sur le plan de la formation, il faut non seulement améliorer les compétences des animateurs et techniciens des collectivités locales, mais aussi former à la méthodologie du montage de projets et proposer à tous les jeunes (mais aussi aux adultes) de la région des formations adaptées à la demande. Enfin, concernant l'appui, il convient de partager l'expérience des différents acteurs afin de proposer un accompagnement de qualité aux porteurs de projets.

Des réseaux existent déjà en région Rhône-Alpes : chantier jeunes de Résacoop, réseaux jeunesse et solidarité internationale (RJSI). Ils favorisent les échanges de pratiques et la capitalisation de l'expérience (outils, méthodes, etc.). Des outils sont également à disposition des acteurs : bases de données et supports de communication de Résacoop et de Ritimo, blogs ou sites internet mis en place par les réseaux départementaux, etc.



## IV. Recommandations

La région Rhône-Alpes présente plusieurs points forts en matière de pratiques de VIES. Il est important de souligner ceux-ci et d'insister sur ces atouts qui font de la région un territoire dynamique et structuré. Ils sont une bonne base pour développer les VIES.

**LES 5 POINTS FORTS DES PRATIQUES VIES EN RHONE-ALPES**

- Des réseaux multi acteurs structurés (Résacoop et les Réseaux départementaux Jeunesse et Solidarité Internationale – RJSI) qui permettent un lien fort entre les associations et les collectivités.
- Des collectivités mobilisées et impliquées via notamment l'existence de plusieurs dispositifs de financement.
- Des acteurs nombreux et dynamiques, avec, pour certains, un rayonnement national : plusieurs grandes ONG, telles que Handicap International ou Bioforce Développement sont implantées sur le territoire.
- Une grande mutualisation de l'expérience, par le biais, notamment, du chantier jeunes de Résacoop.
- De nombreuses formations proposées aux acteurs de la région : plusieurs sessions de préparation au départ et de formation au retour pour les jeunes ayant leur propre projet de volontariat & de solidarité internationale.

Les recommandations proposées ci-dessous sont la synthèse des principaux points détaillés dans le rapport. Elles correspondent aux attentes et aux besoins exprimés par les structures, dans le cadre de l'enquête, et ont ensuite été discutées et confirmées lors de la séance de restitution du 29 juin 2010. Parmi les différents points présentés, plusieurs aspects sont déjà mis en œuvre sur le territoire régional et sont à améliorer.

### 1. INFORMATION - COMMUNICATION

- \* Fournir une information claire, complète et harmonisée à toutes les structures.
- \* Assurer la promotion des VIES, via une communication large, à destination de publics variés.



- \* Mettre en place des actions de communication/lobbying pour que l'administration et les employeurs reconnaissent l'utilité et les bénéfices d'un engagement volontaire à l'international.

## 2. ACCESSIBILITE

- \* Améliorer l'accessibilité des VIES pour tous, y compris pour les publics en difficulté.
- \* Revaloriser le volontariat aux yeux de ceux qui y sont le moins sensibles, car moins informés.

## 3. FORMATION

- \* Former les animateurs et accompagnateurs à la mise en place et au suivi de projets de SI.
- \* Proposer davantage de sessions de préparation au départ et de retour de mission, à destination de tous les types de public, y compris des personnes plus âgées intervenant dans le cadre de volontariats d'échange de compétences.

## 4. MISE EN RESEAU

- \* Mettre en réseau les structures impliquées dans les VIES pour favoriser le partage d'expérience et l'échange de bonnes pratiques.
- \* Développer un outil collaboratif accessible à tous, ainsi qu'un espace virtuel sur lequel les structures pourraient échanger leurs outils et leurs contacts.
- \* Coordonner davantage les activités des structures et harmoniser les pratiques

## 5. VALORISATION

- \* Donner aux structures les outils nécessaires pour qu'elles puissent aider les volontaires à valoriser leur expérience dans leur parcours professionnel.
- \* Faire connaître les acquis des expériences de VIES auprès des employeurs



## 6. QUALITE DES PROJETS

- \* Créer un label ou rédiger des chartes pour garantir le sérieux et la qualité des structures.
- \* Disposer d'un référentiel pour les différents types d'accompagnement des personnes.
- \* Proposer des évaluations et un contrôle-qualité des activités impliquant des volontaires.

## 7. MOYENS FINANCIERS, HUMAINS, TECHNIQUES

- \* Augmenter les moyens financiers pour permettre d'améliorer quantitativement et qualitativement l'accompagnement des VIES.
- \* Mettre à disposition des moyens, humains, techniques (outils, méthodes) et logistiques (salles, matériel).



## CONCLUSION

Cette étude sur les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) en Rhône-Alpes a été réalisée afin de mieux connaître les pratiques actuelles des structures de la région. Elle a également été l'occasion de donner la parole aux acteurs rhônalpins, afin que ceux-ci puissent exprimer leurs besoins et attentes vis-à-vis de France Volontaires.

Cinq points forts concernant les pratiques de VIES en Rhône-Alpes ont pu être soulignés : l'existence de réseaux multi acteurs structurés, la forte mobilisation et l'implication des collectivités, le dynamisme des nombreux acteurs de la région, la grande mutualisation de l'expérience, possible notamment grâce au chantier jeunes de Résacoop, et la qualité des différentes formations proposées.

Grâce aux 53 structures enquêtées et aux 8 volontaires interviewés, plusieurs pistes de travail se dégagent et les principales attentes des acteurs rhônalpins ont pu être mises en évidence. Celles-ci concernent prioritairement la diffusion de l'information, l'amélioration de la mise en réseau et les questions de la formation et de la valorisation des expériences de VIES.

Ces attentes ont été confirmées lors de la séance de restitution, à laquelle une vingtaine d'organisations de la Région Rhône-Alpes a participé. Cette implication des acteurs régionaux montre l'intérêt que l'enquête a suscité, dans le milieu associatif, comme au sein des collectivités et administrations. Plusieurs structures ont d'ailleurs fait part de leur souhait d'obtenir les résultats de l'état des lieux, ce qui confirme cet intérêt.



## ANNEXES

<b>Annexe 1 - Liste des sigles et abréviations .....</b>	<b>59</b>
<b>Annexe 2 - Charte commune aux VIES.....</b>	<b>61</b>
<b>Annexe 3 - Loi sur le statut de VSI.....</b>	<b>63</b>
<b>Annexe 4 - Questionnaire destiné aux organisations .....</b>	<b>66</b>
<b>Annexe 5 - Guide d'entretien avec les anciens volontaires.....</b>	<b>75</b>
<b>Annexe 6 - Carnet d'adresses des structures enquêtées.....</b>	<b>76</b>
<b>Annexe 7 - Document de support utilisé pour la restitution.....</b>	<b>83</b>
<b>Annexe 8 - Recensement des dispositifs de financement.....</b>	<b>86</b>
<b>Annexe 9 : zoom sur les week-ends de préparation.....</b>	<b>99</b>
<b>Annexe 10 - Bibliographie indicative .....</b>	<b>101</b>



## Annexe 1 - Liste des sigles et abréviations

- \* ACTES : Association de Coopération avec les Territoires Africains pour l'Education et la Santé
- \* ADCAVL : Association Drômoise Chantiers Animation et Vie locale
- \* ADOS : Association Ardèche Drôme Ourosogui Sénégal
- \* AFVP : Association Française des Volontaires du Progrès
- \* BIJ : Bureau Information Jeunesse
- \* CADR : Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes
- \* CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
- \* CIEDEL : Centre International d'Etude pour le Développement Local
- \* COJAP : Comité de jumelage avec Pagouda
- \* CRD-AFPICL : Centre de Ressources Documentaires - Association des Fondateurs et Protecteurs de l'Institut Catholique de Lyon
- \* CRIJ : Centre Régional de l'Information Jeunesse
- \* DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- \* DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale
- \* FONJEP : Fonds de coopération pour la Jeunesse et l'Education Populaire
- \* GREF : Groupement des Retraités Educateurs et Formateurs
- \* HI : Handicap International
- \* JAMO : Jeunes Avec Moins d'Opportunités
- \* JSI : Jeunesse et Solidarité Internationale
- \* MAEE : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
- \* PEJA : Programme Européen Jeunesse en Action
- \* PIHC : Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération
- \* PIJ : Point Information Jeunesse
- \* RESACOOOP : Réseau Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération
- \* RITIMO : Réseau d'Information et de documentation pour le Développement durable et la solidarité Internationale
- \* RIVES : Rencontre Interculturelle pour un mieux Vivre Ensemble



- \* RJSI : Réseau Jeunesse et Solidarité Internationale
- \* SCD : Service de Coopération au Développement
- \* SI : Handicap International
- \* SVE : Service Volontaire Européen
- \* UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de Loisir
- \* VIES : Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité
- \* VSI : Volontariat de Solidarité Internationale
- \* VVSI : Ville Vie Vacances et Solidarité Internationale



## Annexe 2 - Charte commune aux VIES

Cette charte a pour objet d'énoncer les valeurs communes aux différents types de volontariats internationaux de solidarité. Elle entend également préciser les principaux engagements à tenir par les associations d'envoi et les volontaires partant à l'étranger pour une durée limitée de quelques semaines à plusieurs années.

Les trois types de volontariat international émanant des associations visés par cette charte sont :

- \* • **Le volontariat d'initiation et d'échange** concerne majoritairement les jeunes et toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales, par des séjours d'étude, des chantiers, etc.
- \* • **Le volontariat d'échange et de compétences**, réalisé par ceux qui, en activité ou à la retraite, souhaitent enrichir leur expérience et apporter un savoir faire professionnel, sans aucun but lucratif, auprès de ceux avec qui ils échangent.
- \* • **Le volontariat de solidarité internationale**, mis en œuvre dans le cadre de la loi de février 2005, donnant lieu à un contrat passé entre l'association d'envoi et chaque volontaire, spécifiant les missions et les conditions dans lesquelles il est envoyé.
- \* Ces volontariats concernés présentent à la fois une grande diversité d'objectifs, de modalités de mise en œuvre, de profil et de statut des volontaires. Cependant, des valeurs essentielles sont partagées par toutes les organisations qui adhèrent à cette charte, ainsi que par leurs volontaires. Leur application se traduit ainsi :
  - \* • prendre en compte la réalité d'autres populations dans le respect de leurs droits collectifs et individuels, de leur(s) culture(s), de leurs croyances, de leurs besoins, de leur égale dignité humaine ;
  - \* • inscrire les échanges et les actions de solidarité et de participation à des projets de développement ou humanitaires dans un souci de réciprocité, de partenariat, de prise en considération des acteurs les plus défavorisés, afin de contribuer au renforcement de solidarités locales et globales ;
  - \* • valoriser l'engagement libre et responsable des volontaires en leur donnant l'occasion de mettre à disposition leurs compétences pour des actions d'intérêt général non rémunérées, de développer leur ouverture d'esprit, ainsi que leur participation à la vie citoyenne dans leur pays d'origine, en intégrant l'expérience qu'ils ont acquise des réalités internationales.

**La mise en œuvre de ces principes d'action suppose que les partenaires impliqués tiennent les engagements suivants :**

1) **de la part des organismes d'envoi**, toutes les formes de volontariat exigent une préoccupation spécifique de la relation avec les partenaires étrangers qui les recevront. Une attention particulière sera donnée à l'information et à la formation des futurs volontaires et aux conditions de réalisation de leurs missions. Un accompagnement approprié et une couverture sociale sécurisante seront assurés. Enfin, la liaison avec une nouvelle étape de la vie personnelle, citoyenne et/ou professionnelle sera facilitée.

2) **de la part des futurs volontaires**, leur engagement avec une association suppose au préalable qu'ils adhèrent à ses valeurs et aux objectifs de la mission qui leur a été proposée. Ils participent aux activités prévues pour les y préparer. Ils s'impliquent dans la vie de l'association tant dans le pays de départ que dans la relation avec les



partenaires du pays d'accueil. Ces dispositions communes à tous les volontariats désignés ci-dessous, ont pour but d'améliorer la relation de coopération, de la sécuriser en fonction des risques encourus, d'accroître l'efficacité des séjours et leurs effets positifs dans la durée. Elles seront spécifiées pour chaque dispositif existant ou à créer, en lien avec les pouvoirs publics chargés du soutien à ce secteur de coopération.

Charte signée le 1<sup>er</sup> octobre 2009 par le Premier Ministre.



## Annexe 3 - Loi sur le statut de VSI

J.O n° 283 du 6 décembre 2005 page 18819 texte n° 43

**Décrets, arrêtés, circulaires**

**Mesures nominatives**

**Ministère des affaires étrangères**

**Coopération, développement et francophonie**

Arrêté du 1er décembre 2005 portant nomination à la commission du volontariat de solidarité internationale

La ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie,

Vu la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale ;

Vu le décret n° 2005-600 du 27 mai 2005 pris pour l'application de la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale, notamment son article 1er ;

Vu la proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, en date du 24 novembre 2005 ;

Vu la proposition du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement en date du 28 novembre 2005 ;

Vu la proposition du ministre de la santé et des solidarités en date du 29 septembre 2005 ;

Vu la proposition du ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative en date du 8 septembre 2005,

Arrête :

### **Article 1**

Sont nommés membres de la commission du volontariat de solidarité internationale en application de l'article 1er du décret du 27 mai 2005 susvisé :

#### **1. Au titre des représentants de l'Etat :**

Représentants du ministre des affaires étrangères :

- le chef de la mission pour la coopération non gouvernementale, président, et le chef du bureau des affaires générales et du volontariat associatif, titulaires ;

- l'adjoint au chef de la mission pour la coopération non gouvernementale et l'adjoint au chef du bureau des affaires générales et du volontariat associatif, suppléants.

Représentants du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire :



- le chef de la section analyse et prospective à la direction des renseignements généraux, titulaire, et l'adjoint au chef de la section analyse et prospective à la direction des renseignements généraux, suppléant.

Représentants du ministre chargé de la vie associative :

- le délégué interministériel à l'innovation et à l'économie sociale, titulaire, et le sous-directeur de l'éducation populaire et de la vie associative, adjoint du directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, suppléant.

Représentants du ministre chargé de la protection sociale :

- le chef de la division des affaires communautaires et internationales de la direction de la sécurité sociale, titulaire, et l'adjoint au chef de la division des affaires communautaires et internationales de la direction de la sécurité sociale, suppléant.

Représentants du ministre chargé du travail :

- le délégué aux affaires européennes et internationales, titulaire, et le directeur de la population et des migrations, suppléant.

## **2. Au titre des représentants des associations, sur proposition des associations agréées en application de l'article 9 de la loi du 23 février 2005 susvisée :**

Mme Virginie Lequien, chargée du volontariat à la Guilde européenne du raid (GER), sur proposition de M. Patrick Edel, délégué général de la Guilde européenne du raid et président de la coordination d'Agen, titulaire ;

M. Claude Vincent, président du SIPAR, sur proposition de M. Patrick Edel, délégué général de la Guilde européenne du raid et président de la coordination d'Agen, suppléant de Mme Virginie Lequien.

Mme Cécile Charmetant, responsable des ressources humaines à Médecins du monde (MDM), sur proposition de M. François Dupre, directeur général de Médecins du monde, titulaire ;

Mme Florence Daunis, directrice adjointe des ressources humaines à Action contre la faim (ACF), sur proposition d'Action contre la faim, suppléante de Mme Cécile Charmetant.

Mme Pascale Quelfennec, responsable des programmes internationaux à l'Association Soeur Emmanuelle (ASMAE), sur proposition de l'Association Soeur Emmanuelle, titulaire ;

Mme Aline Abt, responsable de gestion sociale à Handicap international (HI), sur proposition de Mme Isabelle Prin, directrice déléguée de Handicap international, suppléante de Mme Pascale Quelfennec.

M. François Laballe, chargé des partenariats à la Délégation catholique pour la coopération (DCC), sur proposition de M. Denis Thion, directeur de la Délégation catholique pour la coopération, titulaire ;

M. Denis Brante, secrétaire exécutif du Département évangélique français d'action apostolique (DEFAP), sur proposition du comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG-Volontariat), suppléant de M. François Laballe.

M. Jean-Daniel Balme, directeur du Service de coopération au développement (SCD), sur proposition du comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG-Volontariat), titulaire ;

M. Johannes Kuhfus, secrétaire exécutif du Département évangélique français d'action apostolique (DEFAP), sur proposition du comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG-Volontariat), suppléant de M. Jean-Daniel Balme.

Le docteur Jacques Menaydier, trésorier de Douleurs sans frontières, sur proposition du docteur Alain Serrie, président de Douleurs sans frontières, titulaire ;

Mme Elisabeth Muller, chargée de mission à la direction d'Agronomes et vétérinaires sans frontières, sur proposition de M. Jean-Jacques Boutrou, directeur d'Agronomes et vétérinaires sans frontières, suppléant du docteur Jacques Meynadier.



## Article 2

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 1er décembre 2005.

*Brigitte Girardin*



## Annexe 4 - Questionnaire destiné aux organisations

### ETUDE VOLONTARIATS INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES ET DE SOLIDARITE (VIES<sup>1</sup>) QUESTIONNAIRE ORGANISATIONS REGION RHÔNE-ALPES

*En cas de réponses multiples, merci de prioriser en utilisant des chiffres par ordre croissant (en allant du plus au moins important).*

#### a. IDENTITE DE L'ORGANISME

1. Nom de l'organisme :

Siège

Bureau de représentation

2. Type d'organisme

Collectivité locale

ONG, Association de solidarité internationale  
et/ou d'éducation populaire

Entreprise

Universités/établissements scolaires<sup>2</sup>/organismes de  
Formation Professionnelle

Organisme d'information

Autre (préciser) :

3. Coordonnées de l'organisme

Adresse :

Téléphone(s) :

Personne(s) contact(s) :

Courrier électronique :

Site Web :

4. Nombre de salariés et de bénévoles actifs :

5. Quel est le rapport de votre organisme avec les Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES) ?

Accueil & accompagnement de VIES<sup>3</sup>

Envoi & accompagnement de VIES<sup>4</sup>

---

1 Une charte commune aux Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) a été signée le 01/10/2009 par de nombreuses associations d'envoi de volontaires à l'occasion de la cérémonie annonçant la création de France Volontaires (voir [www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)). Comme rappelé dans la charte, l'ensemble des VIES partage un socle de valeurs communes, une certaine démarche donc, malgré une grande diversité de pratiques, comprenant des durées d'engagement variables, des conditions statutaires et matérielles de réalisation diverses (bénévolat ou contrat avec indemnisation ne valant cependant pas pour salaire).

2 En milieu éducatif, nous intéressent les projets de solidarité internationale où les jeunes participent sur une base volontaire, ce qui exclut les projets de classe.

3 L'organisme d'accueil est celui qui se charge d'accueillir le(s) volontaire(s) là où doivent se réaliser les activités qui lui sont confiées ou auxquelles il doit participer ; ceci dit, du point de vue des organisations et du projet, l'organisme d'accueil est évidemment un partenaire.

4 L'organisme d'envoi est celui qui se charge de proposer une expérience de volontariat VIES à un individu ou un groupe ; pour autant, il n'est pas toujours l'organisme qui est à l'origine du projet sur lequel le/les volontaires vont intervenir et/ou se retrouver (ex : une



- Suivi & Appui de VIES en phase de réalisation<sup>1</sup>
- Financement de dispositifs de VIES<sup>2</sup>
- Information/orientation/conseil VIES<sup>3</sup>

6. Date de création ; le cas échéant, indiquez les évolutions au sein de votre organisme en matière d'activité liée aux VIES ?

---

entreprise, structure d'envoi, qui met en œuvre un mécénat de compétences et propose des congés solidaires à ses salariés avec le concours de divers partenaires).

1 Un organisme de suivi & d'appui n'est pas systématiquement présent à chaque VIES ; par ailleurs, le choix de cette appellation, comme pour les précédentes du reste, a été fait en se plaçant du point de vue du volontariat et non du projet ; ainsi, pour la phase de réalisation du volontariat, l'organisme de suivi & d'appui du volontaire est parfois aussi celui qui est à l'origine du projet (ex : des missions VSI dans le cadre de la coopération décentralisée) ; dans d'autres cas, c'est l'organisme d'envoi qui peut aussi être à l'origine du projet et assurer un certain accompagnement au volontaire, cela n'exclut pas pour autant le recours à un acteur spécialisé ou spécifique pour appuyer et/ou suivre le/les VIES (ex : un artiste ou un spécialiste du patrimoine dans le cadre d'une rencontre de solidarité internationale où sont proposés des ateliers de création ou encore un chantier de restauration).

2 Par organismes de financement, on entend financements de dispositifs ou de programmes de VIES et non d'un seul ou de quelques volontariats ; en effet, bien souvent, les organismes d'envoi, d'accueil et d'appui sont eux aussi amenés à cofinancer les VIES avec lesquels ils sont en lien direct. De ce fait, ce sont plutôt des Collectivités voire des Fondations que l'on va retrouver dans cette catégorie d'organismes de financement de dispositifs et programmes de VIES.

3 Le terme de conseil est à prendre dans un sens très large ; ce peut être un appui pour l'élaboration d'un projet individuel, ou collectif comme dans le cas d'un organisme d'envoi qui fera appel à une association agréée pour le parrainage des projets JSI-VVSI ; l'association agréée JSI-VVSI est alors en position d'organismes d'information/orientation/conseil.

L'activité de conseil peut aussi conduire à proposer des formations, par exemple pour des jeunes cherchant à participer à un projet de solidarité internationale dans le cadre d'un départ individuel. Ceci dit, il ne faut pas oublier que les activités de formation au départ voire au retour sont souvent élaborées par les organismes d'envoi (obligation légale dans le cas du VSI par exemple).



## b. LES PRATIQUES DES VIES

Renseigner uniquement le/les volets qui vous concernent :

*Organismes d'accueil ou d'envoi ou de suivi-appui*

*Organismes financeurs de dispositifs centrés sur les VIES*

*Organismes d'information/Orientation/Conseil*

### A. ORGANISMES D'ACCUEIL, ou ENVOI ou DE SUIVI-APPUI AUX VIES

1. Dans quelle famille ou type de VIES classeriez-vous les volontaires auprès desquels vous intervenez ?

#### Volontariat d'initiation et d'échanges

- Rencontres de solidarité internationale : chantiers/ateliers/campus
  - Dont  Chantiers internationaux de bénévoles
    - Programme « jeunesse solidarité internationale »
    - Programme « ville vie vacances et solidarité internationale »
- Echanges avec accueil réciproque
- Autre : mission-voyage découverte de la Solidarité Internationale

#### Volontariat d'échange et de compétences

- Mécénats de compétences & congés solidaires (professionnels en activité le reste du temps)
- Congés de solidarité internationale
- Missions bénévoles seniors (retraités)
- Autres (préciser) :

#### Volontariat de Solidarité Internationale

- ONG agréées (dont France Volontaires)

#### Autre

- Volontariat long terme (hors statut VSI)
- SVE « Monde »
- Stages étudiants

*Si vous mettez en œuvre 2 ou 3 types, merci de bien vouloir renseigner la suite de la partie II de ce questionnaire autant de fois que nécessaire en utilisant pour cela des imprimés différents.*

2. Combien de VIES ont été en lien avec votre organisation en 2009 ?

3. Votre activité en matière de VIES est-elle régulière et constante d'une année sur l'autre ? Précisez.

4. Les VIES font-ils partie d'un groupe ? Si oui, quelle est la taille du groupe ?

5. Dans quelle tranche d'âge se situent-ils ?

- < 18 ans
- 18-25 ans
- 25-30 ans
- 30-60 ans
- > 60 ans



6. Quelle est la proportion « homme / femme » des VIES accueillis et/ou envoyés au sein de votre organisme?
7. Quels sont la nationalité et le lieu de résidence habituel des VIES accueillis et/ou envoyés dans votre organisme ?
8. Quel est leur niveau d'étude et le cas échéant le nombre d'années d'expérience professionnelle ?
9. Quels sont leurs domaines d'intervention ou d'activité ?
- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Agriculture, Environnement      | <input type="checkbox"/> Economie, Finance, Administration |
| <input type="checkbox"/> Génie civil, Hydraulique        | <input type="checkbox"/> Informatique, Communication       |
| <input type="checkbox"/> Santé Social                    | <input type="checkbox"/> Ressources Humaines               |
| <input type="checkbox"/> Logistique, Mécanique           | <input type="checkbox"/> Appui institutionnel, Droit       |
| <input type="checkbox"/> Animation, Formation, Education | <input type="checkbox"/> Culture                           |
| <input type="checkbox"/> Patrimoine                      | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :                |
10. Quelle est la fonction des VIES avec lesquels vous êtes en lien ?
- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Encadrement, Direction               | <input type="checkbox"/> Ressources Humaines             |
| <input type="checkbox"/> Etudes, Recherche                    | <input type="checkbox"/> Animation, Formation            |
| <input type="checkbox"/> Assistance, Secrétariat, Traduction  | <input type="checkbox"/> Organisation, Administration    |
| <input type="checkbox"/> Technicien spécialiste               | <input type="checkbox"/> Coordination, Gestion de projet |
| <input type="checkbox"/> Participation à un chantier, atelier | <input type="checkbox"/> Autre (préciser):               |
11. Quels sont les durées d'intervention ou d'activité ?
- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> <1 mois    | <input type="checkbox"/> 6 mois à 1 an |
| <input type="checkbox"/> 1 à 3 mois | <input type="checkbox"/> 1 an à 2 ans  |
| <input type="checkbox"/> 3 à 6 mois | <input type="checkbox"/> Plus de 2 ans |
12. Quels sont leurs pays concernés ?
13. Quel mode de communication utilisez-vous pour faire appel à un VIES ?
- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> journaux / presse                       | <input type="checkbox"/> bouche à oreille             |
| <input type="checkbox"/> réseaux                                 | <input type="checkbox"/> Internet                     |
| <input type="checkbox"/> partenaires                             | <input type="checkbox"/> ONG / associations / réseau  |
| <input type="checkbox"/> universités / écoles / organismes de FP | <input type="checkbox"/> entreprises / secteur privée |
| <input type="checkbox"/> candidature spontanée                   | <input type="checkbox"/> collectivités                |
| <input type="checkbox"/> votre structure                         | <input type="checkbox"/> autre (préciser) :           |
14. Par quel organisme d'envoi avez-vous fait appel à un VIES ? Précisez nom et adresse (**spécifique à l'accueil**)



15. Participez-vous au choix du/des VIES ? (*spécifique à l'accueil*)

- oui
- non

16. Quel est le mode de sélection des VIES ?

- Entretien téléphonique
- Entretien physique
- Test écrit
- Examen de CV
- Autre

17. Qu'est ce que vous prenez en charge ?

- indemnité financière
- couverture sociale
- hébergement, logement
- titres de transport
- repas fournis
- autre

18. En dehors de votre organisme, par quel type d'organisme est-il (sont-ils) pris en charge ?

- Structure d'envoi/d'accueil
- Partenaires intervenant dans le projet
- le VIES lui-même
- Co-financeurs (préciser) :

19. Plus globalement, pouvez-vous préciser avec quels types de partenariat se réalisent ces Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (organisme d'accueil différent de l'organisme d'envoi, organismes d'appui pour le volontaire le cas échéant, programmes...) ?

20. Existe-t-il des termes de références/fiches de mission pour la/les mission(s) ou activités du/des VIES ?

- oui
- non

21. Comment le projet sur lequel intervient la/le(s) volontaire(s) a-t-il été défini ?

22. Dans le cas d'un projet de chantier, d'atelier de solidarité internationale ou encore d'un échange, pouvez-vous indiquer ce que comprend le programme d'activités outre le chantier, l'atelier ou le campus en tant que tel ?

- rencontres, débats
- temps d'évaluation
- visites
- temps ouvert, défini sur place
- temps festif
- temps libre
- autre

23. Dans le cas d'un projet de chantier, d'atelier de solidarité internationale ou encore d'un échange, combien de temps en moyenne est consacré à l'activité chantier ou atelier en tant que telle ?

24. Les VIES bénéficient-ils d'une formation/préparation au départ ?

- oui
- non

25. Si oui, en quoi consiste-t-elle et par qui est-elle effectuée ?

26. Quel type d'hébergement est-il prévu pour les VIES ?

27. Sur quels axes ou thèmes porte l'accompagnement et le suivi du/des VIES par votre organisme ?

28. Quelle sont les modalités de l'accompagnement et du suivi du/des VIES ?

- Internet & téléphone
- entretien formel
- visite de terrain
- questionnaire



- fiche d'évaluation                       rapports  
 formation                                       autre

29. Quelle est la fréquence de ce suivi et/ou de ces transmissions de documents ?

30. Le VIES a-t-il un référent ?

- structure d'envoi                                       structure d'accueil  
 partenaires intervenant dans le projet                       co-financeurs  
 autre

31. Dans le cas de VIES individuels, ces derniers mènent-ils leurs activités en équipe avec des personnes du pays d'accueil ?

32. Un bilan, des actions de restitution, diffusion et/ou de témoignages sont-elles prévus à la fin de la mission ou des activités ?

- oui  
 non

Si oui, préciser :

33. Les VIES bénéficient-ils d'un suivi et d'un accompagnement après la fin de la mission ou du projet ?

- oui  
 non

Si oui, précisez les formes de ce suivi et les enseignements que vous en tirez ?

34. Est-il prévu une procédure particulière, pour les VIES, en cas d'accident/problème grave dans le pays ?

- oui  
 non

35. Quels types de difficultés avez-vous rencontré dans l'envoi, l'accueil et/ou le suivi-appui de VIES ?

36. Quel intérêt voyez-vous à la mise en place d'une plateforme d'appui aux VIES telle France Volontaires & quels types de services en attendez-vous (information-communication, logistique, administratif, technique, formation, soutien à l'innovation, autre...), dans votre région, au niveau national et dans les pays d'Afrique-Asie-Amérique ?

37. Y a-t-il des points que vous aimeriez aborder et qui n'ont pas été pris en compte dans ce questionnaire/entretien ?



## B. ORGANISMES ET DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DES VIES

1. Dans quelle famille ou type de VIES classeriez-vous les volontaires auprès desquels vous intervenez ?

### Volontariat d'initiation et d'échanges

- Rencontres de solidarité internationale : chantiers/ateliers/campus
  - Dont  Chantiers internationaux de bénévoles
    - Programme « jeunesse solidarité internationale »
    - Programme « ville vie vacances et solidarité internationale »
- Echanges avec accueil réciproque
- Autre : mission-voyage découverte de la Solidarité Internationale

### Volontariat d'échange et de compétences

- Mécénats de compétences & congés solidaires (professionnels en activité le reste du temps)
- Congés de solidarité internationale
- Missions bénévoles seniors (retraités)
- Autres (préciser) :

### Volontariat de Solidarité Internationale

- ONG agréées (dont France Volontaires)

### Autre

- Volontariat long terme (hors statut VSI)
- SVE « Monde »
- Stages étudiants

1. Pour chaque type de volontariat, combien de volontariats financez-vous chaque année ?

2. Quel est le montant des financements accordés pour chaque type de VIES ?

3. Quels sont les critères d'éligibilité à ces dispositifs ?

4. Conditionnez-vous un départ en VIES à :

5. une formation au départ ?

- oui
- non

6. une formation au retour ?

- oui
- non



7. une action de restitution au retour ?  
 oui  
 non
8. Financez-vous l'accueil de VIES sur votre territoire ?  
 oui  
 non
9. Si oui, selon quels critères (géographique, durée, domaine d'intervention...) ?
10. Fonctionnez-vous en jury avec d'autres organismes pour décider de l'attribution de bourses ou de subventions ?
11. Pour les différents types de VIES, vers quels types d'organismes orientez-vous les candidats volontaires pour la préparation et la réalisation de leur projet d'engagement ?
12. Quel intérêt voyez-vous à la mise en place d'une plateforme d'appui aux VIES telle France Volontaires & quels types de services en attendez-vous (information-communication, logistique, administratif, technique, formation, soutien à l'innovation, autre...) ?
13. Y a-t-il des points que vous aimeriez aborder et qui n'ont pas été pris en compte dans ce questionnaire/entretien ?

---

### **C. ORGANISMES D'INFORMATION/ORIENTATION/CONSEIL VIES**

1. Dans quelle famille ou type de VIES classeriez-vous les volontaires auprès desquels vous intervenez ?

#### Volontariat d'initiation et d'échanges

- Rencontres de solidarité internationale : chantiers/ateliers/campus
  - Dont  Chantiers internationaux de bénévoles
    - Programme « jeunesse solidarité internationale »
    - Programme « ville vie vacances et solidarité internationale »
- Echanges avec accueil réciproque
- Autre : mission-voyage découverte de la Solidarité Internationale

#### Volontariat d'échange et de compétences

- Mécénats de compétences & congés solidaires (professionnels en activité le reste du temps)
- Congés de solidarité internationale
- Missions bénévoles seniors (retraités)
- Autres (préciser) :

#### Volontariat de Solidarité Internationale

- ONG agréées (dont France Volontaires)

#### Autre

- Volontariat long terme (hors statut VSI)
- SVE « Monde »
- Stages étudiants



2. Combien de demandes relatives au volontariat recevez-vous chaque année ?
3. Quel est le profil des personnes qui vous sollicitent sur le volontariat (âge, CSP, activité, type d'activité souhaitée, zone géographique concernée) ?
4. Quels outils utilisez-vous pour faire connaître les différentes formes de VIES ?
5. Quels types de formation ou d'accompagnement proposez-vous pour des candidats aux VIES ?
6. Pour les différents types de VIES, vers quels types d'organismes orientez-vous les candidats volontaires pour la réalisation voire le financement de leur projet d'engagement ?
7. Le cas échéant, proposez-vous une formation au retour ou des regards croisés entre plusieurs personnes ayant eu une expérience de VIES ? Précisez.
8. Quel intérêt voyez-vous à la mise en place d'une plateforme d'appui aux VIES telle France Volontaires & quels types de services en attendez-vous (information-communication, logistique, administratif, technique, formation, soutien à l'innovation, autre...) ?
9. Y a-t-il des points que vous aimeriez aborder et qui n'ont pas été pris en compte dans ce questionnaire/entretien ?



## Annexe 5 - Guide d'entretien avec les anciens volontaires

### Thèmes à aborder

- 1- **Pourquoi avoir eu envie de partir ?** Thème des motivations : Pourquoi ce projet ou cette expérience ? Et (le plus souvent) pourquoi partir ?  
Sens donné à son projet (échange ? solidarité ? assistance ? découverte ? acquisition ou diversification d'expérience ?...) ; le cas échéant, place de cet engagement solidaire dans le parcours et le projet personnel.
- 2- **Qu'avez-vous fait plus précisément ?** Type et nature du VIES.
- 3- **Qualificatifs spontanément utilisés pour se désigner** (volontaire, bénévole, professionnel, mais peut-être aussi voyageur solidaire, citoyen du monde...).
- 4- **L'élaboration ou la recherche d'un projet a-t-elle été difficile ?** Thème de l'accès à l'information, aux organismes d'envoi et le cas échéant aux financeurs & financements.
- 5- **Quelle préparation a été menée ?**
- 6- **Quel suivi & accompagnement au cours de cette expérience ?**
- 7- **Quels ont été vos différents interlocuteurs et référents ?** Problématique du positionnement du volontaire dans un cadre partenarial qui peut être complexe.
- 8- **Quelles ont été les conditions et le cadre matériel et contractuel dans lesquels votre expérience se réalise/s'est réalisée ?**
- 9- **Vos attentes initiales ont-elles finalement été satisfaites ? Quelles difficultés rencontrées ? Avez-vous été étonné ?**
- 10- **Quel accompagnement au retour, avec qui, comment... ?**
- 11- **Quels sont les apports de cette expérience ? Quel impact et quel réinvestissement de cette expérience avec le recul ?**
- 12- **Quelles priorités pour une association telle France Volontaires dédiée à la promotion et l'appui aux/des différentes formes d'engagement solidaire à l'international ?**



## Annexe 6 - Carnet d'adresses des structures enquêtées

Associations, ONG				
<b>ACTES - Association de Coopération avec les Territoires Africains pour l'Education et la Santé</b>	Faculté de médecine de Lyon Est 8 avenue Rockefeller 69008 LYON  www.actes-lyon.org	Agnès Morlot	<a href="mailto:agnes.morlot@gmail.com">agnes.morlot@gmail.com</a>	06 98 05 35 64
<b>ADOS - Ardèche Drôme Ourosogui Sénégal</b>	6 rue André Lacroix 26 000 VALENCE  www.ados-senegal.org	Pauline Bachasson	<a href="mailto:p.bachasson@ados-senegal.org">p.bachasson@ados-senegal.org</a>	04 75 55 99 90
<b>AfriCarriat Energie</b>	1 rue de Crouy BP 60309 01011 BOURG-EN-BRESSE  www.africarriatenergie.skyrock.com	Régine Dubois	<a href="mailto:regine.dubois@wanadoo.fr">regine.dubois@wanadoo.fr</a>	04 74 22 48 57 06 22 05 11 61
<b>BIJ de Thonon</b>	67 Grand Rue 74200 THONON  www.ville-thonon.fr	Marilyne Morla	<a href="mailto:bij@ville-thonon.fr">bij@ville-thonon.fr</a>	04 50 26 22 23
<b>Bioforce</b>	41 avenue du 8 mai 1945 69694 VENISSIEUX  www.bioforce.asso.fr	Richard Diot	<a href="mailto:r.diot@bioforce.asso.fr">r.diot@bioforce.asso.fr</a>	04 72 89 31 41
<b>CADR - Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes</b>	202 chemin de Fontanières 69350 LA MULATIERE  www.cadr.fr	Hervé Derriennic	<a href="mailto:hderriennic@wanadoo.fr">hderriennic@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:cadr@free.fr">cadr@free.fr</a>	06 76 83 13 93 04 78 50 99 36
<b>Cap Berriat</b>	15 rue George Jacquet 38000 GRENOBLE  www.cap-berriat.com	Olivier Andrique	<a href="mailto:contact@cap-berriat.com">contact@cap-berriat.com</a> <a href="mailto:olivier@cap-berriat.com">olivier@cap-berriat.com</a>	04 76 96 60 79



## Associations, ONG

<b>CCFD Rhône-Alpes</b>	Charrières Neuves 38420 REVEL  www.ccfid.asso.fr	Céline Bernigaud	<a href="mailto:c.bernigaud@ccfd.asso.fr">c.bernigaud@ccfd.asso.fr</a>	09 63 43 45 46
<b>Chambéry-Ouahigouya</b>	Hôtel de ville BP 1105 73011 CHAMBERY cedex  www.chambery-ouahigouya.com	Rose Guinard	<a href="mailto:chambery.ouahigouya@mairie-chambery.fr">chambery.ouahigouya@mairie-chambery.fr</a>	04 79 60 23 05
<b>COJAP - Comité de Jumelage Avec Pagouda</b>	440 rue de la Bernarde 42370 RENAISSON	Michel Gay Jean-Paul Accary	<a href="mailto:michel.gay23@aol.com">michel.gay23@aol.com</a> <a href="mailto:jean-paul.accary@wanadoo.fr">jean-paul.accary@wanadoo.fr</a>	04 77 64 24 29
<b>Concordia</b>	10 rue du Gazomètre 69003 LYON  www.concordia-association.com	Guillaume Pelaud	<a href="mailto:rhone.alpes@concordia.fr">rhone.alpes@concordia.fr</a>	04 72 60 97 56
<b>CRD - AFPICL Centre de Ressources Documentaires</b>	23 place Carnot 69 286 LYON cedex 02  www.univ-catholyon.fr	Marie-Christine Bivert	<a href="mailto:mcbivert@univ-catholyon.fr">mcbivert@univ-catholyon.fr</a>	04 26 84 52 34
<b>CRIJ</b>	10 quai Jean Moulin 69281 LYON cedex 01  www.crijrhonealpes.fr	Pierre Guyomar Mirya Duran	<a href="mailto:pguyomar@crijrhonealpes.fr">pguyomar@crijrhonealpes.fr</a> <a href="mailto:mduran@crijrhonealpes.fr">mduran@crijrhonealpes.fr</a>	04 72 77 04 38
<b>D'jallaba</b>	15 rue Georges Jacquet 38 000 GRENOBLE  www.djallaba.free.fr	Solen Bel Latour	<a href="mailto:djallaba@gmail.com">djallaba@gmail.com</a>	06 32 61 48 40
<b>Dynamiques Plurielles</b>	15 rue Jules Ledin 42000 SAINT ETIENNE  www.dynamiquesplurielles.eu	Stéphanie Henry Abdek Zekraoui	<a href="mailto:dynamiques.plurielles@gmail.com">dynamiques.plurielles@gmail.com</a>	06 83 98 52 55
<b>Echanges Sahel</b>	Hôtel de ville BP 249 74942 ANNECY-LE-VIEUX cedex  www.echangessahel.free.fr	Pascale Rouxel	<a href="mailto:pascalrouxel@aol.com">pascalrouxel@aol.com</a>	06 83 36 06 11



## Associations, ONG

<b>ECTI</b>	Cité des entreprises 60 avenue Mermoz 69008 LYON  www.ecti.org	André Palatre	<a href="mailto:ecti.rhone-alpes@wanadoo.fr">ecti.rhone-alpes@wanadoo.fr</a>	04 78 77 07 84
<b>Etudes et chantiers</b>	2 rue Neyret 69001 LYON  www.unarec.org	Christelle Latrassé	<a href="mailto:rhonealpes.ecec@free.fr">rhonealpes.ecec@free.fr</a>	04 37 26 00 67
<b>GRF</b>	Centre Social Pierrette Augier 9 rue Roquette 69009 LYON  www.grf.asso.fr	Danièle Soubéryran	<a href="mailto:grf.lyon@free.fr">grf.lyon@free.fr</a>	04 75 33 27 28
<b>Handicap International</b>	14 avenue Berthelot 69007 LYON  www.handicap-international.fr	Nelly Dagniaux	<a href="mailto:ndagniaux@handicap-international.org">ndagniaux@handicap-international.org</a>	04 78 69 79 79
<b>Humacoop</b>	8 rue Chenoise 38000 GRENOBLE <a href="http://www.humacoop.org">www.humacoop.org</a>	Marie Metz	<a href="mailto:info@humacoop.com">info@humacoop.com</a>	04 76 51 11 06
<b>Hydraulique Sans Frontières</b>	14 rue Louis de Vignet 73000 CHAMBERY  <a href="http://www.hsf-h2o.org">www.hsf-h2o.org</a>	Mylène Contini	<a href="mailto:mylene.contini@hydrauliquesansfrontieres.org">mylene.contini@hydrauliquesansfrontieres.org</a>	04 79 69 35 08
<b>Itinéraire International</b>	39 rue Gabriel Peri 38000 GRENOBLE  <a href="http://www.itineraire-international.org">www.itineraire-international.org</a>	Clémentine Laforêt	<a href="mailto:rhonealpes@itineraire-international.org">rhonealpes@itineraire-international.org</a>	04 76 09 07 82
<b>Jeunesse et reconstruction</b>	7 place du Théâtre Chapelle des Pénitents Blancs 26800 ETOILE SUR RHONE  <a href="http://www.volontariat.org">www.volontariat.org</a>	Morgane Ferdinand	<a href="mailto:jr26@volontariat.org">jr26@volontariat.org</a>	04 75 60 71 35



## Associations, ONG

<b>Lyon solidaire</b>	Lyon Campus 25 rue Jaboulay 69007 LYON  www.ensemblelyon.free.fr	Joris Darphin Timothée Delescluse	<a href="mailto:ioris@lyonsolidaire.com">ioris@lyonsolidaire.com</a> <a href="mailto:tim@lyonsolidaire.com">tim@lyonsolidaire.com</a>	06 31 06 23 43 06 47 47 87 51
<b>Nouvelle Planète</b>	15 rue Georges Jacquet 38000 GRENOBLE  www.nouvelleplanete.fr	Mariam Cisse	<a href="mailto:contact@nouvelle-planete.fr">contact@nouvelle-planete.fr</a>	04 38 21 05 17
<b>Partage plus</b>	22 chemin Jean Pradelle 26130 ST-PAUL-TROIS-CHATEAUX  www.partage-plus.org	Daniel Surat	<a href="mailto:info@partage-plus.org">info@partage-plus.org</a>	04 75 04 74 34
<b>Pays de Savoie Solidaires</b>	Savoie Technolac Bâtiment Aéro BP 297 73 375 LE BOURGET-DU-LAC Cedex  www.paysdesavoiesolidaires.org	Yannick Billard Magali Agosti Marion Ducasse	<a href="mailto:yannick.billard@paysdesavoiesolidaires.org">yannick.billard@paysdesavoiesolidaires.org</a>	04 79 25 28 97
<b>PIHC - Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération</b>	9 rue Camille Desmoulins 26100 ROMANS  www.plateformehumanitaire.asso.fr	Gérard Eon	<a href="mailto:plateforme-g@orange.fr">plateforme-g@orange.fr</a>	04 75 05 69 40
<b>Romans International</b>	47 rue Saint-Nicolas 26 100 ROMANS-SUR-ISERE  www.romansinternational.blogspot.com	Karine Charles	<a href="mailto:romans.international@wanadoo.fr">romans.international@wanadoo.fr</a>	04 75 72 58 65
<b>SCD - Service de Coopération au Développement</b>	202 chemin de Fontanières 69350 La Mulatière  www.scd-asso.fr	Jean-Daniel Balme	<a href="mailto:association.scd@scd.asso.fr">association.scd@scd.asso.fr</a>	04 72 66 87 20
<b>Solicoop 42</b>	15 rue Robert 42 000 SAINT-ETIENNE  www.solicoop.free.fr	Laetitia Charrier	<a href="mailto:accueil@solicoop.org">accueil@solicoop.org</a> <a href="mailto:laetitia.charrier@solicoop.org">laetitia.charrier@solicoop.org</a>	04 77 38 47 13



Associations, ONG				
<b>Solidarité Afrique</b>	13 bis rue Girié 69003 LYON  www.solidarite-afrique.com	Jessica Bazin	<a href="mailto:solidafrique@gmail.com">solidafrique@gmail.com</a>	04 78 18 49 15
<b>Triangle Génération Humanitaire</b>	1 rue Montriblout 69009 LYON  www.trianglegh.org	Christian Lombard	<a href="mailto:info@trianglegh.org">info@trianglegh.org</a>	04 72 20 50 10
<b>UFCV Loire</b>	28 rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE  www.ufcv-loire.fr	Cyril Hortala	<a href="mailto:cyril.hortala@ufcv-loire.fr">cyril.hortala@ufcv-loire.fr</a>	04 77 49 45 39
<b>Une main pour tous</b>	8 rue Camille Pelletant 42000 SAINT-ETIENNE  www.unemainpourtous.blogspot.com	Wafa Faska Sonia Marchiche	<a href="mailto:unemainpourtous@hotmail.fr">unemainpourtous@hotmail.fr</a>	06 28 80 30 40 06 19 28 51 77
<b>Union Régionale des Missions Locales de Rhône-Alpes</b>	10 quai Jean Moulin 69001 LYON  www.missions-locales.org	Rémy Longo	<a href="mailto:remy.longo@missions-locales.org">remy.longo@missions-locales.org</a>	04 72 98 24 75

Collectivités territoriales				
<b>Conseil Régional Rhône-Alpes</b>	Direction des Relations Internationales 78 route de Paris 69751 CHARBONNIERE-LES-BAINS  www.rhone-alpes.fr	Anna Fiorini	<a href="mailto:a.fiorini@rhonealpes.fr">a.fiorini@rhonealpes.fr</a>	04 72 59 52 63
<b>Conseil Général de l'Isère</b>	Hôtel du département 7 rue Fantin Latour BP 1093 38022 GRENOBLE cedex 1  www.isere.fr	Jean-Luc Gailliard	<a href="mailto:jl.gailliard@cg38.fr">jl.gailliard@cg38.fr</a>	04 76 00 37 60



## Collectivités territoriales

<b>Communauté de communes de la côte roannaise</b>	Espace Bel Air 42370 SAINT-HAON-LE-CHATEL <a href="http://www.cc-coteroannaise.fr">www.cc-coteroannaise.fr</a>	Annette Cartier-Dubost	<a href="mailto:com.com.coteroannaise@wanadoo.fr">com.com.coteroannaise@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:dubost@cc-coteroannaise.fr">dubost@cc-coteroannaise.fr</a>	04 77 64 21 3306 66 35 99 30
<b>Grand Lyon</b>	20 rue du Lac BP 3103 69399 LYON cedex 03 <a href="http://www.grandlyon.com">www.grandlyon.com</a>	Angela Lanteri	<a href="mailto:alanteri@grandlyon.org">alanteri@grandlyon.org</a>	04 78 95 89 31
<b>Ville d'Annecy-le-Vieux</b>	Hôtel de ville BP 249 74942 ANNECY-LE-VIEUX cedex <a href="http://www.ville-annecy-le-vieux.fr">www.ville-annecy-le-vieux.fr</a>	Agnès Holis	<a href="mailto:ahugel@mairie-annecy-le-vieux.fr">ahugel@mairie-annecy-le-vieux.fr</a>	04 50 23 86 43
<b>Ville de Chambéry</b>	Hôtel de ville BP 1105 73011 CHAMBERY cedex <a href="http://www.chambery.fr">www.chambery.fr</a>	Samuel Caillault	<a href="mailto:s.caillault@mairie-chambery.fr">s.caillault@mairie-chambery.fr</a>	04 79 60 22 38
<b>Ville de Lyon</b>	Hôtel de Ville Direction du développement territorial Mission jeunesse 69205 LYON cedex 1 <a href="http://www.lyon.fr">www.lyon.fr</a>	Dominique Sonjon	<a href="mailto:dominique.sonjon@mairie-lyon.fr">dominique.sonjon@mairie-lyon.fr</a>	04 26 99 66 37 06 16 81 27 51
<b>Ville de Romans</b>	Hôtel de ville Place Jules Nadi BP 1012 26100 ROMANS-SUR-ISERE <a href="http://www.ville-romans.com">www.ville-romans.com</a>	Frédéric Deshayes	<a href="mailto:fdeshayes@ville-romans26.fr">fdeshayes@ville-romans26.fr</a>	04 75 05 51 91
<b>Ville de Vienne</b>	Hôtel de Ville BP 208 38200 VIENNE <a href="http://www.mairie-vienne.fr">www.mairie-vienne.fr</a>	Cécile Ducroux	<a href="mailto:cducroux@mairie-vienne.fr">cdcroux@mairie-vienne.fr</a>	04 74 78 30 93



Service public				
<b>DRJSCS - Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale</b>	245 rue Garibaldi 69422 LYON cedex 03  www.rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr	Jacques Hutchisson	<a href="mailto:jacques.hutchisson@jeunesse-sports.gouv.fr">jacques.hutchisson@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	04 72 61 34 57
<b>DDCS Isère</b>	11 avenue Verlaine 38034 GRENOBLE  www.mairie-vienne.fr	Laurence Druon	<a href="mailto:laurence.druon@isere.gouv.fr">laurence.druon@isere.gouv.fr</a>	04 57 38 65 26
<b>DDCS de l'Ain</b>	DDCS 4 boulevard Voltaire 01 000 BOURG-EN-BRESSE  www.ddjs-ain.jeunesse-sports.gouv.fr	Laurent Fléchet	<a href="mailto:laurent.flechet@ain.gouv.fr">laurent.flechet@ain.gouv.fr</a>	04 74 32 55 0
<b>DDCS Savoie</b>	6 montée Valérioux 73000 CHAMBERY	Natacha Lacroix-Baudrion	<a href="mailto:natacha.lacroix-baudrion@jeunesse-sports.gouv.fr">natacha.lacroix-baudrion@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	04 79 96 72 91

Autres				
<b>Projects Abroad</b>	4 rue du Tour de l'Eau 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES  www.projects-abroad.fr	Elisa Glangeaud	<a href="mailto:info@projects-abroad.fr">info@projects-abroad.fr</a>	04 76 57 18 19
<b>Résacoop</b>	19 rue d'Enghien 69002 LYON  www.resacoop.org	Antonio Silveira	<a href="mailto:asilveira@resacoop.org">asilveira@resacoop.org</a>	04 72 77 87 67
<b>RIVES</b>	58 rue Jean Paul Sartre 73000 CHAMBERY  www.interculturel-et-solidaire.fr	Marc Bulteau	<a href="mailto:marc.bulteau@sfr.fr">marc.bulteau@sfr.fr</a>	06 87 20 78 90



# Annexe 7 - Document de support utilisé pour la restitution

Etat des lieux des VIES Rhône-Alpes

## Séance de restitution

### 29 Juin 2010



## Introduction

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RESULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques



## L'état des lieux

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RESULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques

- \* Partenariat France Volontaires / Résacoop
- \* Etat des lieux des VIES en Rhône-Alpes
- \* Objectif principal : Amélioration qualitative et quantitative des VIES

- 1-Etablir un panorama des pratiques
- 2-Dresser un état des lieux des différents dispositifs d'information, de formation, d'accompagnement et de financement
- 3-Repérer les forces et les faiblesses ainsi que les améliorations suggérées
- 4-Identifier les complémentarités et partenariats possibles entre acteurs



## VIES : quelques rappels

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RESULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques

- \* Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité
- \* 3 familles (+ stages, SVE, volontariat long terme hors VSI)

Volontariat d'initiation et d'échange	Toute personne vivant ses premiers expériences de découverte des réalités internationales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>* chantiers de jeunes</li> <li>* « voyages » découvertes (bourses diversées...)</li> <li>* etc.</li> </ul>
Volontariat d'échange et de compétences	Toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir faire professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>* mécénat de compétence (professionnels en activité)</li> <li>* missions de professionnels</li> <li>* bénévoles retraités</li> <li>* camps de solidarité internationale ...</li> <li>* etc</li> </ul>
Volontariat de Solidarité internationale	Toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>* une trentaine d'associations agréées par l'Etat</li> <li>* France Volontaires</li> </ul>



## 1. Les structures enquêtées

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RESULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques



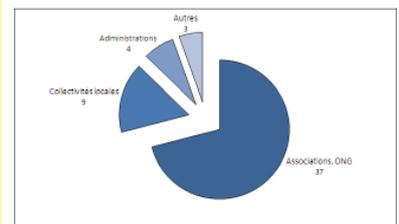
## Type de structures

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RESULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques

\* 53 structures enquêtées sur 150 structures contactées (soit 35% de réponses)



Type de structure	Nombre
Associations, ONG	37
Collectivités locales	9
Administrations	4
Autres	3




**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
**Implantation géographique**  
Missions

**2. LES RÉSULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques

**Implantation géographique**

21  
5  
6  
An 01  
Haute Savoie 74  
Savoie 73  
Isère 38  
Drôme 26  
Ardèche 07  
Rhône 69

FRANCE VOLONTAIRES  
RESACOOP

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
**Missions**

**2. LES RÉSULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques

**Missions des structures**

Financement 8  
Information, orientation conseil 28  
Envoi, accueil, suivi de Volontaires 32

FRANCE VOLONTAIRES  
RESACOOP

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RÉSULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
**2. Les résultats : attentes et remarques**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques

FRANCE VOLONTAIRES  
RESACOOP

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RÉSULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
**Information**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques

- \* Information claire, complète et harmonisée
- \* Centralisation de la demande pour une meilleure orientation des candidats
- \* Promotion des VIES, communication large

*Problèmes de terminologie...  
Volontariat / bénévolat  
VIES : une seule désignation pour des réalités trop différentes*

FRANCE VOLONTAIRES  
RESACOOP

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RÉSULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
**Mise en réseau**  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques

**Mise en réseau**

- \* Partage d'expérience et échange de pratiques
- \* Mise en commun d'outils et de contacts (base de données)
- \* Coordination et harmonisation des pratiques

*Des réseaux déjà existants ! Inutile de créer quelque chose de nouveau...*

FRANCE VOLONTAIRES  
RESACOOP

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RÉSULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
**Qualité**  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques

**Qualité**

- \* Labels et chartes de qualité (chantiers, préparations au départ, etc.)
- \* Evaluation, contrôle qualité des activités impliquant des VIES

*Nécessité de privilégier la qualité et non la quantité!  
Prendre en compte les « bénéficiaires »...  
Le départ à tout prix ?...  
Éducation au développement  
Renforcement des compétences locales...  
Aspect environnemental*

FRANCE VOLONTAIRES  
RESACOOP



**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RESULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
**Formation**  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques

**Formation**

- \* Plus de formations à destination des volontaires (départ / retour)
- \* Formation des animateurs, accompagnateurs et professionnels de l'information

FRANCE VOLONTAIRES  
RESACOOP

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RESULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
**Valorisation**  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques

**Valorisation**

- \* Méthodes et outils pour aider les volontaires à valoriser leur expérience
- \* Valorisation des VIES par les employeurs et l'administration

FRANCE VOLONTAIRES  
RESACOOP

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RESULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
**Accessibilité**  
Moyens humains, financiers et techniques

**Accessibilité**

- \* Accessibilité des VIES pour tous les types de publics
- \* Revalorisation du volontariat aux yeux de ceux qui y sont le moins sensibles

*Volontaire « par défaut » ?... Faut-il encourager le volontariat pour ceux qui ne s'y intéressent pas spontanément ?*

FRANCE VOLONTAIRES  
RESACOOP

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RESULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
**Moyens humains, financiers et techniques**

**Moyens humains, financiers et techniques**

- \* Plus de moyens humains et financiers pour un meilleur accompagnement des VIES
- \* Mise à disposition de moyens techniques (outils, méthodes) et logistiques (salles, matériel, etc.)

FRANCE VOLONTAIRES  
RESACOOP

**INTRODUCTION**  
L'état des lieux  
VIES : quelques rappels

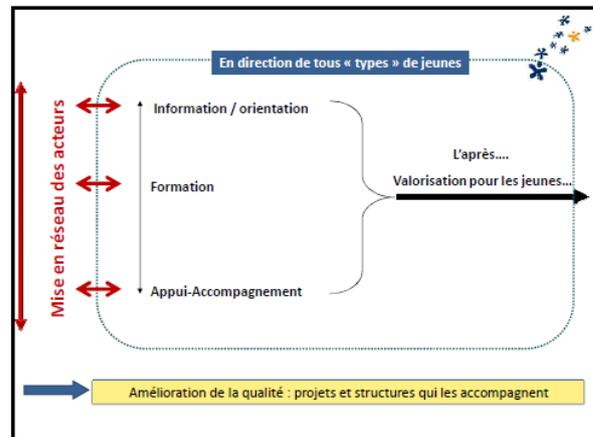
**1. LES STRUCTURES ENQUETÉES**  
Types de structures  
Implantation géographique  
Missions

**2. LES RESULTATS : ATTENTES ET REMARQUES**  
Information  
Mise en réseau  
Qualité  
Formation  
Valorisation  
Accessibilité  
Moyens humains, financiers et techniques

**Synthèse**

- \* Manque de lisibilité des VIES
- \* Privilégier la qualité et non la quantité !
- \* L'engagement ici...
- \* Diversité des projets et des modes d'engagement
- \* Réciprocité dans les échanges
- \* Privilégier la rencontre interculturelle
- \* Des acteurs rhônalpins mobilisés
- \* Des financements diversifiés
- \* Participation aux politiques Jeunesse et SI
- \* Valorisation de l'expérience des jeunes et des savoir-faire des structures

FRANCE VOLONTAIRES  
RESACOOP



## Annexe 8 - Recensement des dispositifs de financement

Structure	Nom du dispositif	Type de projets soutenus	Type d'aide	Conditions d'accessibilité			Contact
				Age	Domicile	Autre	
FRANCE	Jeunesse et sports & Cohésion sociale	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 1000€ max → Accompagnement, conseil	11-30 ans	-	→ Hors cadre scolaire ou universitaire	Ain : laurent.flechet@jeunesse-sports.gouv.fr Ardèche : yacine.guemmond@jeunesse-sports.gouv.fr Drôme : jean-marc.jourdan@jeunesse-sports.gouv.fr Isère : laureodille@jeunesse-sports.gouv.fr Loire : veronique.paquier@loire.gouv.fr Rhône : stephane.dumas@jeunesse-sports.gouv.fr Savoie : natacha.lacroix-baudrion@savoie.gouv.fr Haute-Savoie : pierre.bourges@jeunesse-sports.gouv.fr
							Envie d'agir : Projets jeunes
	Programme Jeunesse en Action - PEJA	Echanges de groupes de jeunes de pays différents	→ Aide financière	13-25 ans	-	→ Groupes de 16 à 60 → Séjour de 6 à 21 jours (14 jours minimum en été)	Dominique Salon Direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale 241-243 rue Garibaldi 69422 LYON cedex 03 04 72 84 56 28 dominique.salon@drjscs.gouv.fr
							Envie d'agir : Défi jeunes
Ministère des Affaires Etrangères et Européennes - MAEE	Programmes JSI et VVSI	Projets de solidarité internationale dans un pays de la zone de solidarité prioritaire du MAEE	→ Aide financière	15-25 ans	-	→ Groupes de 5 à 16 jeunes + 1 ou 2 encadrants → Parrainage obligatoire par une ONG → Durée : 3 à 4 semaines	Françoise Blanchouin MAEE Secrétariat technique JSI 51 rue de l'Amiral Mouchez 75013 PARIS fblanchouin@fonjep.org www.fonjep.org
							Echange de jeunes (UE et pays voisins de l'UE)



F R A N C E	Agence pour l'éducation par le sport - APPELS	<i>Fais-moi rêver, sport et solidarité internationale</i>	Projets visant au développement local des pays du Sud grâce au sport, et intégrant une logique d'échange, de sensibilisation et d'éducation en France	→ Aide financière : 2000€ en moyenne	-	-	→ Réserve aux structures (associations, club sportifs, établissement solaires...) → Action en cours	<b>Leïla Lalaoui</b> 06 69 43 51 30 llalaoui@apels.org
	La Guilde européenne du Raid	<i>Dotations des Solidarités Nord/Sud</i>	Projets de solidarité internationale, dans le domaine du développement rural ou économique, de la santé, de l'éducation, de la culture, etc.	→ Aide financière : de 1500 à 7500€	-	-	→ Réserve aux associations → Equipe de 5 personnes maxi → Budget inférieur à 65000€	<b>Cécile Vilnet</b> La Guilde 11 rue Vaugirard 75006 PARIS 01 43 26 97 52 microprojets@la-guilde.org www.la-guilde.org
		<i>Bourses de l'aventure</i>	Projets d'expédition originaux alliant défi et découverte	→ Aide financière : 15000 max	Au moins 18 ans	-	-	
	Universités	<i>Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	Etudiants	-	-	<b>Se renseigner auprès de l'établissement universitaire fréquenté</b>
	Crous	<i>Culture-actions</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 400€ max → Accompagnement, conseil → 3 prix nationaux pour les meilleurs projets (2300€, 1530€ et 770€)	Etudiants	-	→ Etudiants sur l'académie de Lyon ou Grenoble → Cofinancement obligatoire	<b>Eric Martin</b> (Lyon) 04 72 80 17 74 eric.martin@crous-lyon.fr <b>Diera Radafarijaona</b> (Grenoble) 04 56 52 88 07 animateur.culture@crous-grenoble.fr
	Anima'fac	<i>Le prix de l'initiative étudiante</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : de 500 à 2000€	Etudiants	-	→ Projet collectif → Projet réalisé dans l'année ou en cours d'élaboration	<b>Animafac</b> Prix de l'initiative 3 rue Récamier 75341 PARS Cedex 7 01 42 22 15 15 www.animafac.net
	Association d'aide à l'humanitaire - AAH	<i>Cible préparation</i>	Projets de solidarité internationale en lien avec les thématiques de l'enfance et de l'éducation	→ Aide financière : de 100 à 5000€	-	-	→ Dossier à remplir avant le 5 mars de chaque année	<b>Vianney Robert</b> 105 avenue du 14 Juillet 59139 PARIS ciblehumanitaire@gmail.com
Fondation de France	<i>Déclic jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 7600 max	18-30 ans	-	→ Attention : concours ouvert de septembre à novembre !	<b>Bourses Déclic jeunes de la Fondation de France</b> 40 avenue Hoche 75008 PARIS 01 44 21 31 00 fondation@fdf.org www.fdf.org	



FRANCE	Groupe Caisse d'Epargne	Concours Ecureuil Association	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : prix nationaux et régionaux	-	-	→ Réserve aux associations → Dossier à remplir avant Novembre de chaque année	www.associatis.com www.caisse-epargne.fr
	Crédit Coopératif	Prix et trophée de l'initiative en économie sociale	Projets liés à l'économie sociale, à la responsabilité sociale et citoyenne, à la contribution au développement durable, etc.	→ Prix nationaux et régionaux : 8000€ / 3000€ max	-	-	→ Projet à fort caractère entrepreneurial → Dossier à remplir à la mi-mars de chaque année	Fondation d'entreprise du Crédit Coopératif 33 rue des Trois-Fontanot BP 211 - 92002 NANTERRE Cedex 01 47 24 88 36 fondation@cooanet.com www.credit-cooperatif.coop/fondation/
	Crédit Agricole Centre Est	ID jeunes	Projets humanitaires, ou en lien avec l'environnement ou l'éducation	→ Aide financière : 2000€	18-25 ans	Rhône, Ain, Nord-Drôme, Nord-Ardèche, Nord-Isère	→ 3 projets élus par vote des internautes	www.boostetonbudget.com
	Guide du Routard & Voyages scnf	Trophée du voyage humanitaire	Projet de voyage utile et responsable avec ambition d'aide aux populations défavorisées	→ Aide financière : 3500€ → Billets d'avion gratuits	-	-	→ 2 personnes maxi → Voyage de 2 mois maxi, entre Juillet et Septembre	Voyages sncf.com Trophées du tourisme responsable 7 rue Pablo Neruda 92300 LEVALLOIS PERRET
	Fondation Air France	-	Projets liés à l'éducation et la formation pour enfants malades ou handicapés	→ Aide financière	-	-	→ Pays dans lesquelles il y a une escale Air France	Fondation d'entreprise Air France 1 avenue du Maréchal Devaux 91551 PARAY VIEILLE POSTE Cedex mail@fondationaf@airfrance.fr www.fondation.airfrance.com
	Fondation EDF	-	Initiatives contribuant au développement social et environnemental et au dialogue entre les hommes et les cultures	→ Aide financière	-	-	-	Valérie Aubier (Fondation de France) 01 44 21 87 53 valerie.aubier@fdf.org
	Fondation Pierre Barret	-	Projets à caractère humanitaire	→ Aide financière	Etudiants	-	→ Réserve aux étudiants de HEC	Valérie Aubier (Fondation de France) 01 44 21 87 53 valerie.aubier@fdf.org
	Groupe Cétélem	-	Projets à caractère social ou humanitaire	→ Aide financière : 7000€ en moyenne	Etudiants	-	→ Réserve aux associations d'étudiants en sciences économiques, juridiques humaines et sociales	Valérie Aubier (Fondation de France) 01 44 21 87 53 valerie.aubier@fdf.org www.fondations.cetelem.com



F R A N C E	Groupe Suez	-	Projets liés à l'enfance "en détresse", dans les domaines de la santé et de l'éducation	→ Aide financière : 7000€ en moyenne	-	-	-	Fondation Suez 16 rue de la Ville l'Evêque 75383 PARIS Cedex 08 01 40 06 65 25 www.suez.com
	Fondation Rodolphe Mérieux	-	Projets dans le domaine de la santé (maladies infectieuses)	→ Aide financière	-	-	→ Dossier à remplir avant le 15 février de chaque année	Fondation Mérieux Direction générale Programme de subventions 17 rue Bourgelat 69002 LYON fondation.lyon@fondation-merieux.org www.fondation-merieux.org
	Fondation Jaffé	-	Projets de voyage destinés au progrès ou au bien être de l'humanité	→ Aide financière	-	-	-	Sandrine Chermet 01 44 41 43 67 / 63 sandrine.chermet@academie-sciences.fr
	Fondation Blancmesnil	-	Projets d'éducation, de formation, de développement durable, culturel ou scientifique	→ Aide financière	-	-	→ Dimension de rencontre de l'autre dans le respect des cultures	Sandrine Chermet 01 44 41 43 67 / 63 sandrine.chermet@academie-sciences.fr
	Institut Panos	<i>Bourses pour un appui aux organisations du Sud</i>	Projets menés par des personnes issues de l'immigration et favorisant un transfert de compétences vers des organismes du pays d'origine	→ Aide financière : de 1220 à 1830€ ou 75% max	-	-	→ Réserve à des porteurs de projets issus de l'immigration	Lucie Mousserion Institut Panos 10 rue du Mail 75002 PARIS 01 40 41 13 31 migration@panosparis.org
	Frères d'espérance	<i>Aide au financement de projets de développement local</i>	Projets de développement local	→ Aide financière	-	-	→ Budget de 10000€ max → Pas de prise en charge des frais de fonctionnement et de voyage	Association Frères d'espérance 12 rue de Naples 75008 PARIS 01 44 90 07 47 infos@fdesperance.org www.fdesperance.org
	Mutualité Française	<i>La course en solidaire</i>	Projets collectifs de solidarité	→ Aide financière : 1000€ + prix de 4000 et 7500€ supplémentaires	16-28 ans	-	→ Projets collectifs	Christelle Cros Fédération Nationale de la Mutualité Française 01 40 43 63 26 ccros@mutualite.fr www.mutualite.fr
	Fondation BMW	<i>Concours Initiatives</i>	Projets liés à l'innovation, la création de services, la protection de l'environnement, l'humanitaire ou la culture	→ Aide financière	27 ans max	-	→ Réserve aux étudiants des Grandes Ecoles	Fondation BMW Marchal Braun Communication 10 rue Saint Nicolas 75012 PARIS 01 53 33 86 70 marchal.braun@wanadoo.fr



F R A N C E	Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme	Bourse Nicolas Hulot	Projets d'éducation à l'environnement et de développement durable	→ Aide financière : 3000€ max	-	-	→ Dossier à remplir en ligne avant le 31 mars ou le 31 octobre	Fondation Nicolas Hulot 52 boulevard Malesherbes 75008 PARIS 01 44 90 83 00 fnh@fnh.org www.acteurs-nature.org
	Magazine Elle	-	Projets liés à l'éducation des femmes et des filles	→ Aide financière	-	-	→ Dossier à remplir en ligne	Fondation d'entreprise ELLE 149 rue Anatole France 92534 LEVALLOIS PERRET Cedex info.fondation@hfm.fr www.ellefondation.net
	Fondation Marc	-	Appel à projets sur une thématique différente chaque année	→ Aide financière	-	-	→ Dossier à remplir avant le 1 octobre ou le 30 juin	Mireille Davidson ou Céline Mattiuzzo Fondation Marc 40 avenue Hoche 75008 PARIS www.fdf.org
	Groupe Véolia Environnement	-	Projets liés à au développement durable touchant la solidarité, l'emploi ou la préservation de l'environnement	→ Aide financière	-	-	-	Fondation Véolia Environnement 15 rue des Sablons 75116 PARIS 01 71 75 00 00 fondation.ve@veolia.com



	Structure	Nom du dispositif	Type de projets soutenus	Type d'aide	Conditions d'accessibilité			Contact
					Age	Domicile	Autre	
R E G I O N  R H Ô N E  A L P E S	Conseil Régional	<i>Aide aux projets citoyens des jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	16-25 ans	Rhône-Alpes	-	<b>Jean-Philippe Ravier</b> Région Rhône-Alpes Service jeunesse 78 route de Paris, BP 19 69751 CHARBONNIERES LES BAINS 04 72 59 44 38 jpravier@rhonealpes.fr
		<i>Passeport solidaire</i>	Solidarité internationale	→ Aide financière : 7500€ max ou 75% max	-	Rhône-Alpes	→ Réservé aux établissements scolaires et mouvements de jeunesse	<b>Corinne Chambe-Guyot</b> Région Rhône-Alpes Relations internationales 78 route de Paris, BP 19 69751 CHARBONNIERES LES BAINS 04 72 59 55 19 cchambe-guyot@rhonealpes.fr
		<i>Demain en main</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	Collégiens, Lycéens	Rhône-Alpes	→ Réservé aux établissements scolaires → 5 projets max par établissement	<b>Béatrice Raoux ou Valérie Maillard</b> Région Rhône-Alpes Direction des lycées 78 route de Paris, BP 19 69751 CHARBONNIERES LES BAINS 04 72 59 37 65 braoux@rhonealpes.fr vmaillard@rhonealpes.fr
		<i>Bourse Explo'ra</i>	Stages à l'étranger, y compris dans les pays du Sud	→ Aide financière	Etudiants	Rhône-Alpes	-	<b>Se renseigner auprès de l'établissement universitaire fréquenté</b>
	Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	<i>Aide au développement de projets et d'échanges artistiques internationaux</i>	Projets et échange artistiques internationaux	→ Aide financière	-	-	→ Réservé aux établissements publics, collectivités et associations → Dossier à remplir avant le 15 novembre	<b>DRAC Rhône Alpes</b> Fonds et programme européens Grenier d'abondance, 6 quai St Vincent 69283 LYON cedex 01 04 72 00 43 23
	Association Uni-Terre	<i>Concours Uni-Terre</i>	Projets de solidarité	→ Aide financière	Collégiens, Lycéens, Etudiants	Rhône-Alpes	→ Réservé aux associations	<b>Audrey Mazalairas</b> Association Uni-Terre Centre commercial de la Part-Dieu 69003 LYON 04 72 60 60 60



	Structure	Nom du dispositif	Type de projets soutenus	Type d'aide	Conditions d'accessibilité			Contact
					Age	Domicile	Autre	
A I N	Conseil Général de l'Ain	-	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	-	Ain	-	<b>M. Rodriguez</b> Conseil Général de l'Ain Direction du développement culturel Site de la Madeleine, 15 rue de la Victoire 01000 BOURG EN BRESSE 04 37 62 17 15 developpementculturel@cg01.fr
	Ville de Montrevel	<i>Fond d'aide aux initiatives des jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 500€ max → Accompagnement, conseil	13-27 ans	Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse	-	<b>Julien Prothière</b> Point info jeunesse 6 rue du 19 Mars 01340 MONTREVEL EN BRESSE 06 72 25 35 95 pjj@cc-montrevelenbresse.fr
	Communauté de communes des Bords de Veyle	<i>Fonds intercommunal d'aide aux initiatives des jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	-	Communauté de communes des Bords de Veyle	-	<b>Arnaud Monthule</b> Point info jeunesse 86 rue Chaynes Aimable 01540 VONNAS 04 74 50 18 31 pjj.ccbv@wanadoo.fr
	Commune de Viriat	<i>Coup de pouce aux projets de jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	-	Viriat	-	<b>Christelle Broquelaire</b> Association des familles rurales 79 chemin de Thévenon 01440 VIRIAT 04 74 25 16 48 association.familles.rurales@wa-nadoo.fr
	Commune de Saint Denis les Bourgs	<i>Coup de pouce aux projets de jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	-	Saint Denis les Bourgs	-	<b>Olivier Mole</b> Mairie 01000 SAINT DENIS LES BOURGS 04 74 24 45 50 olivier.mole@hotmail.fr
	Commune de Bellegarde sur Valserine	-	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	-	Communauté de communes de Bellegarde	-	<b>Laurent Fléchet</b> DDCS de l'Ain 4 boulevard Voltaire 01000 BOURG EN BRESSE 04 74 32 55 00 laurent.flechet@jeunesse-sports.gouv.fr



A I N	Commune de Belley	-	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	-	Belley	-	<b>Laurent Fléchet</b> DDCS de l'Ain 4 boulevard Voltaire 01000 BOURG EN BRESSE 04 74 32 55 00 laurent.flechet@jeunesse-sports.gouv.fr
	Communauté de communes de Pont de Veyle	-	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	-	Communauté de communes de Pont de Veyle	-	<b>Laurent Fléchet</b> DDCS de l'Ain 4 boulevard Voltaire 01000 BOURG EN BRESSE 04 74 32 55 00 laurent.flechet@jeunesse-sports.gouv.fr
	Commune de Péronas	<i>Coup de pouce aux projets de jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	-	Péronas	-	<b>Karen Gavand</b> Mairie 01960 PERONNAS 04 74 32 31 51 karen.gavand@peronnas.com
	Ville de Bourg en Bresse	<i>Coup de pouce aux projets de jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	-	Bourg en Bresse	-	<b>Véronique Morellet</b> Mairie, service animation jeunesse Place de l'Hôtel de ville, BP 90419 01012 BOURG EN BRESSE cedex 04 74 45 70 03 morelletv@ville-bourg-en-bresse.fr
	Commune de Chatillon sur Chalaronne	<i>Fonds d'aide aux initiatives des jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	-	Chatillon sur Chalaronne	-	<b>Maison de l'enfance et de la jeunesse</b> Avenue Clément Desormes 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE 04 74 55 43 58 mej.chatillon01@orange.fr

L O I R E	Ville de Saint-Etienne	<i>Vos idées, vos projets</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière → Accompagnement, conseil	18-25 ans	Résider ou étudier à Saint Etienne	→ Caractère d'intérêt général pour le territoire	<b>Vincent Mercier</b> 04 77 48 78 55 vincent.mercier@saint-etienne.fr
	Ville de Roanne	<i>Bourse projets jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : de 150 à 1000€ → Accompagnement, conseil	16-25 ans	Roanne	→ Groupes de 2 à 10	<b>François Charmillon</b> Centre Jeunesse Pierre Bérégovoy 4 rue Fontenille 42300 ROANNE 04 77 44 05 07 fcharmillon@mairie-roanne.fr



L O I R E	Ville de Montbrison	<i>Appel à projets citoyens</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 2000€ max ou 50% max	15-25 ans	Montbrison,	→ Réserve aux associations ou établissements scolaires montbrisonnais ou aux groupes parrainés par une structure	<b>Céline Raquin</b> 04 77 96 39 54 craquin@ville-montbrison.fr
H A U T E  S A V O I E	Ville d'Annecy-le-Vieux	<i>Coup de pouce aux jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 1000€ max → Accompagnement, conseil	14-25 ans	Annecy-le-Vieux	-	<b>Sandrine Falconnet</b> Mairie, Place Gabriel Fauré 74490 ANNECY LE VIEUX 04 50 23 86 00 jeunesse@mairie-annecy-le-vieux.fr
	Ville de Chamonix	<i>Bourse aventure</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels	→ Aide financière	moins de 30 ans	Chamonix	→ Projet en lien avec la montagne	<b>Projet station</b> Mairie, 38 place de l'église 74400 CHAMONIX 04 50 53 11 13 chamonix.mairie@chamonix.fr
	Club Teli	<i>Bourses TELI</i>	Projets de départ à l'étranger	→ Aide financière	-	-	-	<b>Association TELI</b> 2 chemin de Golemme, BP 88 74600 SEYNOD 04 50 52 26 58
D R Ô M E	Ville de Romans sur Isère	<i>A vos projets citoyens</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 800€ max	-	Romans sur Isère	-	<b>Mission des affaires européennes et internationales</b> Hôtel de ville, place Jules Nadi 26100 ROMANS SUR ISERE 04 75 05 51 91
I S È R E	Conseil Général de l'Isère	Bourse de l'aventure	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 2500€ max	15-25 ans	Isère	-	<b>Laurent Thomas</b> Conseil Général de l'Isère 7 rue Fantin Latour 38000 GRENOBLE 04 76 00 36 11 cg38@cg38.fr
	Ville de Bourgoin-Jallieu	<i>Bouge bouge</i>	Projet de vacances autonomes	→ Aide financière → Accompagnement, conseil	-	Bourgoin Jallieu	-	<b>Espace jeunes</b> 20 place Charlie Chaplin 38300 BOURGOIN JALLIEU 04 74 19 08 01



I S E R E	Commune de Domène	Domenergie	Défi d'envergure d'ordre humanitaire, sportif, culturel	→ Aide financière : 3000€ max ou 50% max	18-30 ans	Domène	→ Projet hors cadre associatif → Cofinancement obligatoire	<b>Claudine Longo</b> Mairie, Place Stalingrad 38420 DOMENES 04 76 77 23 81 info@ville-domene.fr
	Ville d'Echirolles	Aide aux projets de jeunes	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière: 1500€ max → Accompagnement, conseil	15-25 ans	Echirolles (habiter, étudier ou travailler)	-	<b>Service information et action jeunesse</b> Avenue des Etats généraux 38130 ECHIROLLES 04 76 22 84 53 Service-jeunesse@ville-echirolles.fr
		Aide aux départs en vacances	Projet de vacances autonomes	→ Aide financière : 150€ max → Accompagnement, conseil	-	-	→ Projet non accompagné d'animateurs ou éducateurs	
	Commune d'Eybens	Initiatives jeunes	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 800€ max → Accompagnement, conseil	16-25 ans	Eybens	→ Projet hors cadre associatif	<b>Armelle Horiot</b> Point info jeunesse 41 allée du Gerbier 38320 EYBENS 04 76 62 34 86
	Commune de Fontaine	Fonds d'aide aux projets jeunes	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 380€ max	18-26 ans	Fontaine	-	<b>Service jeunesse</b> Mairie, 89 rue Marcel Cachin 38600 FONTAINES 04 76 85 91 17
		Bourse d'aide aux départs autonomes	Projet de vacances autonomes	→ Aide financière	16-21 ans	Fontaine	→ Groupes de 3 à 6 → Premier départ → Projet non accompagné d'animateurs	
		Cap sur le monde	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 762€ max	18-25 ans	Fontaine	-	
	Communes de Gières, Eybens, Poisat, Herbeys	1, 2, 3 départ !	Projet de vacances autonomes	→ Aide financière : 250€ max → Accompagnement, conseil	16-25 ans	Gières, Eybens, Poisat, Herbeys	-	<b>Cécile Larcher ou Nadia Sahl</b> Point info jeunesse 41 allée du Gerbier 38320 EYBENS 04 76 62 34 86
	Ville de Grenoble	Fonds Initiative Jeunesse - FIJ	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 1500€ max → Accompagnement, conseil à la Maison de l'International	16-25 ans	Grenoble	→ Financement d'études, stages et formations exclus	<b>Jessy Dobby</b> Pôle jeunesse ADIJ 16 boulevard Auguste Sembat 04 76 86 56 00 jessy.dobby@ville-grenoble.fr
		-	Projets de jumelage avec accueil réciproque	→ Aide financière	11-24 ans	Grenoble	→ réservé aux assos	
Commune de La Tronche	Bourses aux projets jeunes	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 762€ max → Accompagnement, conseil	16-25 ans	La Tronche	→ Projet hors cadre associatif	<b>Association le Relais</b> 3 chemin de la Pallud 38700 LA TRONCHE 04 76 63 28 23 relais@ville-latronche.fr	



I S E R E	Commune de Meylan	Bourses aux projets	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 1000€ max → Accompagnement, conseil	16-25 ans	Meylan	-	Jacques Bertaux Mairie, 4 avenue du Vercors 38240 MEYLAN 04 76 41 69 40 jbertaux@mairie-meylan.fr
	Commune de Seyssins	Aide aux projets jeunes	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 1500€ max → Accompagnement, conseil	16-30 ans	Seyssins	-	Loisir, enfance, jeunesse de Seyssins 8 rue Joseph Moutin 38180 SEYSSINS 04 76 49 88 47 lejs-polejeunesse@wanadoo.fr
	Commune de Saint Egrève	Aide aux projets de jeunes	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière → Accompagnement, conseil	-	Saint Egrève	-	Brigitte Burckel Mairie, 36 avenue Général de Gaulle 38120 SAINT EGREVE 04 76 56 53 09 jeunesse@mairie-st-egreve.fr
	Ville de Saint Martin d'Hères	Aide aux projets	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière → Accompagnement, conseil	16-25 ans	Saint Martin d'Hères	-	Pôle jeunesse 30 avenue Benoît Frachon 38400 SAINT MARTIN D'HERES 04 76 60 90 61 vill.com.smh@wanadoo.fr
	Ville de Vienne	Viennois acteurs du monde	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière → Accompagnement, conseil	18-25 ans	Vienne	-	Cécile Ducroux Mairie, Place de l'hôtel de ville 38200 VIENNE 04 74 78 30 93 cducroux@mairie-vienne.fr
	Commune de Vizille	Accompagnement au départ autonome	Projet de vacances autonomes	→ Aide financière → Accompagnement, conseil	17-19 ans	Vizille	→ Groupes de 2 à 4	Alexis Morin Mairie, Place Stalingrad 38220 VIZILLE 04 76 78 99 00 morina@ville-vizille.fr
	Universités de Grenoble	Etonnez-vous !	Projets inter-universitaire à caractère humanitaire, sportif, culturel, artistique, etc.	→ Aide financière : de 150€ à 1500€ → Aide à la communication du projet	Etudiants	-	→ Réserve aux assos étudiantes de Grenoble → Cofinancement obligatoire	Florent Brozzoni 04 76 82 84 98 etonnez-vous@grenoble-universites.fr
R H Ö N E	Ville de Lyon	Prodij	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 1200€ max → Accompagnement, conseil	16-26 ans	Lyon	-	Dominique Sonjon Mission jeunesse de Lyon 198 avenue Jean Jaurès 69007 LYON 04 26 99 66 37 dominique.sonjon@mairie-lyon.fr



R H Ô N E	Ville de Rillieux-la-Pape	Fonds de soutien aux initiatives locales	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière	-	Rillieux la Pape	-	Direction Grand Projet de Ville 165 rue Ampère 69140 RILLIEUX LA PAPE 04 37 85 00 63
	Ville de Saint-Priest	Bourses Initiatives jeunes	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : de 200€ à 2000€ → Accompagnement, conseil	-	Saint Priest	-	Annie Revillier ou Anne-Marie Millet Bureau info jeunesse 18 place Charles Ottina 69800 SAINT PRIEST 04 78 21 93 50 bij@mairie-saint-priest.fr
	Ville de Villefrance sur Saône	Initiatives jeunes	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 1500€ max ou 50% max → Accompagnement, conseil	15-25 ans	Villefrance sur Saône	→ Sauf projets de scolaires, professionnels et projets de vacances	M. Grison Centre de loisirs, 230 rue de la quarantaine 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE 04 74 62 26 31
	Ville de Villeurbanne	Fonds Initiatives jeunes	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 1500€ max → Accompagnement, conseil	14-25 ans	Villeurbanne	→ Associer une structure référente (MJC, centre social, association)	Christophe Lombardo Service municipal jeunesse 17 rue Michel Servet 69100 VILLEURBANNE 04 78 85 55 82 christophe.lombardo@mairie-villeurbanne.fr
		Fonds Initiatives collégiens et lycéens	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 1500€ max → Accompagnement, conseil	Collégiens et lycéens	-	→ Réserve aux collégiens et lycéens de Villeurbanne → Associer un adulte référent de l'établissement	
		Aide aux assos étudiantes de la Doua	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière → Accompagnement, conseil	-	-	→ Réserve aux étudiants de la Doua → Projet de création d'association	
	Ville de Villeurbanne	Chantiers jeunes	Participation à un chantier, départ en vacances, etc.	→ Aide financière → Accompagnement, conseil	16-21 ans	Villeurbanne	-	Michel Smitt Service municipal jeunesse 17 rue Michel Servet 69100 VILLEURBANNE 04 78 85 55 82 michel.smitt@mairie-villeurbanne.fr



S A V O I E	<b>Conseil Général de Savoie</b>	<i>Bourses jeunes citoyens du monde</i>	Solidarité internationale, rencontre inter-culturelle	→ Aide financière : de 100€ à 500€ pour les individuels / de 150€ à 1500€ pour les groupes → Accompagnement, conseil	11-25 ans	Savoie	-	<b>Anne Bernhard</b> Conseil Général de Savoie 73000 CHAMBERY 04 79 70 63 07 anne.bernhard@cg73.fr
	<b>Bassin Aixois</b>	<i>Bourses jeunes du bassin aixois</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 800€ max → Accompagnement, conseil	14-26 ans	Aix-les-Bains, Albens, Drumettaz-Clarafonc, Grésy sur Aix	-	<b>Jacques Perrin</b> MJC d'Aix les Bains 4 rue Vaugelas 73100 AIX LES BAINS mjcaix@mjcaix.fr 04 79 35 24 35
	<b>Bassin Chambérien</b>	<i>Bourses jeunes du bassin chambérien</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière : 1100€ max → Accompagnement, conseil	16-26 ans	Chambéry, Barberaz, Cognin, Jacob-Bellecombette, St Sulpice, canton de St Alban en Lysse	-	<b>Philippe Amor</b> AQCv Chambéry 3 rue du Laurier 73000 CHAMBERY 04 79 85 50 76 aqcv@wanadoo.fr
	<b>Commune de La Motte Servolex</b>	<i>Projets jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière → Accompagnement, conseil	15-26 ans	La Motte Servolex	→ Projet hors cadre associatif	<b>Ludovic Roux</b> Mairie, 36 avenue Costa de Beauregard 73290 LA MOTTE SERVOLEX 04 79 65 17 82 roux@mairie-lamotteservolex.fr
	<b>Commune de Saint Jean de Maurienne</b>	<i>Espace projets jeunes</i>	Projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, etc.	→ Aide financière → Accompagnement, conseil	-	-	-	<b>Hélène Bois</b> Point info jeunesse 383 avenue du Montcenic 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE 04 79 59 94 95



## Annexe 9 : zoom sur les week-ends de préparation

Les 12 et 13 juin, un weekend de préparation au départ a été organisé à Apinac, dans la Loire, par l'UFCV, Solicoop 42 et le CCFD.

Vingt-six personnes y ont participé, dont un groupe de 15 lycéens partant tous ensemble au Togo, dans le cadre d'un jumelage, pour une dizaine de jours. Les autres participants étaient regroupés en groupes de plus petite taille (2 ou 3 personnes) en partance pour le Vietnam, le Burkina Faso, le Sénégal et le Maroc. Ils s'apprêtaient à partir pendant l'été, avec des associations françaises pour des séjours de 3 semaines à un mois ; ils seront, pour la majorité, volontaires dans le domaine du médical ou du paramédical (étudiants en médecine et en orthophonie). Une seule personne envisageait de partir pour plus d'un mois ; il s'agissait d'une étudiante décidée à passer une année en Argentine.

Plusieurs thématiques ont été abordées au cours du weekend. La question des motivations de chacun a notamment été abordée, au cours d'ateliers en petits groupes. Un premier jeu de rôle a permis de mettre en évidence les inégalités Nord/Sud et un second a servi d'introduction à l'interculturalité. Les futurs volontaires ont également pu présenter leurs projets, plus ou moins définis, et les remettre en question en débattant avec les autres participants et les sept intervenants bénévoles. La question du retour en France, à l'issue de l'expérience des jeunes a aussi été évoquée.

L'approche ludique et l'ambiance détendue du weekend ont favorisé les échanges entre les jeunes et le bilan est très positif ; chacun est reparti avec plus de questions qu'il n'en avait en arrivant ! Un des objectifs de ces weekends est d'ailleurs de susciter les interrogations et remises en questions.

### **Rencontre avec des futurs volontaires**

Au cours du weekend, 2 groupes de futurs volontaires ont été interrogés sur leurs projets.

Le premier groupe, constitué de 3 étudiantes (infirmière, ingénieure, psychomotricienne) d'une vingtaine d'années, part pour un voyage-découverte au Vietnam. Leur projet est orienté vers la rencontre et la découverte d'un nouveau pays et d'une nouvelle culture. Elles souhaiteraient rejoindre des associations locales pour pouvoir entrer plus facilement en contact avec la population, mais, à moins de deux mois du départ, elles n'ont pas pu identifier de partenaires. Elles espèrent les trouver une fois sur place, au hasard des rencontres. Ce départ s'inscrit dans leur volonté de partir loin et de vivre une nouvelle expérience en Asie (une des étudiantes a passé un mois en Inde l'été dernier). Les motivations qu'elles évoquent sont la découverte de la culture vietnamienne, des modes de vie, des croyances, religions et rites. Elles attendent de leur voyage qu'il leur apporte une plus grande ouverture d'esprit et qu'il les aide à lutter contre certains préjugés. Elles souhaitent également « voir jusqu'où [elles peuvent] aller ».

Les étudiantes attendent du weekend de préparation qu'il leur apporte quelques éléments concernant le retour (comment parler de son expérience, comment « relativiser » par rapport à ce qu'on a vécu, etc.) car c'est une phase qu'elles appréhendent. Elles espèrent également que ces deux jours leur permettront d'échanger avec d'autres groupes ayant d'autres projets, et que cela leur permettra d'améliorer et de mieux structurer le leur.



Le second groupe est structuré en association – Terre d’ortho – et est constitué de cinq étudiantes en orthophonie. Elles partent au Burkina Faso, pour trois semaines, avec pour projet de réaliser un film sur les villageois de Nioughin, et de mettre en place des ateliers de conversation en français afin d’aider la population locale à se perfectionner. L’idée du projet émane des villageois, et plus précisément de l’association partenaire, basée dans le village en question. Outre le désir de rencontrer une nouvelle culture, les étudiantes souhaitent intégrer le projet dans leur parcours professionnel : « l’orthophoniste travaille essentiellement dans le domaine de la communication ; lors de ce séjour, nous aurons sûrement des situations de communication délicates à gérer ».

Après une première prise de contact et une définition sommaire du projet, les étudiantes ont pris contact avec des associations lyonnaises et avec Résacoop afin d’avoir quelques conseils et quelques suggestions. Elles ont ensuite cherché des subventions et ont bénéficié du dispositif Prodig mis en place par la ville de Lyon, mais aussi de l’Aide aux Projets Citoyens des Jeunes du Conseil Régional Rhône-Alpes et du programme Envie d’Agir. Elles ont en outre mis en place des activités d’autofinancement (papiers cadeaux, brocantes, etc.). Elles ont cependant rencontré quelques difficultés dans la recherche d’information et ont parfois eu du mal à savoir à qui s’adresser pour obtenir un appui méthodologique ou des informations concernant les possibilités de financement.



## Annexe 10 - Bibliographie indicative

### a. VIES : généralités

- \* Recueil des pratiques d'accompagnement des organismes de VIES, Dewynter Conseil & France Volontaires, 2009.
- \* Les Français et les volontariats à l'international, sondage TNS Sofres pour France Volontaires, 2010.
- \* Partir pour être solidaire ?, RITIMO, 2007.
- \* Vacances, j'oublie tout ?, RITIMO, 2005.
- \* Site du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes : [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france\\_830/ong-organisations-non-gouvernementales\\_1052/volontariat\\_18406/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/ong-organisations-non-gouvernementales_1052/volontariat_18406/index.html)
- \* Site de Bioforce : <http://www.portail-solidarite.org/statuts-et-contrats/volontariat>
- \* Site d'actualités solidaires : <http://www.actualitesolidarite.com/dossiers/dos3.htm>
- \* Site de RITIMO : <http://www.ritimo.org>
- \* Site de France Volontaires : <http://www.france-volontaires.org>

### b. Volontariats d'initiation et d'échange

- \* Les jeunes, la vie locale et l'action internationale, Cités Unies France, 2003.
- \* Réflexions sur les pratiques jeunesse à l'international, recueil d'articles, Cités Unies France, 2003.
- \* Rapprocher les jeunes du Sud et du Nord – Evaluation de VVSI et de JSI, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 2002.
- \* Les initiatives collectives, bénévoles et volontaires : Focus Rhône-Alpes, Observo, 2005
- \* Synthèse des données Rhône-Alpes, Observo 2009
- \* Note technique du programme JSI, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 2010.
- \* Note technique du programme VVSI, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 2010.
- \* Site de Cotravaux : <http://www.cotravaux.org/>
- \* Site d'Envie d'Agir (Cohésion sociale) : <http://www.enviedagir.fr/>

### c. Volontariats de Solidarité Internationale (VSI)

- \* *Vivre autrement ici et ailleurs*, Service de Coopération au Développement, 2010.
- \* *Volontaire en ONG : l'aventure ambiguë*, Amina Yala, Editions Charles Léopold Mayer, 2005.



- \* *Année de césure & volontariat*, ESSEC-AFVP, 2004.
- \* *Valorisation du VSI en entreprises*, EDHEC-AFVP, 2004.
- \* *Le guide du retour : tout savoir, les bons conseils pratiques pour revenir serein*, CLONG Volontariat, 2009.
- \* *Le Volontariat de Solidarité Internationale : un parcours de citoyenneté – Résultats de l'enquête sur les VSI de retour de mission*, CLONG Volontariat, 2004.
- \* Site du CLONG-Volontariat : <http://www.clong-volontariat.org/index.php>
- \* Site de Coordination Sud : <http://www.coordinationsud.org/spip.php?rubrique201>

#### *d. Autres formes de volontariat*

- \* *Le volontariat dans l'Union Européenne*, Rapport de la Direction Générale Education et Culture de la Commission européenne, 2010.
- \* Site de l'agence du service civique : <http://www.service-civique.gouv.fr/>
- \* Site de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) : <http://www.injep.fr/-Service-Volontaire-Europeen-18-25-.html>





11, rue Maurice Grandcoing  
BP 220 – 94203 Ivry sur Seine Cedex  
01 53 14 20 30  
[www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)



19, rue d'Enghien  
69 002 Lyon  
04 72 77 87 67  
[www.resacoop.org](http://www.resacoop.org)